Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

DISCOURS ET COMMUNICATIONS

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFEMEN

2011-2012

Sommaire

Préambule 4

2011

33e session ministérielle de la CONFEJES 6

Réunion du Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux de la CONFEMEN 7

80e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) 9

Cérémonie de remise des prix du Concours des 10 mots de la Francophonie 11

Cérémonie d'ouverture de la Réunion du Bureau 14

Cérémonie de clôture de la Réunion du Bureau 16

Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie 18

81e Session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) 47

Cérémonie de remise de prix des Palmes du livre et de la lecture 49

Réunion du Comité scientifique du PASEC 50

Atelier de formation des membres du réseau d'information et de communication (RIC) de la CONFEMEN 52

82e Session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) 55

12e Atelier international de formation des membres des équipes nationales du PASEC 58

2012

Réunion du Comité scientifique PASEC 62

Réunion avec les partenaires techniques et financiers 64

Cérémonie d'ouverture de la réunion du Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux de la CONFEMEN 66

Cérémonie de clôture de la réunion du Groupe de travail des correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN 68

Cérémonie d'ouverture du séminaire de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif du Liban 70

Cérémonie de clôture du séminaire de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif du Liban 73

83e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) 75

Atelier de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif de la Côte d'Ivoire 77

Cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours des 10 mots de la Francophonie et des diplômes de formation ouverte et à distance de l'AUF 80

Séminaire international de l'OIF sur la régulation par l'État de la qualité et de l'équité de l'éducation 83

Cérémonie d'ouverture des Assises sur l'EFTP 85

Cérémonie d'ouverture de la 55e session ministérielle de la CONFEMEN 88

Cérémonie de clôture de la 55e session ministérielle de la CONFEMEN 91

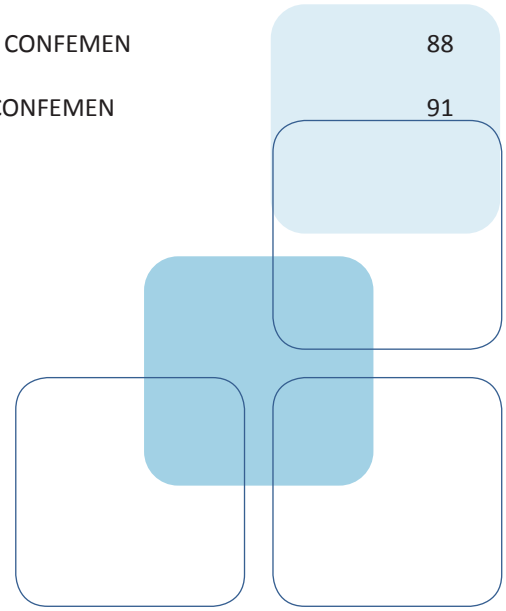

Préambule

Le plan d'action pluriannuel de la CONFEMEN, adopté à la réunion du Bureau tenue à Yaoundé en 2011, visait à consolider les acquis de la CONFEMEN, renforcer sa notoriété à travers la communication, les échanges au niveau international sur des sujets pertinents et d'actualité portant sur l'éducation et faire des propositions et des suggestions sur les politiques éducatives, le suivi et l'évaluation de la qualité de l'éducation dans les pays membres de l'institution.

À cet effet, les rencontres organisées par la CONFEMEN et celles auxquelles elle a été invitée ont servi de cadre au secrétaire général, Monsieur KI Boureima Jacques, pour porter le message de la CONFEMEN, à travers des discours et des communications qui font l'objet du présent recueil.

Ce recueil permet d'aller au-delà de l'espace et du temps où les discours ont été prononcés afin de partager avec le plus grand nombre d'acteurs et partenaires de l'éducation et de la formation, le point de vue de la CONFEMEN, tel que présenté par le Secrétaire général lors des rencontres et débats sur les questions de l'éducation et de la formation couvrant 2011 et 2012.

Plusieurs questions y sont abordées, notamment celles liées à la mobilisation des ressources et des compétences pour l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous, la bonne gouvernance dans les systèmes éducatifs, l'atteinte de la qualité de l'éducation à travers les nouvelles perspectives du PASEC, le développement de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels.

Film des grands rendez-vous de la CONFEMEN pour ces deux années, le recueil témoigne également de l'atteinte de l'un des objectifs du plan d'action : contribuer au dialogue et à la négociation avec les différents partenaires de la CONFEMEN en vue de faciliter la mobilisation de ressources techniques et financières pour le développement de l'éducation et de la formation.

Monsieur KI Boureima Jacques,
Secrétaire général de la CONFEMEN

2011

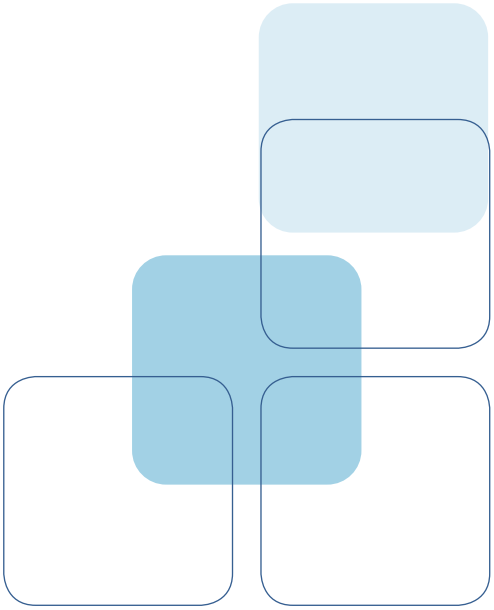

33e SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEJES

Ndjamena (Tchad), les 4 et 5 mars 2011

- Mesdames et Messieurs les Ministres
- Monsieur le Secrétaire général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États et Gouvernements ayant le français en partage (CONFEJES)
- Mesdames et Messieurs les partenaires de la CONFEJES
- Honorables invités en vos rangs, titres et grades, tout protocole respecté

J'ai l'insigne honneur de prendre la parole ce matin lors de la 33e session ministérielle de la CONFEJES pour saluer l'évènement au nom de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage, communément appelée CONFEMEN.

Avant tout propos, permettez-moi de dire merci à mon homologue et frère, Monsieur Youssouf FALL, secrétaire général de la CONFEJES, pour son invitation à cette grande rencontre internationale.

Je viens de prendre nouvellement mes fonctions de SG de la CONFEMEN. Je voudrais saisir l'occasion pour renouveler mes remerciements et ma gratitude aux ministres et chefs de délégations qui ont contribué à mon élection en novembre 2010.

La CONFEJES et la CONFEMEN sont deux structures sœurs de la francophonie. Elles partagent les mêmes valeurs, telles que l'éducation et la formation ; elles ont un patrimoine commun qui est l'espace francophone et ont le même public cible, à savoir les jeunes.

C'est dire donc que beaucoup de choses nous rapprochent et nous unissent. À ce propos, je citerai l'accord de partenariat entre la CONFEJES et la CONFEMEN, signé en novembre 2010 lors de la 54e session de la CONFEMEN tenue à Dakar, dont l'objet est le développement de l'éducation sportive à l'école primaire dans les pays membres de nos deux structures.

Ce partenariat se poursuivra et pourra concerner d'autres domaines, tels que : la formation professionnelle, les technologies de l'information et de la communication, le développement durable, la formation des enseignants, la gouvernance des politiques d'éducation et de formation des jeunes dans le cadre de la décentralisation.

Enfin, je voudrais vous féliciter de la pertinence du choix du thème de votre 33e session ministérielle qui est « les technologies de l'information et de la communication et les politiques nationales de jeunesse et des sports ». Ce thème est d'actualité et porteur d'espoir. Les TIC sont aujourd'hui un puissant moyen de développement et de transformation de nos sociétés. Elles contribuent efficacement à la formation et à l'auto formation des jeunes et des adultes à travers le monde parce qu'elles offrent une grande facilité de l'accès à la connaissance et à l'information. En notre sens, choisir les TIC comme thème de réflexion, c'est se donner les moyens de réduire la fracture numérique entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ce choix est à saluer.

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables invités,

Je termine mon propos en souhaitant plein succès aux travaux de la 33e session ministérielle de votre conférence.

Je vous remercie.

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES CORRESPONDANTES ET CORRESPONDANTS NATIONAUX DE LA CONFEMEN

Dakar (Sénégal), du 7 au 11 mars 2011

- Monsieur le CN du Sénégal, président en exercice du Groupe de travail des CN, membres du Bureau
- Mesdames et Messieurs les Correspondants nationaux
- Honorables invités

Voici environ quatre mois, les États et Gouvernements membres m'investissaient de leur confiance, en me confiant la noble et exaltante mission d'animer et de coordonner l'action du Secrétariat technique permanent. Une mission stratégique, au regard du contexte et des enjeux de l'heure ; car, quand bien même la CONFEMEN a réalisé un parcours exemplaire, il reste encore et restera toujours beaucoup à faire dans ce secteur clé de l'éducation.

Permettez-moi de saisir l'occasion, une fois de plus, pour vous dire merci et vous renouveler toute ma reconnaissance. Je joins ma voix à celle des autorités de ce pays pour vous souhaiter la bienvenue.

Dans l'exécution de cette mission que nous sommes honorés de conduire, vous êtes, par votre rôle et votre engagement, maintes fois démontré par ailleurs, les femmes et les hommes sur lesquels nous comptons en premier en tant que correspondants nationaux.

Cette première réunion de contact m'offre ainsi l'agréable occasion de réitérer cet engagement à conduire cette mission avec dévouement et abnégation, dans une dynamique de consultation et de concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires de la CONFEMEN.

Mesdames et messieurs les correspondants nationaux,

Bien plus qu'une occasion de contacts formels et directs avec les premiers collaborateurs avec lesquels nous sommes appelés à donner corps aux orientations fixées par les ministres, cette réunion du Groupe de travail représente une opportunité d'échanges et de partage sur des questions de grande importance engageant notre institution.

C'est donc une réunion déterminante qui nous réunit aujourd'hui, dans la mesure où elle marque le début des activités d'après la célébration du cinquantenaire ; un évènement que nous avons célébré avec faste, ici même à Dakar, et qui a permis de faire la rétrospective du chemin parcouru depuis un demi-siècle.

L'objectif de cette rencontre est d'examiner et d'amender un certain nombre de documents, tels que :

- le plan d'action pluriannuel (2011-212), son cadre logique et son budget ;
- le bilan et les perspectives du PASEC, notre outil commun d'évaluation des acquis scolaires et les performances des systèmes éducatifs des pays francophones ;
- la note de cadrage portant sur des thématiques d'études à réaliser d'ici la session ministérielle de 2012 ;
- l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la 54e session ministérielle, tenue en novembre 2010 à Dakar ;
- la note d'orientation de la 55e session ministérielle ;
- le cahier de charges et la stratégie de redynamisation du travail des CN.

En plus de ces documents soumis à votre analyse critique, il vous sera exposé, à titre de compte rendu, le rapport technique et financier 2010 du STP au nom du principe d'obligation de rendu de compte.

Pour ces quatre (4) jours de travaux, l'agenda est bien rempli. Je vous invite donc à être assidus et pragmatiques pour pouvoir réaliser efficacement les objectifs de cette réunion qui prépare la réunion du Bureau de la CONFEMEN prévue pour le mois de mai 2011 au Cameroun.

Cette rencontre, voudrais-je dire, nous permettra de poser ensemble les jalons des actions à mener afin, d'une part, de consolider les nombreux acquis de notre institution, notamment depuis l'adoption du plan de relance en 2002 ; d'autre part, de créer les conditions optimales pour relever d'autres défis, particulièrement en matière de qualité de l'éducation.

Mesdames et messieurs les correspondants nationaux,

Le programme d'activités 2011 -2012 que le Secrétariat technique permanent soumet à votre appréciation est un programme combiné qui, vous l'aurez sans doute remarqué, répond à un ordonnancement logique habituel qui prend toutefois en compte les pistes d'actions nouvelles à prospecter.

La redéfinition des axes que nous proposons vise ainsi à conformer notre action, à la fois avec la vision et les orientations des ministres, mais également pour donner encore plus de visibilité à l'action de la CONFEMEN, considérée dans son intégralité, tout en tenant compte des idées novatrices dégagées par les études menées dans le cadre de la 54e session ministérielle et du cinquantenaire de notre institution.

Mesdames et messieurs les correspondants nationaux,
Chers invités,

Je voudrais terminer mon propos en vous exprimant notre fervente admiration pour cette abnégation avec laquelle vous servez la cause de l'éducation en francophonie et vous remercier sincèrement pour le précieux concours que vous avez toujours apporté au Secrétariat technique permanent dans la réalisation de ses cahiers de charge.

Je vous remercie de votre aimable attention, en souhaitant que cette première réunion du Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux soit couronnée de succès.

Je vous remercie.

80e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE (CPF)

Paris (France), le 17 mars 2011

- Monsieur le Secrétaire général de l'OIF, son Excellence Monsieur Abdou DIOUF
- Mesdames et Messieurs les représentants spéciaux des chefs d'État des pays membres du CPF de l'OIF
- Mesdames et Messieurs les partenaires de l'OIF
- Honorables invités en vos rangs, titres et grades, tout protocole respecté

J'ai l'insigne honneur de prendre la parole au nom de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) qui compte aujourd'hui 44 pays et gouvernements membres pour remercier l'OIF pour cette invitation à la 80e session du Conseil permanent de la Francophonie. C'est la toute première session du nouveau secrétaire général de la CONFEMEN que je suis.

Je me nomme KI Boureima Jacques, je suis originaire du Burkina Faso. J'ai été élu SG de la CONFEMEN en novembre 2010 et j'ai pris fonction en janvier 2011. Je voudrais saisir l'occasion pour renouveler mes remerciements et ma gratitude aux ministres, aux chefs de délégations et à toutes les personnes qui ont contribué à mon élection.

L'OIF et la CONFEMEN ont un partenariat naturel, parce qu'elles partagent les mêmes valeurs, notamment l'éducation, la formation des jeunes, la diversité culturelle et linguistique, la paix, la tolérance, la démocratie, le développement durable, le respect des droits humains et ont des intérêts communs tels que la promotion de la langue française et de l'espace francophone, notre patrimoine commun.

C'est dire donc que beaucoup de choses nous rapprochent et nous unissent. Dans le cadre de notre partenariat dynamique et gagnant–gagnant, l'OIF appuie la CONFEMEN dans deux principaux axes de son programme d'activités : l'information et la communication pour plus de visibilité des actions de la CONFEMEN et l'axe sur le pilotage de la qualité des systèmes éducatifs des pays francophones.

L'OIF, à travers sa direction de l'éducation et de la formation, est présente à toutes les grandes rencontres de la CONFEMEN et apporte chaque fois un appui technique fort appréciable, permettez-moi de saluer cet effort d'accompagnement et cette solidarité institutionnelle. C'est également l'occasion de féliciter le projet IFADEM de l'OIF pour sa pertinence et son efficacité sur le terrain. Un projet qui met au centre de ses interventions le professionnalisme des enseignants et la culture des TIC.

Monsieur le Secrétaire général de l'OIF,
Mesdames et Messieurs les représentants spéciaux des Chefs d'État des pays membres du CPF,
Honorables invités,

La CONFEMEN vient de célébrer ses 50 ans lors de la 54e session ministérielle à Dakar en novembre 2010. À cette occasion, il a été fait le bilan du plan de relance adopté en 2002 à Ouagadougou. Les résultats atteints sont satisfaisants. Il est alors de mon devoir de consolider ces acquis et de donner de nouvelles perspectives à l'institution qui est devenue de plus en plus crédible, visible avec une notoriété fort appréciable.

C'est pourquoi, notre plan d'action pluriannuel (2011–2012) qui est en cours de finalisation se déroulera autour de cinq principaux axes prenant en compte de nouvelles thématiques de réflexion dans la perspective du bilan des OMD en 2015, surtout en ce qui concerne les objectifs de l'EPT.

Les axes définis sont :

- l'information et la communication ;
- l'évaluation des performances des systèmes éducatifs : coûts et efficacité ;
- la gouvernance, la concertation et la promotion des intérêts communs ;
- la formation professionnelle ;
- le fonctionnement du STP et la mobilisation de ressources financières.

Les thématiques porteuses d'enjeux programmées pour la réflexion et qui vont constituer à terme la contribution de la CONFEMEN aux grands débats sur l'éducation aux niveaux international et national, sont :

- Coûts/efficacité des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;
- Gouvernance des systèmes éducatifs dans le cadre du processus de la décentralisation (rôle des acteurs ; les capacités managériales des directeurs d'écoles et/ou des chefs d'établissements ; les capacités des collectivités territoriales ; le transfert des compétences et des ressources…) ;
- La valorisation de la formation professionnelle et les passerelles entre l'enseignement primaire, le post primaire et la formation professionnelle ;
- Le renforcement du professionnalisme des enseignants au niveau de la préparation de la classe ;
- Le suivi et l'évaluation de l'évolution des systèmes éducatifs dans la perspective de rendre compte en 2015 au bilan des OMD.

Mesdames et messieurs,
Honorables invités,

En plus de ces thèmes spécifiques porteurs d'enjeux, la CONFEMEN a choisi pour sa 55e session ministérielle qui aura lieu en 2012 le thème : « La diversification de l'offre éducative : une solution pour l'école de demain avec la prise en compte du développement durable et des technologies de l'information et de la communication (TIC) ».

Ce thème traitera de la diversification de l'offre d'éducation tant du point de vue du formel que du non formel, de la prise en compte des langues nationales, des besoins spécifiques des groupes vulnérables, du souci de l'équité au niveau du genre et au niveau géographique. Il abordera également l'intégration et le développement des TIC dans les systèmes éducatifs dans la perspective d'assurer le développement durable.

Tous ces chantiers nécessiteront de ressources additionnelles et se réaliseront progressivement avec le temps et le concours de nos partenaires, dont l'OIF.

Vive la francophonie, ce grand espace de dialogue, d'échanges et de partage d'expérience ; vive le partenariat OIF/CONFEMEN.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES 10 MOTS DE LA FRANCOPHONIE

Dakar (Sénégal), le 25 mars 2011

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants du Corps diplomatique
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations partenaires
- Mesdames et Messieurs les membres du Groupe des amis de la Francophonie du Sénégal
- Mesdames et Messieurs les membres du jury
- Chers élèves, chers enseignants et chers encadreurs pédagogiques
- Honorables invités en vos rangs, titres et grades, tout protocole respecté

Il est un immense plaisir pour moi de vous accueillir aujourd'hui à la Place du souvenir pour cette « Matinée Éducation et Francophonie » qui réunit encore une fois cette année de nombreux acteurs qui ont à cœur le français comme langue de partage.

Cette activité qui célèbre et magnifie les talents des jeunes dans l'utilisation de la langue française, un patrimoine commun à tout l'espace francophone, était initialement prévue pour le 18 mars dernier, mais pour des raisons indépendantes de notre bonne volonté, elle a été reportée à ce matin 25 mars 2011. Toutes nos excuses pour le désagrément que cela pourrait vous causer. La cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours des 10 mots de la francophonie vient clore les manifestations de la quinzaine de la francophonie célébrée au niveau de la République du Sénégal en partenariat avec tous les acteurs. Je vous remercie de votre disponibilité, sachant vos agendas surchargés.

Mesdames, messieurs,
À tous et à toutes ici présents, qui êtes les porteurs de cette communauté francophone, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue en ce lieu aussi symbolique, appelé « Place du souvenir africain». Cet événement est également le reflet de la solidarité et de partage de mêmes valeurs si chères à notre Francophonie, telles la paix, la diversité culturelle et linguistique, la démocratie, la liberté, le respect des droits humains, le développement durable, pour ne citer que celles-ci à titre d'exemples. L'éducation, à l'école comme en famille, est le principal porteur de ces valeurs.

Mesdames et messieurs,
Honorables invités,
Votre présence en si grand nombre témoigne de l'intérêt que vous portez à l'éducation et à la Francophonie. À travers cette présence, vous honorez la cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'édition 2011 du concours des 10 mots de la Francophonie. Soyez-en remerciés. L'organisation de la présente cérémonie a été possible grâce à une synergie d'actions de plusieurs partenaires, notamment :

- le ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, dont le ministre est par ailleurs le président en exercice de la CONFEMEN et qui a facilité et réussi l'organisation de ce concours comme d'habitude ;
- le ministère de la Culture et du Patrimoine classé ;
- l'Ambassade du Luxembourg ;
- la Direction de la Francophonie ;
- l'Ambassade du Burkina Faso ;
- la Délégation Walonie-Bruxelles ;
- l'Agence universitaire de la Francophonie ;
- la CONFEJES.

Permettez-moi de manifester publiquement et de manière solennelle au nom des acteurs de l'éducation, surtout au nom des élèves, des enseignants et des parents d'élèves, notre reconnaissance et notre profonde gratitude à l'endroit de tous ces généreux donateurs pour leur geste de solidarité. La CONFEMEN, par ma voix, vous adresse ses sincères remerciements.

Je voudrais enfin faire une mention spéciale au Groupe des Amis de la Francophonie du Sénégal, creuset dans lequel la CONFEMEN s'intègre parfaitement, et dont je salue le dynamisme et les initiatives.

Mesdames, messieurs,
Les objectifs visés à travers ce concours des 10 mots sont :

- développer chez les jeunes scolaires l'esprit de créativité à partir des mots ;
- renforcer leurs capacités rédactionnelles en français ;
- encourager l'expression des sentiments, des talents et des valeurs révélées et/ou en veilleuse chez les enfants et les adolescents ;
- permettre aux jeunes scolaires de révéler à la communauté éducative leurs talents et leur degré de connaissance et de maniement de la langue française ;
- donner l'occasion aux élèves de valoriser et de réinvestir efficacement les acquis scolaires en français ;
- enfin, offrir aux élèves l'occasion d'aimer et de promouvoir la langue française aussi riche.

Mesdames, messieurs,
Honorables invités,
Pour cette sixième édition, conformément à son processus d'expansion, la CONFEMEN a élargi une fois de plus l'étendue du concours des 10 mots à trois (3) autres pays qui sont le Liban, le Bénin et le Togo. En plus du Sénégal, c'est maintenant neuf pays qui organisent dans leurs écoles cet exercice de littérature qui veut promouvoir la richesse et la qualité de la langue française.

Une fois encore, nous avons déployé tous nos efforts afin d'améliorer le concours et faire participer le plus grand nombre d'enfants à travers l'espace francophone, afin qu'ils puissent bénéficier de cette vitrine d'expression.

Je voudrais à cet effet souligner le précieux travail de tous les acteurs engagés dans le processus d'organisation et qui assurent chaque année le succès de la tenue du concours des 10 mots, et dont la motivation n'a d'égal que la conviction qui les anime. Je veux parler des membres du RESACLAP et de tant d'autres réseaux d'enseignants qui ont assuré le bon fonctionnement de cette édition et dont certains ont formé les membres du jury. Leur implication démontre bien toute leur ardeur à poursuivre leur travail d'enseignement et d'encadrement.

L'édition 2011 du concours s'inscrit dans la continuité des événements qui ont marqué le cinquantenaire de la CONFEMEN, célébré à Dakar en novembre dernier, et qui ont souligné les apports de cette institution de la francophonie depuis sa création en 1960. Ce fût l'occasion de retracer le parcours impressionnant et les progrès réalisés en éducation dans la dernière décennie (2000–2010) et de rappeler les défis à relever dans un futur proche pour assurer à tous un enseignement de qualité. Élu secrétaire général de la CONFEMEN lors de la 54e session ministérielle qui ponctuait le cinquantième anniversaire, je réitère avec cette édition du concours des 10 mots de la Francophonie, l'une des missions que s'est dotée la CONFEMEN, à savoir la création d'un espace de valeurs partagées, d'expertise et de solidarité agissante dans lequel s'enracine notre appartenance au monde francophone.

Cette année, l'Organisation internationale de la Francophonie a retenu pour sa Quinzaine le thème de « Sciences, technologies et solidarité au service du développement ». Dans le contexte actuel de la mondialisation et du développement fulgurant des technologies de l'information et des communications, il est d'autant plus pertinent de se questionner sur ce nouvel ordre mondial et de voir comment ce progrès peut ouvrir la porte à un développement durable.

C'est aussi le combat de la francophonie, c'est-à-dire la construction d'un espace solidaire de valeurs partagées, dans le respect des différences de chacun. Les jeunes d'aujourd'hui sont les piliers de notre monde de demain, aussi le thème de cette année veut mettre en évidence leur vision du développement en lien avec l'épanouissement de leur communauté.

En cette Année internationale de la jeunesse, le secrétaire général de l'OIF a voulu souligner de façon toute particulière l'essor de cette génération future en dédiant la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars dernier, à cette jeunesse montante. Les enfants d'aujourd'hui sont notre espoir de demain et il nous incombe de leur transmettre nos valeurs de partage et de respect dans un monde sans cesse en mouvement.

Le concours des 10 mots de la Francophonie est en ce sens une activité phare qui laisse aux jeunes la possibilité d'imaginer et de bâtir ce monde meilleur à l'intérieur d'une langue commune qu'est le français.

Mesdames et messieurs,
Reprenant la tradition des dernières éditions, je me suis également soumis, à l'instar de tous les lauréats du concours présents à la cérémonie d'aujourd'hui, à cet exercice de rédaction, et j'offre aux enfants ce message qui comporte l'intégralité des 10 mots de la Francophonie.

Chers enfants,
Suivant le **FIL** de vos convictions, je vous invite à marcher **MAIN** dans la main afin de bâtir un monde meilleur. Tous unis dans la même **CORDÉE**, vous reflétez le flambeau de la Francophonie et toute l'immensité de sa diversité culturelle qu'il faut préserver.

Alors que les échanges entre les peuples se font de plus en plus nombreux, il faut unir nos voix et chanter en **CHOEUR**, que chacun se fasse entendre et trouve sa place au soleil, pour que se tisse **HARMONIEUSEMEN**T la toile qui reliera les hommes de demain.

Le développement des sciences et des technologies en cette ère de mondialisation doit se mettre au service de la solidarité entre les communautés. Nous devons les exploiter comme autant d'occasions de **RÉSEAUTER**, de créer des liens et des passerelles qui viendront fortifier l'espace francophone.

J'ai confiance que vous ferez de l'avenir un lieu **ACCUEILLANT** pour tous.

Chers enfants,
Chers petits amis de la francophonie,
Votre participation au concours des 10 mots de la Francophonie montre bien votre volonté de vous investir dans la construction de ce monde de demain **AVEC** toute l'énergie et l'ardeur que nous vous connaissons. Déjà, vous exercez votre créativité à l'invention d'une vitrine d'expression **COMPLICE** de votre réalité.

Aujourd'hui tous réunis pour célébrer votre talent et votre inspiration, j'ose espérer que ce n'est là que le prélude à de fastueuses **AGAPES** qui réuniront autour d'une même table tous les enfants qui ont à cœur l'amour, la protection et la promotion de la langue française.

Alors nous pourrons assister à la floraison d'un monde haut en couleurs, respectueux de chacun, où langues, cultures et traditions s'affichent dans une superbe mosaïque.

Je vous remercie de votre aimable attention.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA RÉUNION DU BUREAU

Yaoundé (Cameroun), du 11 au 14 mai 2011

- Madame la Ministre de l'Éducation du Cameroun ;
- Monsieur le Vice-président de la CONFEMEN ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation des États et Gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN ;
- Monsieur le Directeur de l'Éducation et de la Formation de l'Organisation internationale de la Francophonie ;
- Mesdames et Messieurs les Correspondantes et Correspondants nationaux des pays membres du Bureau ;
- Messieurs les commissaires aux comptes ;
- Messieurs les membres du Comité scientifique du PASEC ;
- Mesdames et messieurs les invités, en vos grades, titres et qualités.

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole ce matin en cette cérémonie officielle d'ouverture des travaux de la première réunion du Bureau mis en place lors de la 54e session ministérielle de la CONFEMEN, tenue à Dakar en novembre 2010 au cours de laquelle j'ai été élu comme secrétaire général de notre institution. Permettez-moi donc de réitérer toute ma reconnaissance pour votre soutien.

Avant tout propos, je voudrais rendre hommage et adresser nos vifs remerciements aux plus hautes autorités du Cameroun pour avoir accepté dès novembre 2010 d'abriter les travaux de la présente réunion du Bureau. Madame la Ministre, je vous prie de transmettre au gouvernement et au peuple du Cameroun tous les remerciements de la CONFEMEN.

Nous disons également merci au comité d'organisation pour la préparation de la réunion, les facilités de voyage et l'accueil chaleureux sous le regard bienveillant et le leadership de Madame la Ministre de l'Éducation de base et sous la coordination du correspondant national du Cameroun.

Aussi, permettez-moi de joindre ma voix à celle de nos hôtes du Cameroun pour souhaiter la bienvenue à tous ceux et à toutes celles qui ont fait le déplacement à Yaoundé malgré vos agendas surchargés. Merci pour cet effort et pour votre disponibilité.

Mesdames et messieurs,

Depuis six mois, les États et Gouvernements membres m'investissaient de leur confiance en me confiant la noble et exaltante mission d'animer et de coordonner l'action du Secrétariat technique permanent.

Une mission stratégique, au regard du contexte et des enjeux de l'heure ; car, quand bien même la CONFEMEN a réalisé un parcours exemplaire, il reste encore et restera toujours beaucoup à faire dans ce secteur clé de l'éducation.

Oui, le contexte international est marqué par de multiples crises qui affectent directement ou indirectement nos systèmes éducatifs. L'espoir de réaliser les objectifs de l'EPT en 2015 s'amenuise dans beaucoup de pays francophones du fait de la rareté des ressources financières et du rythme accéléré de la croissance démographique. Les systèmes éducatifs dans l'espace francophone doivent faire face au double défi de la forte demande de scolarisation et de l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. C'est une chose d'apprendre et acquérir des connaissances ; une autre chose est de comprendre ce que l'on apprend afin d'agir pour un développement durable.

C'est ce paradigme qui anime et oriente les actions de la CONFEMEN afin d'accompagner les systèmes éducatifs dans leur quête de performance.

La CONFEMEN en tant qu'une institution spécialisée de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et regroupant 44 pays, doit faire preuve d'un dynamisme nouveau et d'une solidarité sans faille afin de renforcer sa notoriété, sa visibilité et son expertise sur le plan international en matière d'éducation.

En me référant aux textes fondamentaux de notre institution, notamment aux statuts en son article 20, le Bureau est l'organe exécutif de la CONFEMEN entre deux sessions ministérielles. L'une de ses missions est d'examiner et d'approuver l'exécution du budget, le plan d'action du STP. Il traite de toute question concernant les activités de la conférence. D'où la nécessité absolue de tenir régulièrement les différentes réunions du Bureau.

Je vous remercie pour votre engament et votre rôle déterminant dans le bon fonctionnement des instances de la CONFEMEN.

Mesdames, messieurs,

Il y a deux mois, se tenait à Dakar (Sénégal) la Réunion du Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux (CN) des États et Gouvernements membres du Bureau. Au cours de cette réunion préparatoire de l'intersession qui nous réunit aujourd'hui, le Secrétariat technique permanent a soumis à l'examen critique des CN un certain nombre de documents qui ont été finalisés par la suite et inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Bureau pour adoption. Il s'agit entre autres :

- du plan d'action pluriannuel (2011-212), son cadre logique et son budget ;
- du rapport de la commission administrative et financière (CAF) ;
- du document de synthèse sur l'analyse de la faisabilité de la mise en œuvre des recommandations de la 54e session ministérielle ;
- de la note de cadrage sur des thématiques porteuses d'enjeux dans la perspective de 2015 ;
- des TDR sur la formation professionnelle dans le cadre des assises qui seront organisées en partenariat avec l'OIF ;
- du document d'orientation de la 55e session ministérielle de 2012 ;
- du bilan et des perspectives du PASEC, notre outil commun d'évaluation des acquis scolaires et des performances des systèmes éducatifs des pays francophones ;
- de la note justifiant la nécessité de réviser les statuts de la CONFEMEN.

Ces documents seront soumis à votre appréciation en vue de les adopter.
Ce sont là les points saillants de nos échanges au cours de ces deux jours de travail.

Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les CN,
Chers invités,

Je voudrais terminer mon propos en vous exprimant notre fervente admiration pour cette abnégation avec laquelle vous servez les causes de l'éducation en francophonie et vous remercier sincèrement pour le précieux concours que vous avez toujours apporté au Secrétariat technique permanent dans la réalisation de ses missions.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie de votre aimable attention.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA RÉUNION DU BUREAU

Cameroun (Yaoundé), du 11 au 14 mai 2011

- Madame la Ministre de l'Éducation du CAMEROUN ;
- Monsieur le Vice-président de la CONFEMEN, Président de la Réunion du Bureau ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation des États et Gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN ;
- Monsieur le Directeur de l'Éducation et de la Formation de l'Organisation internationale de la Francophonie ;
- Mesdames et Messieurs les Correspondantes et Correspondants nationaux des pays membres du Bureau ;
- Messieurs les commissaires aux comptes ;
- Messieurs les membres du Comité scientifique du PASEC ;
- Mesdames et messieurs les invités, en vos grades, titres et qualités,

Nous arrivons à la fin de nos travaux, avec la satisfaction d'avoir épuisé l'ordre du jour de notre réunion dans les délais prescrits. Les échanges que nous avons eus au cours de ces quatre jours ont été à la hauteur de nos attentes.

Je pense ne pas trahir l'avis général en disant que nous sortons de cette intersession avec l'assurance d'avoir atteint nos objectifs, en termes de partage et de validation des documents, de bilan et de programmation technique et budgétaire des activités ainsi que des instruments de leur mise en œuvre. Je dirais même que nos échanges, qui ont été particulièrement riches et fructueux, ont renforcé les fondements du devenir de notre institution, aussi bien en termes de vision, du financement de son plan d'action pluriannuel (2011-2012) qu'en termes de perspectives de développement.

Nous restons convaincus à la sortie de ces échanges que les débats budgétaires sont passionnants et enrichissants. Les excellentes contributions enregistrées au cours de cette réunion ouvrent incontestablement de nouvelles pages de l'histoire de notre institution.

Nous souhaitons que ces nouvelles pages soient encore plus glorieuses que celles que nous venons d'écrire ensemble dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance.

Des jalons solides ont été posés ici, au Cameroun, et nous ne pouvons que nous réjouir de l'engagement renouvelé des États et Gouvernements membres à consolider le rôle de soutien et d'accompagnement de la CONFEMEN dans l'élaboration des politiques éducatives.

Mesdames et messieurs,

Au terme de cette réunion qui aura donc répondu à nos attentes, je voudrais réitérer aux différentes délégations présentes au Cameroun l'attention particulière portée à cette réunion. Nous avons été assidus et efficaces durant ces quatre jours de travaux. Je vous en félicite.

Je voudrais exprimer notre totale satisfaction aux plus hautes autorités et au peuple du Cameroun, la totale gratitude de la CONFEMEN pour tous ces honneurs et ces égards auxquels nous avons eu droit durant ce séjour, qui témoignent sans aucun doute de l'attachement constant du Cameroun et de ses dirigeants au rayonnement de la CONFEMEN.

Qu'il me soit permis de faire une mention spéciale à Madame Hadidja ALIM YOUSSOUF et à ses collaborateurs, en particulier Monsieur Simon Pierre Fouda, correspondant national de la CONFEMEN, pour leur investissement remarquable dans le succès de cette réunion.

Je n'oublierai pas non plus tous les organisateurs de cette réunion à tous les niveaux, dont le professionnalisme, l'abnégation à la tâche et le sens du travail bien fait ont été à la hauteur des enjeux. Que tous ceux qui n'ont été explicitement cités ici sachent que leur concours a été tout aussi magnifique et la CONFEMEN les en remercie chaleureusement.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Kinshasa (République Démocratique du Congo), le 6 juillet 2011

- Les autorités de la RDC
- Excellence, Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie
- Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Honorables parlementaires
- Distingués invités, en vos rangs, titres et qualités

C'est un grand honneur pour la CONFEMEN d'être invitée à cette auguste Assemblée parlementaire de la Francophonie et un agréable devoir pour moi en tant que secrétaire général de la CONFEMEN à prendre la parole au cours de cette session pour échanger avec vous sur une préoccupation commune à l'ensemble de nos pays qui est celle de l'atteinte de l'Éducation pour tous en 2015, placé 2e sur 8 au niveau des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD).

Notre communication va se structurer en trois parties essentielles :
- l'état des lieux des systèmes éducatifs dans l'espace francophone depuis le Forum de Dakar en 2000 ;
- les grands défis auxquels les systèmes éducatifs francophones sont confrontés ;
- les stratégies à déployer pour la réalisation de l'EPT en 2015.

I. État des lieux des systèmes éducatifs francophones au niveau des pays du Sud de 2001 à 2009

Beaucoup d'études et de travaux ont démontré la forte corrélation entre le développement de l'éducation et la réduction de la pauvreté. Des exemples à travers le monde entier continuent de nous convaincre de la véracité de ce constat, notamment le cas des nouveaux pays émergents (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud…). Il est difficile pour tout pays de promouvoir son développement économique et social sans une grande masse critique de ressources humaines formées et qualifiées. La valorisation du capital humain passe avant tout par l'accès à une éducation de qualité pour tous.

Fort de ce postulat, la communauté internationale s'est engagée en 1990 à Jomtien en Thaïlande à réaliser une éducation pour tous. Cet engagement a été renouvelé et renforcé en avril 2000 à Dakar au Sénégal lors du Forum mondial sur l'éducation après un constat d'échec du premier engagement pris à Jomtien. En septembre 2000, 189 pays membres des Nations Unies ont signé la Déclaration du Millénaire témoignant ainsi leur engagement à réaliser les huit (8) objectifs du millénaire pour le développement (OMD) parmi lesquels l'EPT est inscrit comme le 2e objectif. Ces objectifs ont été rendus mesurables et possibles à suivre à travers 21 cibles et 60 indicateurs définis sur la base d'un consensus obtenu entre les pays développés et les pays en développement.

Pour se donner plus de chance de réaliser ces OMD, la communauté internationale adoptera des principes de financement et de gestion de l'aide publique à travers la déclaration de Paris en 2005 dont le but fondamental est d'assurer l'efficacité de l'aide au développement. Parmi ces principes fondamentaux, il faut citer l'alignement et l'harmonisation des procédures de gestion avec les procédures nationales, l'appui budgétaire comme outil de financement des politiques publiques de développement.

Dans le cadre de l'éducation et en vue de booster les indicateurs d'accès et d'amélioration de la qualité, les pays donateurs ont mis en place une structure pour mobiliser davantage de ressources additionnelles, appelée Fast Track Initiative (FTI). En plus des financements de l'État et ceux à travers les coopérations bilatérales et multilatérales, les systèmes éducatifs des pays en développement bénéficient des ressources FTI sur la base de requête bien préparée, introduite et approuvée par les instances du FTI sous forme de subventions non remboursables.

Toutes ces actions de solidarité et ces efforts faits de la part des donateurs et des pays bénéficiaires ont permis de réaliser en moins de 10 ans des progrès fort appréciables tant sur le plan de l'accès, de la qualité, que de la gestion et du pilotage des systèmes éducatifs dans les pays en développement en général et dans les pays francophones en particulier. Alors, quel bilan peut-on faire dans les pays francophones ?

1.1 Accès

L'accès aux systèmes éducatifs se mesure à travers un certain nombre d'indicateurs, tels que : les taux d'admission et de scolarisation en brut et en net, ainsi que le taux d'achèvement. Ces indicateurs sont également utilisés pour apprécier les capacités de couverture ou d'enrôlement des enfants en âge d'aller à l'école. Les données récentes disponibles des pays francophones concernés par la présente analyse datent de 2009 ou de 2008, selon la base de données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO (ISU).

Le mouvement mondial pour l'EPT a fortement contribué au développement rapide des systèmes éducatifs dans les pays en développement. Les données ci-dessous l'attestent.

PRINCIPAUX INDICATEURS pour 2008 ou 2009

Tableau n° 1 : Aire géographique : Afrique subsaharienne Ouest

N°	Pays	TBA			TBS			Tx Ach		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
1	Bénin	161,27	152,3	156,9	129,206	114,23	121,85	70,52	53,16	61,99
2	Burkina Faso	89,728	83,48	86,66	82,907	75,404	78,287	46,31	39,6	43,01
3	Cap-Vert	77,753	85,17	87,36	101,761	94,377	98,085	86,7	86,55	86,62
4	Côte d'Ivoire	76,777	66,59	71,7	81,1873	66,048	73,642	54,24	38,67	46,48
5	Guinée	105,82	95,62	100,8	6,6772	82,777	89,848	70,54	52,56	61,71
6	Guinée-Bissau	...	...	...	...	...	...	...	...	...
7	Mali	102,33	88,77	95,62	102,889	86,288	94,669	67,22	51,54	59,45
8	Mauritanie	112,1	119	115,4	100,616	108,35	104,37	...	...	...
9	Niger	97,107	82,79	90,11	9,2397	55,158	62,37	46,75	33,58	40,32
10	Sénégal	96,35	102,1	99,21	82,0521	85,426	83,725	56,41	57,32	56,86
11	Togo	105,28	102	103,6	113,383	99,407	106,39	72	51,76	61,44

Au niveau de l'aire géographique « Afrique subsaharienne Ouest » qui regroupe 11 pays (cf. tableau ci-dessus), trois (3) pays (Bénin, Mauritanie, Togo) ont réalisé depuis 2009 des TBA et des TBS de plus de 100% ; cinq (5) pays (Burkina Faso, Cap-Vert, Guinée, Mali, Sénégal) ont des TBA et des TBS compris entre 78 et 99%. La Côte d'Ivoire et le Niger sont en deçà de 75% de taux de scolarisation. Les données de la Guinée-Bissau ne sont pas disponibles.

En termes d'inscription et de couverture des enfants en âge d'aller à l'école la majorité des pays est en passe de réaliser la scolarisation universelle. Toutefois, les taux d'achèvement sont en deçà des attentes et nécessitent encore des efforts supplémentaires. Le plus fort taux d'achèvement (87%) est réalisé par le Cap-Vert ; le plus faible taux est celui du Niger (40%). Les autres pays francophones de l'Afrique de l'Ouest ont des taux d'achèvement situés entre 43% et 61%. Cela signifie qu'il existe beaucoup d'abandons et de redoublements au niveau de ces systèmes éducatifs.

Tableau n° 2 : Aire géographique : Afrique subsaharienne Centre (2008 ou 2009)										
N°	Pays	TBA			TBS			Tx Ach		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
12	Cameroun	134,08	117	125,6	121,996	105,51	113,81	79,58	67,23	73,44
13	République centrafricaine	109,51	85,57	97,47	103,784	73,563	88,575	47,33	28,84	38,02
14	Tchad	131,44	98,44	115	105,24	74,162	89,748	42,5	24,39	33,47
15	Congo	115,06	111,8	119,5	123,499	115,52	119,54	76,58	71,52	74,07
16	RDC	118,58	106,2	112,4	97,5441	83,018	90,285	66,06	45,65	55,85
17	Gabon	97,492	97,39	97,44	134,993	134,21	134,61	68,08	70,94	69,5
18	Sao Tomé-et-Principe	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Les six (6) pays francophones de la de la zone « Afrique du Centre » (les données de Sao Tomé-et-Principe ne sont pas disponibles) ont presque ou plus de 100% de TBA. Cela indique que la grande majorité des enfants qui ont l'âge officiel d'inscription en première année du primaire sont inscrits. Ces pays ont une bonne capacité de couverture en matière de scolarisation selon les statistiques présentées dans le tableau ci-dessus. Il en est de même pour le TBS.

Paradoxalement, les taux d'achèvement sont relativement faibles, voire très faibles dans certains pays tels que la République Centrafricaine (38%) et le Tchad (33%). Les meilleurs taux d'achèvement sont enregistrés au niveau du Congo (74%) et du Cameroun (73%). Pourtant l'objectif visé à travers l'Éducation pour tous est de 100% des enfants ayant complété l'enseignement primaire. Des efforts doivent être faits au niveau du maintien des élèves dans le système éducatif et au niveau de l'amélioration des apprentissages.

Tableau 3 : Aire géographique : Afrique subsaharienne Est et océan Indien (2008 ou 2009)										
N°	Pays	TBA			TBS			Tx Ach		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
19	Burundi	152,07	145,5	148,8	149,11	144,17	146,64	54,2	50,67	52,44
20	Comores	...	...	...	...	...	...	...	...	...
21	Djibouti	64,925	56,71	60,85	57,5718	51,336	54,479	36,86	33,82	35,35
22	Madagascar	...	...	...	...	...	...	...	...	...
23	Maurice	98,777	99,22	98,99	99,99	100,08	100,04	88,96	89,79	89,37
24	Rwanda	194,22	188,5	191,3	149,846	151,45	150,66	52,02	55,9	53,98
25	Seychelles	56,41	57,32	56,86	...	...	...	...	...	...

Le tableau 3 ci-dessus présente la situation des indicateurs d'accès (TBA, TBS) et du taux d'achèvement du primaire des pays francophone de l'aire géographique de l'Afrique de l'Est et de l'océan Indien pour l'année 2008 ou 2009 selon la disponibilité des données des pays. Au niveau de cette zone géographique, deux (2) pays, le Burundi et le Rwanda présentent une situation exceptionnelle. Le Burundi a un TBA de 149% et un TBS de 147% et quant au Rwanda, le TBA est de 191% et le TBS, 151%. Cela pose un problème de fiabilité des données de population sous-estimées par rapport aux données du recensement scolaire ou encore il s'agit d'une surestimation des effectifs des élèves. Malgré le

phénomène des redoublements encore élevés dans les systèmes éducatifs francophones, on ne peut pas scolariser deux fois plus le nombre d'enfants qu'il y a dans un pays.

La situation de Maurice est satisfaisante et cohérente. Il est à 100% de TBA et de TBS et plus de 89% de taux d'achèvement. Ce pays est très proche de la cible de 2015.

Tableau n° 4 : Autres aires géographiques : Asie - pacifique, Maghreb, Proche Orient, Europe centrale et orientale, Antilles (2008 ou 2009)

N°	Pays	TBA			TBS			Tx Ach		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
26	Cambodge	128,67	122,1	125,5	119,665	112,03	115,92	...	...	...
27	RDP lao	124,2	115,5	119,9	117,27	106,22	111,84	78,28	70,99	74,7
28	Vanuatu	102,44	99,97	101,2	110,839	105,15	108,07	82,94	82,76	82,85
29	Vietnam	...	...	...	...	...	...	...	...	...
30	Haïti	...	...	...	...	...	...	...	...	...
31	Liban	99,694	105,4	102,5	104,289	101,98	103,16	82,9	86,99	84,91
32	Maroc	106,87	105,9	106,4	111,941	102,7	107,4	83,66	77,02	80,39
33	Tunisie	106,00	107,1	106,5	108,283	105,77	107,07	92,66	93	92,82
34	Egypte	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Pour les autres aires géographiques, regroupant les pays de l'Asie, du Pacifique, du Maghreb, du Proche-Orient, de l'Europe centrale et orientale et des Antilles, les TBA et les TBS sont au-delà de 100%. Les taux d'achèvement sont compris entre 75% et 93%. Les pays qui ne disposent pas de données sont le Vietnam et Haïti. Les neuf (9) pays de cette zone géographique devraient pouvoir réaliser en principe la scolarisation universelle et l'achèvement total du primaire en 2015 si les efforts se maintiennent.

En plus des TBA et des TBS, il est intéressant d'observer l'évolution des taux nets de scolarisation (TNS) qui traitent des effectifs des élèves et des populations du même groupe d'âges spécifiques. Cet indicateur reflète beaucoup mieux la réalité de scolarisation que les taux bruts. Les TNS permettent d'apprécier les capacités réelles des pays à couvrir la demande de scolarisation. Pour mieux apprécier les progrès réalisés par les différents pays francophones concernés par les OMD dans le domaine de l'éducation, l'analyse porte sur les données de 2001 et de 2009.

Graphique n° 1 : Évolution des TNS des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest (2001 à 2009)

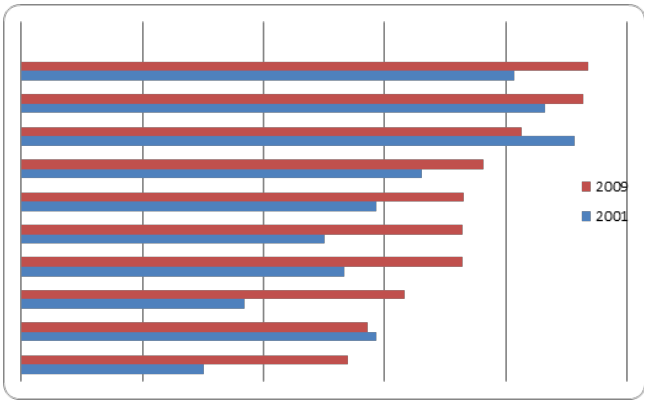

Le graphique indique une progression à des rythmes différents au niveau de la plupart des pays, sauf le Cap-Vert et la Côte d'Ivoire. Le Niger et le Burkina Faso viennent de très loin en matière de taux nets de scolarisation. Malgré des progrès considérables (presque le double des taux de 2001, réalisé en 2009), ces deux pays sont très loin d'une couverture totale de l'ensemble des enfants en âge d'être à l'école, pourtant on est à 4 ans de l'horizon 2015. Le Bénin et le Togo sont au-delà de 90% de TNS en 2009.

Tableau n° 5 : Aire géographique : Afrique subsaharienne Centre (TNS)

N°	Pays	Années					
		2001			2008 ou 2009		
		F	G	T	F	G	T
12	Cameroun	...	...	...	85,6308	97,465	91,5864
13	République Centrafricaine	40,52	55,8262	48,126	56,5649	76,893	66,6631
14	Tchad	44,227	65,6049	54,9479	...	...	...
15	Congo	...	...	...	55,9763	61,801	58,9098
16	RDC	...	...	...	...	...	...
17	Gabon	80,009	80,5242	80,2688	...	...	...
18	Sao Tomé-et-Principe	94,744	98,6353	96,7132	99,5376	95,503	97,4985

Au niveau de la plupart des pays de l'Afrique centrale, les données ne sont pas disponibles. Le tableau ci-dessus le montre. Toutefois, le Cameroun et Sao Tomé-et-Principe ont de très bons taux nets de scolarisation (91,6% et 97,5%) en 2009.

Graphique n° 2 : Évolution des TNS des pays francophones de l'Afrique subsaharienne Est et océan Indien (2001 à 2009)

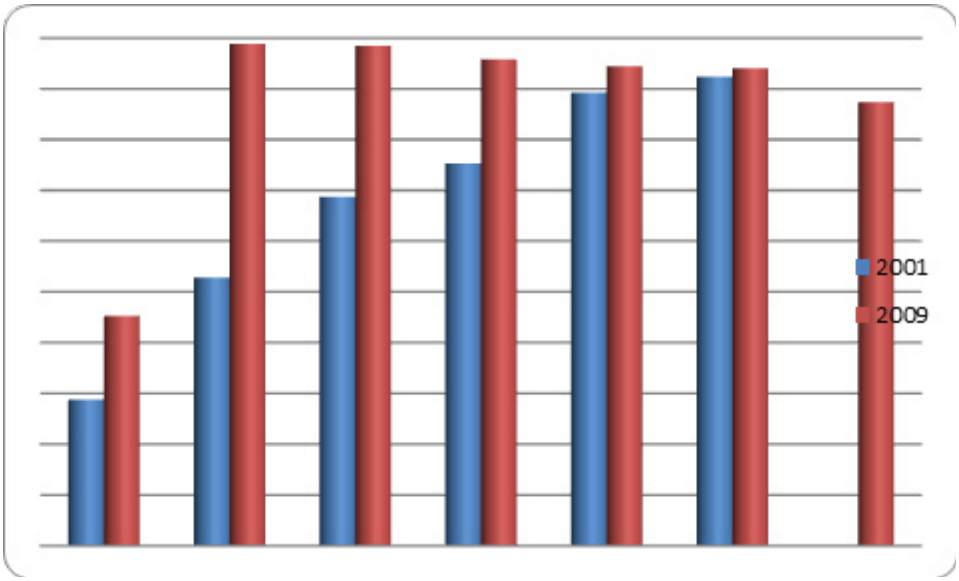

En 2001, les données du Comores ne sont pas disponibles. À part le Djibouti qui accuse un grand retard en matière de scolarisation, les autres pays de cette zone géographique des pays membres de la CONFEMEN ont des taux nets de scolarisation supérieurs ou égal à 90% en 2009. Cela laisse espérer que la couverture totale de l'ensemble des enfants d'âge scolaire se réalisera d'ici 2015 si les efforts sont maintenus. Le Burundi et Madagascar ont fait des progrès considérables en matière de taux net de scolarisation (cf. graphique).

Tableau n° 6 : Évolution des TNS des pays francophones : autres aires géographiques : Asie - pacifique, Maghreb, Proche Orient, Europe centrale et orientale, Antilles

N°	Pays	Années					
		2001			2008 ou 2009		
		F	G	T	F	G	T
26	Cambodge	81,202	87,3486	84,3223	86,7316	90,374	88,588
27	RDP Lao	74,607	80,915	77,8153	80,6736	84,098	82,4168
28	Vanuatu	96,519	95,5347	96,0088	96,2573	98,216	97,2691
29	Viet Nam	91,439	96,4512	93,996	...	...	...
30	Haïti	...	...	...	...	...	...
31	Liban	85,617	86,3323	85,9813	89,3491	90,852	90,1144
32	Maroc	76,63	84,2861	80,5216	88,1306	91,248	89,7148
33	Tunisie	96,39	97,0431	96,7254	98,2431	97,56	97,8904
34	Égypte	...	...	...	...	...	...

Au niveau de cette aire géographique de la CONFEMEN, l'Égypte et Haïti n'ont pas de données disponibles au niveau de la base de données de l'ISU. Au niveau des autres pays, les TNS sont en progression. La Tunisie et le Vanuatu sont à plus de 97% de TNS. Le plus faible indicateur est celui de la République démocratique populaire de Lao, estimé à 82,4% en 2009. Cette zone est en passe de réaliser l'EPT d'ici 2015.

1.2 L'équité

N'étant pas en mesure d'apprécier la problématique de l'équité sous tous ses aspects, nous optons de traiter de la parité genre à partir de l'indice de parité filles/garçons, calculé à partir des différents taux de scolarisation. Le graphique ci-dessous résume la situation.

Graphique n° 3 : Indice de parité fille/garçons à partir des TNS de 28 pays francophone du sud

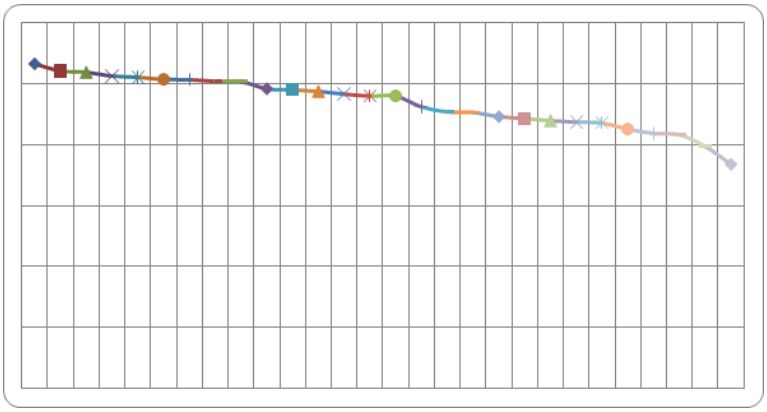

À partir des TNS, on constate qu'au moins 10 pays ont atteint la parité filles/garçons au niveau de la scolarisation. Dans la plupart des pays on est à 8 ou 9 filles pour 10 garçons de même groupe d'âge inscrits à l'école. Le Niger et la République Centrafricaine sont à une parité encore faible en défaveur des filles. Ils sont à 7 filles pour 10 garçons scolarisés de la même tranche d'âge.

Graphique n° 4 : Situation filles/garçons à partir des Taux nets d'admission de 23 pays francophones en développement en 2009

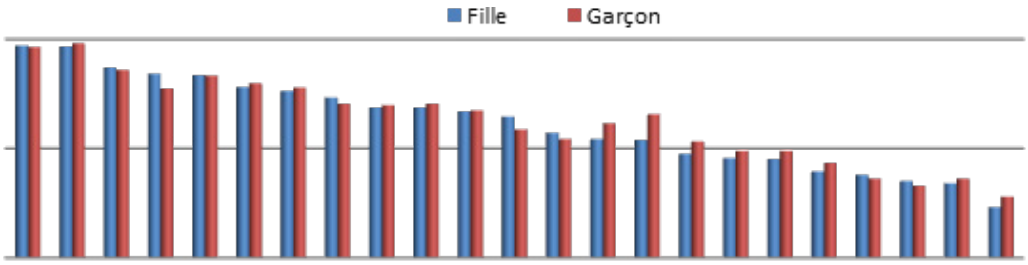

Source : Données de l'ISU

Le graphique n° 4 explique les niveaux de couverture des enfants qui ont l'âge légal d'entrer pour la première fois à l'école primaire. Le premier trait représente la proportion des filles en pourcentage par rapport à leur promotion d'âge (6 ou 7 ans selon les pays) inscrites en première année du primaire et le deuxième trait celle des garçons. La Tunisie et le Rwanda présentent les meilleurs taux nets d'admission, plus de 96% avec une parité presque parfaite. On remarque qu'au niveau de certains pays, les garçons sont sous scolarisés par rapport aux filles. C'est le cas de Seychelles, Liban, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Mauritanie, Vanuatu. En revanche le Niger, le Cameroun, la RDC présentent des disparités de scolarisation en défaveur des filles. L'écart entre le TNA des garçons et celui des filles va de 6 à 12 points de pourcentage. Ces pays doivent renforcer leur politique de scolarisation des filles en mettant l'accent sur l'inscription massive des jeunes filles dès la première année du primaire.

Le Burkina Faso et le Mali ont les plus faibles taux nets d'admission, respectivement environ 35% et 25%. Cela semble anormal, surtout si l'on se réfère aux taux bruts d'admission (TBA) qui sont de l'ordre de 87% pour le Burkina Faso et de 96% pour le Mali en 2009. Cela signifie qu'il y a plus d'élèves qui sont en deçà ou au-delà de l'âge légal officiel du recrutement au primaire. Le système de recrutement des nouveaux élèves entrant pour la première fois à l'école primaire ne donne pas la priorité aux enfants qui ont l'âge légal requis. Le dénominateur semble être surestimé par rapport aux nouveaux inscrits d'âge légal. En plus de ces faibles taux, les filles sont sous- scolarisées par rapport aux garçons sur la base des taux nets d'admission.

1.3 Qualité

Le défi majeur qui se pose de nos jours aux systèmes éducatifs des pays francophones du Sud est l'amélioration de la qualité. Les problématiques liées à l'accès, à l'équité sont presque en voie de résolution. La grande question qui se pose aujourd'hui est de savoir si les pays sont en mesure de maintenir ces enfants massivement inscrits afin qu'ils terminent le cycle primaire. En outre, les acteurs du système éducatif se demandent si les élèves apprennent, comprennent ce qu'ils apprennent et sont capables d'utiliser les acquis scolaires dans la vie courante. D'où toute la problématique de la qualification des sortants du système éducatif au-delà des diplômes obtenus.

Pour apprécier l'état qualitatif des systèmes éducatifs primaires des pays francophones du Sud, membres de la CONFEMEN, nous utiliserons les indicateurs ci- après :

- Le taux d'achèvement du primaire ;
- Les taux de redoublement ;
- Les taux de survie ;
- Les scores des élèves aux tests PASEC en langues (français ou langues nationales) et en mathématiques des 2e et 5e années.

Graphique n° 5 : Comparaison des TBA en 2002 ou 2003 aux Taux d'achèvement en fin de primaire en 2007 ou 2008

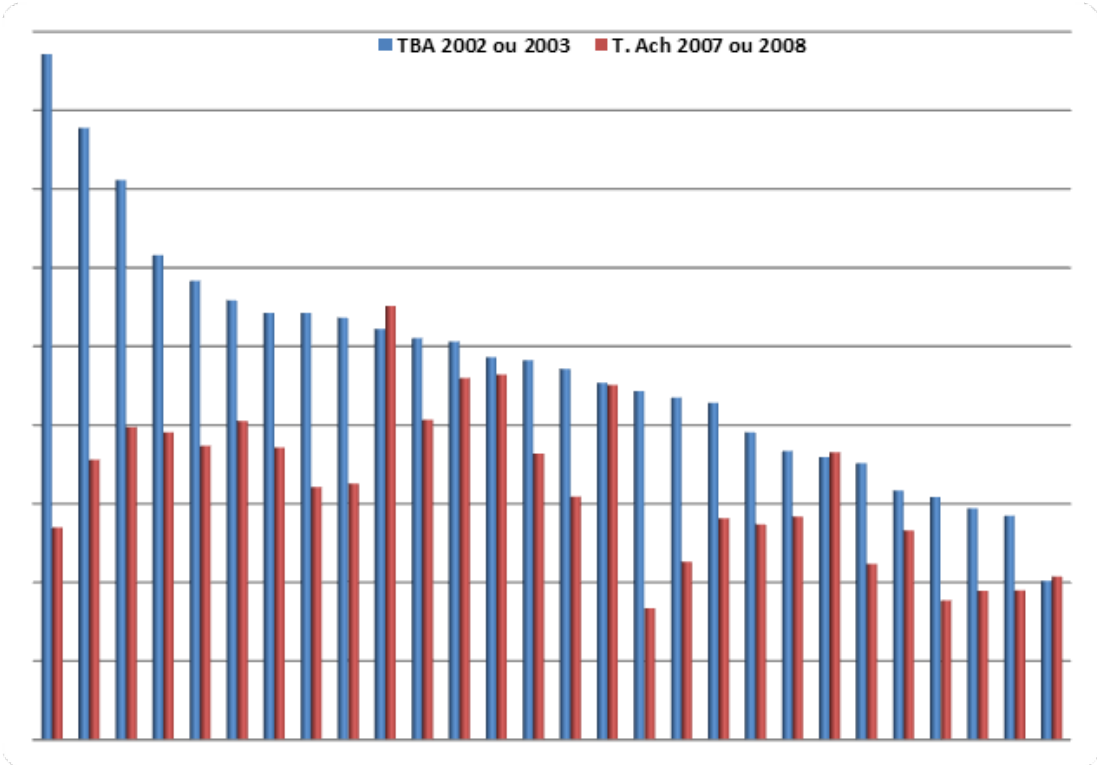

Le graphique n° 5 émane des données des tableaux de l'annexe 3. Il permet de comparer les TBA en première année du primaire et les TBA en fin du primaire, cinq ou six ans après, appelés taux d'achèvement. La différence entre les deux TBA correspond aux déperditions constituées d'abandons et de redoublement. Le graphique traite de la situation de 28 pays francophones en développement, membres de la CONFEMEN. La non-disponibilité des données n'a pas permis de prendre en compte tous les pays. Cette figure montre l'ampleur des déperditions et du gaspillage des ressources mobilisées et mises à la disposition des systèmes éducatifs francophones au niveau des pays du Sud.

À part quelques rares cas où le taux d'achèvement est égal ou supérieur au taux d'admission en première année 5 ou 6 ans auparavant, notamment les Seychelles, l'île Maurice, le Congo et le Djibouti, tous les 24 autres pays ont des taux d'achèvement faibles, voire très faibles. Dans certains cas, la situation est alarmante avec des taux d'achèvement 2 ou 3 fois inférieurs aux taux d'admission en première année. À titre d'exemple, on peut citer le Rwanda, Madagascar, le Cambodge, la Mauritanie, le Burundi, le Tchad. Ces faibles taux d'achèvement contribuent à alimenter le fléau de l'analphabétisme. Le niveau d'écart entre ces deux indicateurs est calculé et présenté dans les tableaux de l'annexe 3.

Les taux de redoublement et les taux de survie

Ces deux indicateurs permettent d'apprécier l'efficacité interne des systèmes éducatifs. Ils servent à réaliser le suivi et l'analyse de la cohorte.

Tableau n° 7 : Aire géographique : Afrique subsaharienne Ouest

N°	Pays	Taux de redoubl. selon les niveaux du primaire						% de redou-blts	Taux de survie dernière année
		1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année		
1	Bénin	2,14	...	...	...	...	27,19	14,30	...
2	Burkina Faso	3,87	7,65	8,86	12,10	12,14	28,56	10,56	71,14
3	Cap-Vert	1,15	21,43	11,53	13,40	7,67	9,11	12,89	...
4	Côte d'Ivoire	14,07	15,61	16,73	18,33	20,57	32,96	18,79	60,77
5	Guinée	10,17	17,24	13,07	18,43	13,62	22,12	15,44	62,61
6	Guinée-Bissau	...	...	...	...	...	...	18,70	...
7	Mali	9,26	9,87	14,41	16,91	20,72	17,19	14,22	79,21
8	Mauritanie	...	...	0,73	2,92	4,15	5,96	3,40	...
9	Niger	...	3,12	3,80	4,61	6,36	18,40	5,05	66,79
10	Sénégal	3,75	7,36	5,58	8,54	7,02	17,13	7,68	57,60
11	Togo	22,90	22,73	24,10	23,23	25,03	20,17	23,73	...

La plupart des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest ont des taux de redoublement relativement moins élevés, surtout dans les classes de 1re et 2e années. Certainement c'est le résultat de mesures limitant ou interdisant le redoublement dans les sous-cycles prises dans le cadre de la politique d'amélioration de l'efficacité interne des systèmes éducatifs. Le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Sénégal ont les plus faibles taux de redoublement en 1re année du primaire. L'idéal serait d'arriver à 0% de redoublement pour ce niveau d'enseignement. En revanche, le cas du Togo est préoccupant, 22 à 25% de taux de redoublement selon les différents niveaux. Les chiffres du tableau n° 7 indiquent que la problématique du redoublement est récurrente et répandue à travers l'ensemble des systèmes éducatifs francophones au niveau des pays en développement.

Bien que les taux de survie sont au-delà de 60% au niveau de la majorité des pays de cette sous-région, ils semblent faibles et demandent à être améliorés. Le plus faible taux de survie se constate au niveau du Sénégal (58%). Sur une cohorte donnée, près du tiers (1/3) n'atteint pas la sixième année du primaire. C'est l'un des signes d'inefficacité des systèmes éducatifs francophones du Sud.

Tableau n° 8 : Aire géographique Afrique subsaharienne Centre									
N°	Pays	Taux de redoubl. selon les niveaux du primaire						% de redou-blts	Taux de survie dernière année
		1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année		
12	Cameroun	17,82	15,01	13,83	15,10	13,56	15,38	16,80	68,64
13	République centrafri-caine	25,28	20,62	27,97	23,86	23,31	28,51	25,62	46,44
14	Tchad	22,80	21,01	22,89	20,86	22,03	23,00	22,83	...
15	Congo	26,02	15,77	31,59	25,54	21,60	9,91	19,66	...
16	RDC	15,50	16,70	17,30	15,80	14,50	9,30	15,34	...
17	Gabon	48,10	32,45	...				34,41	...
18	Sao Tomé-et-Principe	25,42	24,04	21,48	18,18	27,63	27,63	24,22	...

Les pays francophones de l'Afrique centrale se caractérisent par de forts taux de redoublements et de faibles taux de survie. On observe beaucoup de redoublement dès la première année du primaire. La majorité des pays ont des taux de redoublement qui varient entre 15 et 30% quel que soit le niveau d'enseignement. Cela surcharge les classes, annihile les efforts déployés pour aller vers une éducation pour tous. Cette situation interpelle tous les acteurs du système éducatif et souvent on se pose des questions telles que : Pourquoi autant de redoublants par niveau ? Pourquoi nos systèmes éducatifs connaissent tant de contreperformances par rapport à d'autres systèmes éducatifs à travers le monde ?

Tableau n° 9 : Aire géographique Afrique subsaharienne Est et océan Indien									
N°	Pays	Taux de redoubl. selon les niveaux du primaire						%de redou-blts	Taux de survie der-nière année
		1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année		
19	Burundi	35,43	31,98	29,44	29,80	...	49,29	33,75	...
20	Comores	33,26	28,87	28,49	24,10	22,73	26,21	24,43	...
21	Djibouti	3,08	8,44	6,13	5,40	25,63	...	10,57	64,27
22	Madagascar	17,90	27,61	26,57	13,17	23,53	...	19,66	49,39
23	Maurice	...	...	...	...	...	18,23	4,00	96,17
24	Rwanda	17,99	15,84	14,61	15,10	13,43	15,15	17,70	...
25	Seychelles	...	...	...	...	...	...	...	...

Ce tableau présente de forts taux de redoublement. Le Burundi bat le record avec en moyenne un pourcentage de redoublants de 34%. Cela est un véritable frein à l'accès à l'éducation. Dans chaque classe, le tiers des places disponibles est occupé par les redoublants. Ces pays de la zone subsaharienne de l'Est et de l'océan Indien recrutent massivement les enfants à l'entrée du primaire et les redoublent en masse également. Cela ralentit la scolarisation universelle et favorise le décrochage précoce des élèves. Le plus faible taux de survie (49%) sur une cohorte donnée est enregistré au niveau de Madagascar. Cela veut dire que plus de 50% d'une promotion d'élèves n'atteint pas la fin du primaire.

Tableau n° 10 : Autres aires géographiques (Asie - pacifique, Magreb, Proche Orient, Europe centrale et orientale, Antilles)									
N°	Pays	Taux de redoubl. selon les niveaux du primaire						% de redou-blts	Taux de survie dernière année
		1re année	2e année	3e année	4e année	5e année	6e année		
26	Cambodge	19,45	12,51	10,16	7,33	5,09	2,86	11,65	54,46
27	RDP lao	31,97	16,64	10,86	6,74	3,61	.	16,95	66,98
28	Vanuatu	18,75	15,73	14,83	12,22	10,13	9,30	13,02	71,45
29	Viet Nam	...	...	...	...	...	...	...	...
30	Haïti	...	...	...	...	...	...	...	...
31	Liban	5,43	6,03	6,03	15,63	10,12	9,04	8,77	91,83
32	Maroc	15,19	12,79	12,94	10,25	8,33	6,80	11,89	78,07
33	Tunisie	1,59	10,20	2,74	16,92	3,05	12,43	7,41	94,13
34	Égypte	...	...	...	...	...	...	...	...

Source : Données de l'ISU / UNESCO

Au niveau des pays du Maghreb, de l'Asie et du Proche-Orient, la Tunisie fait une exception. Il y a très peu de redoublement. Au niveau de la première année, il n'existe presque pas de redoublement (2%). Le taux de survie est fort appréciable (94%). Ces deux données indiquent que le système éducatif tunisien a une bonne efficacité interne et présage de bonnes performances pour les élèves. On pourrait parler de même pour le Liban dans une certaine mesure. Les autres pays de la sous-région ont des taux de redoublement relativement élevés à l'instar de la plupart des pays francophones. Cela nous amène à admettre que le phénomène de redoublement est atypique aux systèmes éducatifs francophones et paraît être plus culturel. Les enseignants francophones ont tendance à être sélectifs dès les premiers moments de la scolarisation. Nos modes d'évaluation sont-ils appropriés ? Pourquoi avons-nous tendance à demeurer dans un paradigme d'élitisme ?

L'évaluation ou la mesure des acquis scolaires

Depuis 1990, la CONFEMEN, pour apporter une réponse aux résolutions de la conférence mondiale sur l'éducation de Jomtien en 1990, a mis en place un programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC). Ce programme a réalisé une série d'évaluations diagnostiques dans plusieurs pays francophones. Pour apprécier le niveau d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves dans les pays francophones du Sud de manière globale, nous avons fait le choix de présenter les principaux résultats des études réalisées en guise d'illustration.

Synthèse des résultats PASEC sur 16 pays membres de la CONFEMEN

De 2000 à 2002, le PASEC a mené des évaluations thématiques dans trois pays (Mali, Niger et Togo) tandis que de 2003 à 2010, il a mené des évaluations diagnostiques dans treize pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad).

Le choix du type d'évaluation à mener a été décidé par les ministres membres de la CONFEMEN. La différence entre les deux types d'évaluation se situe au niveau de l'objectif de recherche. L'évaluation diagnostique s'intéresse à l'identification des pistes de réflexion pouvant mener à des solutions dans

le cadre de l'amélioration du rendement scolaire alors que l'évaluation thématique vient approfondir un thème précis identifié au préalable (généralement dans une évaluation diagnostique).

En outre, au niveau de la méthode, l'évaluation diagnostique fait un échantillonnage aléatoire suffisamment représentatif des élèves, alors qu'au niveau de l'évaluation thématique l'échantillonnage généralement ne se fait pas au niveau des élèves. Par exemple, on peut choisir le facteur « enseignant » (qualification, catégorie, niveau académique…) et l'échantillon constitué est représentatif des enseignants même si leurs élèves participent à l'étude.

Le score de 40 points sur 100 de bonnes réponses est un seuil minimum au PASEC qu'on pourrait considérer que l'élève a acquis les connaissances de base minimales (seuil défini par Michaelowa K. en 2001) et utilisé par le PASEC jusqu'à présent tandis que celui de moins de 25 sur 100 points est un score qu'aurait un élève qui répondrait au hasard. On parle également d'élève en situation d'apprentissage ou d'échec scolaire.

Évaluation thématique (2001-2002)

Tableau n° 11 : Scores aux tests PASEC de fin d'année scolaire en 5e année en français et en mathématiques (évaluation thématique)

Année	Pays	Matières	% d'élèves en situation d'échec	Score moyen comparable 5e année /100	Score moyen comparable 5e année /100 (fonctionnaires)	Score moyen comparable 5e année /100 (contractuels)
2001	Togo	Mathématiques	9,8	44	37,2	39,2
		Français	11,9	43,6	46,5	40,1
2002	Mali	Mathématiques	25,6	34,2	32,3	35,7
		Français	28,7	33,5	36,9	42,2
2002	Niger	Mathématiques	30,1	31,3	31,0	26,7
		Français	41,5	28,5	43,6	38,9

S'agissant des évaluations thématiques qui ont porté sur les enseignants, le Niger se situe à un niveau comparable à celui du Mali. Le Togo se démarque très nettement de ces deux pays.

L'analyse des échecs scolaires montre une situation particulièrement préoccupante au Niger, où 42% des élèves seraient en difficulté d'apprentissage en français et 30% en mathématiques. Au Mali, ce serait environ le quart des élèves qui étaient en situation d'échec scolaire dans les deux disciplines. La situation est relativement plus satisfaisante au Togo où le pourcentage d'élèves en difficulté serait de 10% en maths et 12% en français.

Cependant au Mali, les élèves enseignés par les enseignants fonctionnaires semblent moins performants que ceux des enseignants contractuels compte tenu du niveau d'intégration sociale de ces derniers dans leurs localités de travail.

En conclusion le statut d'enseignant contractuel avait à l'époque un effet relativement faible sur la performance ou la contreperformance des élèves selon le pays.

Évaluation diagnostique (2004-2010)

Tableau n° 12 : Scores aux tests PASEC de fin d'année scolaire en 5e année en français et en mathématiques (évaluation diagnostique)

Année	Pays	Matières	% d'élèves en situation d'échec	% d'élèves niveau moyen	% d'élèves assez performants	Score moyen comparable 5e année /100
2004	Mauritanie	Mathématiques	61,2	26,1	12,7	22,2
		Français	61,7	27,2	11,1	22,2
2004	Tchad	Mathématiques	34,9	31,9	33,2	33,9
		Français	45,0	28,5	26,5	31,7
2005	Bénin	Mathématiques	38,5	31,1	30,4	32,5
		Français	44,8	28,8	26,4	31,6
2005	Cameroun	Mathématiques	10,2	26,3	63,5	46,8
		Français	9,0	19,8	71,2	53,4
2005	Madagascar	Mathématiques	6,5	12,8	80,7	52,6
		Français	23,6	40,2	36,2	36,9
2006	Gabon	Mathématiques	10,9	29,9	59,2	44,3
		Français	6,2	9,6	84,2	61,4
2007	Burkina	Mathématiques	24,9	30,1	45,0	38,5
		Français	31,4	30,5	38,1	37,7
2007	Congo	Mathématiques	31,9	31,0	37,1	36,4
		Français	37,9	25,4	36,7	36,9
2007	Sénégal	Mathématiques	19,2	26,7	54,1	42,1
		Français	24,0	30,9	45,1	40,6
2009	Burundi	Mathématiques	15,5	24,5	60,0	45
		Français	16,6	30,4	53,0	41,6
2009	Côte d'Ivoire	Mathématiques	48,3	35,0	16,7	27,3
		Français	33,6	29,1	37,3	37,3
2009	Comores	Mathématiques	30,8	29,6	39,6	36,5
		Français	37,5	37,4	25,1	33,6
2010	RDC	Mathématiques	15,7	25,4	58,9	45,5
		Français	27,4	25,2	47,4	42,3

On observe que la proportion d'élèves en difficulté (ayant un score de moins de 25 sur 100) au sein d'un pays est très proche en mathématiques et français. Dans huit pays, la Mauritanie, le Tchad, le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, les Comores et la République Démocratique du Congo, plus de 20% des élèves éprouvent de graves difficultés scolaires en fin de cinquième année, assimilable à une situation d'échec scolaire. Par analogie, dans seulement trois pays, plus de la moitié des élèves ont atteint le niveau de connaissances de base dans les deux matières évaluées (Cameroun, Gabon, Burundi). C'est également le cas au Sénégal, à Madagascar et en République Démocratique du Congo, mais en mathématiques uniquement. Il est également important d'accorder une importance particulière aux élèves ayant un score compris entre 25 et 40 sur 100, pour que ces derniers ne tombent pas en situation d'échec.

À partir des données du tableau n° 12, on pourrait répartir les pays en 3 groupes selon le niveau moyen des scores des élèves :

- le Cameroun, le Gabon, Madagascar, le Burundi et la République Démocratique du Congo qui obtiennent les meilleurs résultats ;
- le Sénégal, le Congo, le Burkina Faso et les Comores qui occupent une position médiane ;
- la Mauritanie, le Tchad, le Bénin et la Côte d'Ivoire qui ont les résultats les plus faibles.

Mais, certains facteurs permettent de relativiser ces comparaisons internationales ou sous-régionales. Il s'agit entre autres du respect ou non du temps d'apprentissage (absentéisme des enseignants et des élèves, abandon et déperdition, taux de couverture des programmes scolaires), motivation des enseignants et directeurs, équipement des classes (manuels scolaires, matériels didactiques et mobiliers), équipement des écoles (points d'eau, latrines, aires de jeu, pharmacie,…), les abandons scolaires entre le pré et le post-test.

1.4 Gestion et pilotage

La gestion et le pilotage des systèmes éducatifs francophones sont beaucoup centralisés. Avec le mouvement de la décentralisation qui est en cours dans les pays en développement, l'éducation est devenue l'un des domaines de partage de compétences entre le niveau central et le niveau décentralisé (communes, provinces ou régions). Cela nécessite une redéfinition des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs étatiques et non étatiques et un transfert de compétences et de ressources. Les pays francophones du Sud sont engagés depuis un certain temps dans cette dynamique. Les situations varient d'un pays à l'autre.

L'atteinte des objectifs de l'EPT dépend de la volonté et de l'engagement des États à mobiliser des ressources et à accorder une part importante au financement de l'éducation. Cet effort se mesure à travers un certain nombre d'indicateurs tels que :

- Le pourcentage du PIB ou PNB consacré à l'éducation ;
- La part du budget de l'État allouée à l'éducation (ressources propres et toutes ressources confondues) ;
- La proportion du budget de l'éducation de base dans le budget alloué au secteur de l'éducation ;
- Le coût unitaire par élève sur la base des dépenses publiques ;
- La comparaison du coût unitaire et/ou du salaire moyen d'un enseignant par rapport au PIB par habitant.

Le financement des systèmes éducatifs

Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011 affirme : « la progression du financement ne garantit pas la réussite dans l'éducation, mais le sous financement chronique garantit l'échec ». Depuis le Forum de Dakar en avril 2000, les pays en développement se sont engagés à mettre en place des stratégies budgétaires visant à atteindre les objectifs de l'EPT. Ainsi pour traduire en actions concrètes

les engagements pris dans le cadre de l'EPT, la Communauté internationale a mis en place l'initiative « Fast Track » en 2002, dont le cadre indicatif prévoit 20% du budget national à consacrer au secteur de l'éducation en accordant une priorité à l'éducation de base avec 50% du budget de l'éducation. De même, il ressort des études que tout pays qui a un système éducatif performant, consacre en moyenne 4 à 5% de son PIB ou PNB à l'éducation.

Au regard de ces principes de base, quelle appréciation peut-on faire des efforts de financement de l'éducation au niveau des pays en développement en se basant sur les trois indicateurs ci-après :

- la part des dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage du PIB total ;
- la proportion des dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage des dépenses totales du gouvernement ;
- la part des dépenses publiques pour l'enseignement primaire en pourcentage des dépenses totales allouées au secteur de l'éducation.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des efforts de financement de l'éducation par pays. Malheureusement, les données ne sont pas disponibles pour tous les pays. Ces données proviennent de la base de données de l'ISU, collectées auprès des services statistiques des pays membres de l'UNESCO.

PART DU BUDGET CONSACRÉE À L'ÉDUCATION (2007, 2008 OU 2009)

Tableau n° 13 : Aire géographique Afrique subsaharienne Ouest

N°	Pays	Dépenses publiques totales pour l'éducation en % du PIB	Dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage des dépenses totales du gouvernement	Dépenses pour l'enseignement primaire en % des dépenses totales pour l'éducation
1	Bénin	3,48	15,92	57,23
2	Burkina Faso	4,60	21,83	67,03
3	Cap-Vert	5,87	15,88	44,08
4	Côte d'Ivoire	4,60	24,61	...
5	Guinée	2,43	19,21	40,80
6	Guinée-Bissau	...	...	...
7	Mali	4,38	22,26	44,00
8	Mauritanie	2,88	10,13	...
9	Niger	4,54	19,26	63,41
10	Sénégal	5,83	19,01	47,33
11	Togo	4,56	17,56	50,20

Le Cap-Vert et le Sénégal sont au-delà de 5% du PIB des dépenses publiques consacrées à l'éducation. La Mauritanie, la Guinée n'ont pas atteint 3% de leur PIB. Les autres pays francophones de l'Afrique de l'Ouest sont au-delà de 4% sauf le Bénin qui a un pourcentage de 3,5% environ. À part trois pays sur dix (la Guinée Bissau n'a pas de données disponibles) qui sont loin de la norme internationale (5%), les sept autres pays francophones de l'Afrique de l'Ouest ont atteint voire dépassé cet effort de financement par rapport à la richesse nationale.

Le Bénin, le Cap-Vert et le Togo consacrent moins de 20% de leur budget à l'éducation. Le cas de la Mauritanie semble préoccupant si les données sont fiables (10% environ du budget national) alors que la plupart des pays de la sous-région tendent vers 20% comme le préconise le cadre indicatif du FTI. Certains pays sont au-delà de cette cible, notamment la Côte d'Ivoire (25%), le Mali (22%), le Burkina Faso (22%). En outre, le Burkina Faso et le Niger allouent plus de 60% du budget du secteur de l'éducation à l'enseignement primaire. Cela laisse entrevoir que les autres ordres d'enseignement ont des difficultés de financement et par conséquent se développent difficilement.

Tableau n° 14 : Aire géographique Afrique subsaharienne Centre				
12	Cameroun	3,70	19,16	34,20
13	République centrafricaine	1,29	11,74	48,45
14	Tchad	...	...	...
15	Congo	1,84	8,09	27,25
16	Rép. Démocratique du Congo	...	...	...
17	Gabon	...	...	...
18	Sao Tomé-et-Principe	...	...	...

Au niveau de la zone Afrique centrale, quatre pays (RDC, Gabon, Sao Tomé-et-Principe, Tchad) ne disposent pas de données. Le Congo et la République centrafricaine consacrent légèrement plus de 1% de leur PIB à l'éducation. Cela semble faible. Le budget de l'éducation représente moins de 12% en Centrafrique et à peine 8% au Congo du budget total de l'État. Dans cette sous-région de l'Afrique centrale, aucun pays n'a atteint 50% d'allocation budgétaire consacrée à l'éducation de base par rapport au budget du secteur de l'éducation.

Tableau 15 : Aire géographique Afrique subsaharienne Est et océan Indien				
19	Burundi	8,30	23,37	53,27
20	Comores	7,61	...	61,73
21	Djibouti	8,41	22,83	19,01
22	Madagascar	3,00	13,43	52,28
23	Maurice	3,21	11,38	26,93
24	Rwanda	4,07	20,43	45,60
25	Seychelles	5,01	12,58	32,82

Au niveau de cette aire géographique de la CONFEMEN, les efforts de financement de l'éducation sont diversement appréciés. Par rapport au PIB, deux pays sur sept (Madagascar et Maurice) sont loin des 5% attendu. Le Burundi et le Djibouti sont au-delà de 8% du PIB pour les dépenses en éducation. On constate que la priorité est accordée à l'enseignement primaire au regard des proportions de budget allouées à ce sous-secteur par rapport à l'ensemble du secteur de l'éducation. Toutefois, le cas de Djibouti (19%) et de Maurice (27%) du budget alloué au secteur de l'éducation interpelle et nécessite des explications.

Autres aires géographiques (Asie - pacifique, Maghreb, Proche Orient, Europe centrale et orientale, Antilles)				
26	Cambodge	1,60	12,39	...
27	RDP lao	2,27	12,21	...
28	Vanuatu	4,79	23,71	54,27
29	Viet Nam	5,34	19,79	29,38
30	Haïti	...	...	...
31	Liban	1,81	7,23	...
32	Maroc	5,56	25,71	35,53
33	Tunisie	7,06	22,45	34,28
34	Égypte	...	...	...

Source : Données de l'ISU / UNESCO

À ce niveau également, les situations sont disparates. Cependant, certains cas retiennent l'attention. Par exemple, le Liban consacre seulement 7% environ de son budget global à l'éducation alors que la plupart des pays en développement tendent ou même ont dépassé 20%. Cela montre que le secteur de l'éducation ne semble pas être une priorité. Paradoxalement, ce pays a un TNS de 85,98%.

II. Grands défis des systèmes éducatifs francophones surtout dans les pays en développement

Le contexte international est marqué par de multiples crises qui affectent directement ou indirectement nos systèmes éducatifs. L'espoir de réaliser les objectifs de l'EPT en 2015 s'amenuise dans beaucoup de pays francophones du fait des conflits armés, de la vie chère, de la persistance de la pauvreté, de la rareté des ressources financières et du rythme accéléré de la croissance démographique. Les systèmes éducatifs dans l'espace francophone doivent faire face simultanément à la forte demande de scolarisation et à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. En plus de ces éléments, d'autres défis demeurent auxquels les systèmes éducatifs doivent apporter tôt ou tard des éléments de solution. Il s'agit entre autres de :

- L'utilisation des langues nationales en cohabitation avec le français dans une approche de bilinguisme ;
- Le recrutement en nombre suffisant et la qualification du personnel enseignant ;
- La traduction en mesures et actions concrètes des engagements politiques des pays, tels que les principes d'obligation scolaire et de gratuité de l'éducation de base ;
- L'extension de la notion d'éducation de base couvrant 9 à 10 ans de scolarité ;
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement, y compris la masse salariale des systèmes éducatifs en plein essor à cause de la forte croissance démographique ;
- Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales dans le cadre de la décentralisation avec un partage de rôle et de responsabilité efficace ;
- La culture de l'évaluation des acquis scolaires et des performances des systèmes éducatifs en vue d'assurer une éducation de qualité ;
- La réduction ou le manque de financement extérieur du fait de la crise de la dette avec un effet sur l'aggravation de la crise économique ;
- La réussite des réformes des curricula selon l'approche par les compétences ;
- Le renforcement des capacités de planification et de gestion des systèmes éducatifs à tous les niveaux ;
- Le développement du partenariat public/privé dans l'éducation ;

- Le développement des passerelles entre le système formel et le non formel, entre l'enseignement général et la formation professionnelle ;
- L'implication effective et efficace des organisations de la société civile (OSC).

III. Esquisse de stratégie pour la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous en 2015

L'état d'évolution des principaux indicateurs des systèmes éducatifs des pays francophones du Sud, montre que des progrès notables ont été réalisés en 10 ans en matière de scolarisation malgré le grand retard qu'accusaient ces pays en 2000. Toutefois, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. D'énormes difficultés se posent en guise de défis et qui entraveront à terme l'atteinte des OMD au niveau de l'éducation. C'est pourquoi, la communauté internationale doit poursuivre les efforts, la réflexion et la concertation en vue de proposer aux pays en développement des alternatives pour atteindre l'EPT en 2015. C'est dans cette perspective que les propositions suivantes sont faites :

- Renforcer le rôle des collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation de l'éducation ;
- Encourager les initiatives locales en faveur du développement de l'éducation ;
- Mettre l'accent sur la diversification de l'offre éducative en vue de répondre au mieux à toutes les demandes d'éducation ;
- Renforcer l'implication des OSC dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives ;
- Faciliter l'accès à l'enseignement privé, surtout pour les populations défavorisées ;
- Inciter la communauté internationale à renouveler et à respecter ses engagements vis-à-vis des pays en développement ;
- Encadrer et accompagner les foyers coraniques en mettant l'accent sur l'harmonisation des programmes scolaires, la formation des maîtres coraniques, la formation professionnelle des apprenants et le caractère bilingue de ces foyers (arabe et une autre langue : le français ou une langue nationale) ;
- Poursuivre les efforts dans d'autres domaines afin de minimiser les effets de certains facteurs exogènes, tels que la croissance démographique, la pauvreté ;
- Rendre pérennes et efficaces les structures nationales et internationales en charge des évaluations des acquis scolaires ;
- Faire de l'amélioration de la qualité de l'éducation un choix prioritaire d'investissement dans l'éducation. Cela permettra de réduire considérablement les déperditions et l'inefficacité dans l'utilisation des ressources ;
- Développer les structures non formelles de formation pour les jeunes non scolarisés et déscolarisés ;
- Accélérer la révision des curricula en intégrant les thèmes émergeants (éducation environnementale, TIC, VIH et Sida, citoyenneté, éducation à la paix, droits humains…) ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la carte scolaire qui est un outil de micro planification à mettre à la disposition des communes, des provinces ou des régions ;
- Renforcer l'état civil au niveau des pays en développement ;
- Améliorer la gouvernance dans le système éducatif.

L'éducation relève à la fois d'une responsabilité individuelle et collective. Elle permet de fixer les valeurs au niveau sociétal et au niveau individuel pouvant évoluer dans le temps et dans l'espace. L'avenir du monde passe par une éducation de qualité pour tous. Les systèmes éducatifs sont dynamiques et exigent de temps à autre des réformes pour être en adéquation avec les besoins des populations.

ANNEXES

Annexe 1 : ÉVOLUTION DU TAUX NET DE SCOLARISATION (TNS) de 2001 à 2008 ou 2009

Aire géographique : Afrique subsaharienne Ouest (TNS)							
N°	Pays	Années					
		2001			2008 ou 2009		
		F	G	T	F	G	T
1	Bénin	74,17	98,46	86,52	86,47	98,948	92,82
2	Burkina Faso	30,79	42,67	36,82	59,45	67,10	63,34
3	Cap-Vert	90,98	91,89	91,44	81,52	83,61	82,57
4	Côte d'Ivoire	50,45	66,72	58,60	51,99	62,47	57,25
5	Guinée	43,44	56,61	50,15	67,83	77,88	72,94
6	Guinée-Bissau	...	...	...	...	...	...
7	Mali	46,12	60,29	53,27	66,36	79,31	72,90
8	Mauritanie	65,73	66,70	66,23	78,78	73,94	76,29
9	Niger	24,49	35,63	30,21	47,62	59,99	53,95
10	Sénégal	55,62	61,75	58,71	74,44	71,72	73,07
11	Togo	73,05	89,65	81,33	89, 00	98,06	93,53

Aire géographique : Afrique subsaharienne Centre (TNS)							
N°	Pays	Années					
		2001			2008 ou 2009		
		F	G	T	F	G	T
12	Cameroun	...	...	...	85,6308	97,465	91,5864
13	République Centrafricaine	40,52	55,8262	48,126	56,5649	76,893	66,6631
14	Tchad	44,227	65,6049	54,9479	...	...	...
15	Congo	...	...	...	55,9763	61,801	58,9098
16	RDC	...	...	...	...	...	...
17	Gabon	80,009	80,5242	80,2688	...	...	...
18	Sao Tomé-et-Principe	94,744	98,6353	96,7132	99,5376	95,503	97,4985

Aire géographique : Afrique subsaharienne Est et océan Indien (TNS)							
N° d'ordre	Pays	Années					
		2001			2008 ou 2009		
		F	G	T	F	G	T
19	Burundi	47,87	57,73	52,80	99,59	98,22	98,90
20	Comores	...	...	...	83,83	90,74	87,34
21	Djibouti	25,2	32,38	28,82	42,67	47,84	45,28
22	Madagas-car	69,10	68,36	68,73	98,87	98,06	98,46
23	Maurice	93,23	91,53	92,36	94,64	93,39	94,00
24	Rwanda	76,146	74,53	75,34	97,04	94,66	95,86
25	Seychelles	89,85	88,67	89,26	95,43	93,44	94,41

Autres aires géographiques : Asie - pacifique, Maghreb, Proche Orient, Europe centrale et orientale, Antilles (TNS)							
N°	Pays	Années					
		2001			2008 ou 2009		
		F	G	T	F	G	T
26	Cambodge	81,202	87,3486	84,3223	86,7316	90,374	88,588
27	RDP Lao	74,607	80,915	77,8153	80,6736	84,098	82,4168
28	Vanuatu	96,519	95,5347	96,0088	96,2573	98,216	97,2691
29	Viet Nam	91,439	96,4512	93,996	...	...	...
30	Haïti	...	...	...	...	...	...
31	Liban	85,617	86,3323	85,9813	89,3491	90,852	90,1144
32	Maroc	76,63	84,2861	80,5216	88,1306	91,248	89,7148
33	Tunisie	96,39	97,0431	96,7254	98,2431	97,56	97,8904
34	Égypte	...	...	...	...	...	...

Source : Données de l'ISU / UNESCO

Annexe 2 : ÉVOLUTION DES TBA, DES TAUX D'ACHÈVEMENT ET DES TAUX DE SURVIE EN FIN DU PRIMAIRE DE 2003 À 2008

N° d'ordre	Pays	Indicateurs	Années	
			2003	2008
1	Bénin	TBA	107,35	163,81
		Tach	49,74	65,14
		Tx Surv	64,27	...
2	Burkina Faso	TBA	56,99	91,55
		Tach	28,49	38,00
		Tx Surv	69,22	71,14
3	Cap-Vert	TBA	101,19	83,85
		Tach	98,67	91,99
		Tx Surv	87,50	85,74
4	Côte d'Ivoire	TBA	70,37	75,14
		Tach	44,81	44,74
		Tx Surv	...	60,77
5	Guinée	TBA	78,12	91,98
		Tach	38,98	54,71
		Tx Surv	75,94	62,61
6	Guinée-Bissau	TBA	...	...
		Tach	...	...
		Tx Surv	...	...
7	Mali	TBA	73,39	97,14
		Tach	39,20	56,76
		Tx Surv	78,43	79,21
8	Mauritanie	TBA	108,46	120,79
		Tach	44,36	64,24
		Tx Surv	39,37	41,14
9	Niger	TBA	58,80	77,68
		Tach	20,00	37,87
		Tx Surv	69,16	66,79
10	Sénégal	TBA	85,69	99,19
		Tach	45,22	56,26
		Tx Surv	72,21	57,60
11	Togo	TBA	94,25	103,62
		Tach	68,25	61,87
		Tx Surv	71,62	69,34

Aire géographique : Afrique subsaharienne Centre				
12	Cameroun	TBA	96,50	118,65
		Tach	57,08	72,70
		Tx Surv	60,44	68,64
13	République centrafricaine	TBA	61,76	95,19
		Tach	26,63	35,46
		Tx Surv	...	46,44
14	Tchad	TBA	88,61	114,99
		Tach	32,94	33,47
		Tx Surv	25,83	...
15	Congo	TBA	71,83	102,57
		Tach	54,98	73,07
		Tx Surv	57,59	70,29
16	RDC Congo	TBA	63,40	116,38
		Tach	37,46	53,24
		Tx Surv	...	76,14
17	Gabon	TBA	97,44	...
		Tach	69,50	...
		Tx Surv	...	...
18	Sao Tomé-et-Principe	TBA	108,55	114,32
		Tach	60,20	74,26
		Tx Surv	61,30	75,03

Aire géographique : Afrique subsaharienne Est et océan Indien				
19	Burundi	TBA	86,93	144,11
		Tach	30,64	45,21
		Tx Surv	57,86	59,59
20	Comores	TBA	111,72	95,69
		Tach	63,25	81,02
		Tx Surv	...	...
21	Djibouti	TBA	40,38	62,55
		Tach	32,93	41,53
		Tx Surv	...	64,27
22	Madagascar	TBA	155,53	186,26
		Tach	40,71	71,24
		Tx Surv	59,86	49,39
23	Maurice	TBA	90,72	100,61
		Tach	98,20	90,14
		Tx Surv	95,87	96,17
24	Rwanda	TBA	174,27	210,00
		Tach	39,03	53,98
		Tx Surv	31,13	...
25	Seychelles	TBA	104,40	107,03
		Tach	108,69	110,31
		Tx Surv	84,88	...

Autres aires géographiques (Asie - pacifique, Maghreb, Proche Orient, Europe centrale et orientale, Antilles)				
26	Cambodge	TBA	142,27	125,48
		Tach	65,47	79,48
		Tx Surv	53,52	54,46
27	RDP lao	TBA	116,72	119,92
		Tach	69,50	74,70
		Tx Surv	62,90	66,98
28	Vanuatu	TBA	123,25	109,99
		Tach	92,03	78,19
		Tx Surv	...	71,45
29	Viet Nam	TBA	...	...
		Tach	...	...
		Tx Surv	...	...
30	Haïti	TBA	...	...
		Tach	...	...
		Tx Surv	...	...
31	Liban	TBA	...	96,15
		Tach	...	86,60
		Tx Surv	...	91,83
32	Maroc	TBA	102,13	105,85
		Tach	66,63	81,32
		Tx Surv	69,41	78,07
33	Tunisie	TBA	97,23	106,53
		Tach	95,97	92,82
		Tx Surv	93,29	94,13
34	Egypte	TBA	...	...
		Tach	...	...
		Tx Surv	...	...

Source : Données de l'ISU / UNESCO

Annexe 3 : COMPARAISON ENTRE LES TBA 2002 OU 2003 ET LES TAUX D'ACHÈVEMENT EN FIN DU PRIMAIRE 2007 OU 2008

Aire géographique : Afrique subsaharienne Ouest				
N° d'ordre	Pays	TBA 2002 ou 2003	T. Ach 2007 ou 2008	Différence
1	Bénin	107,35	65,14	42,22
2	Burkina Faso	56,99	38,00	18,99
3	Cap-Vert	101,19	91,99	9,20
4	Côte d'Ivoire	70,37	44,74	25,63
5	Guinée	78,12	54,71	23,41
6	Guinée-Bissau	...	...	...
7	Mali	73,39	56,76	16,62
8	Mauritanie	108,46	64,24	44,22
9	Niger	58,80	37,87	20,93
10	Sénégal	85,69	56,26	29,43
11	Togo	94,25	61,87	32,39

Aire géographique : Afrique subsaharienne Centre				
12	Cameroun	96,50	72,70	23,80
13	République centrafricaine	61,76	35,46	26,30
14	Tchad	88,61	33,47	55,13
15	Congo	71,83	73,07	-1,24
16	RDC	63,40	53,24	10,17
17	Gabon	97,44	...	...
18	Sao Tomé-et-Principe	108,55	74,26	34,29

Aire géographique : Afrique subsaharienne Est et océan Indien				
19	Burundi	86,93	45,21	41,73
20	Comores	111,72	81,02	30,70
21	Djibouti	40,38	41,53	-1,15
22	Madagascar	155,53	71,24	84,29
23	Maurice	90,72	90,14	0,58
24	Rwanda	174,27	53,98	120,30
25	Seychelles	104,40	110,31	-5,91

Autres aires géographiques (Asie - pacifique, Magreb, Proche-Orient, Europe centrale et orientale, Antilles				
26	Cambodge	142,27	79,48	62,79
27	RDP lao	116,72	74,70	42,02
28	Vanuatu	123,25	78,19	45,06
29	Viet Nam	...	...	0,00
30	Haïti	...	...	0,00
31	Liban	...	86,60	...
32	Maroc	102,13	81,32	20,81
33	Tunisie	97,23	92,82	4,41
34	Égypte	...	...	0,00

Source : Données de l'ISU / UNESCO

Annexe 4 : DONNÉES DE POPULATION DE TOUS LES PAYS MEMBRES DE LA CONFEMEN

Aire géographique : Afrique subsaharienne Ouest					
N°	Pays ou entités	Superficie (en milliers de km2)	Population 2009 (en millions)	Projection de la population en 2050 (en millions)	Proportion de moins de 15 ans (en %)
1	Bénin	113	8,9	22	44
2	Burkina Faso	274	15,8	41	46
3	Cap-Vert	4	0,5	0,8	38
4	Côte d'Ivoire	322	21,4	44	40
5	Guinée	246	10,1	24	43
6	Guinée-Bissau	36	1,6	4	43
7	Mali	1240	13	28	45
8	Mauritanie	1026	3,3	7	
9	Niger	1267	15,3	58	49
10	Sénégal	197	12,5	26	43
11	Togo	57	6,6	13	41

Aire géographique : Afrique subsaharienne Centre					
12	Cameroun	475	18,9	35	42
13	République centrafricaine	623	4,5	7	41
14	Tchad	1284	10,3	20	46
15	Congo	342	3,7	8	42
16	RDC	2345	68,7	189	47
17	Gabon	268	1,5	2,5	37
18	Sao Tomé-et-Principe	1	0,2	0,3	41

Aire géographique : Afrique subsaharienne Est et océan Indien					
19	Burundi	28	8,3	15	41
20	Comores	2,2	0,7	1,2	38
21	Djibouti	23	0,9	1,5	37
22	Madagascar	587	19,5	42	44
23	Maurice	2	1,3	1,5	23
24	Rwanda	26	9,9	22	44
25	Seychelles	0,5	0,09	0,12	23

Autres aires géographiques (Asie - pacifique, Magreb, Proche Orient, Europe centrale et orientale, Antilles)					
26	Cambodge	181	14,8	24	35
27	RDP laos	237	6,3	11	29
28	Vanuatu	12	0,24	0,54	41
29	Viet Nam	332	87,3	113	26
30	Haïti	28	9,2	15	38
31	Liban	10	3,9	5	26
32	Maroc	447	31,5	42	29
33	Tunisie	164	10,4	14	25
34	Égypte	1 001	78,6	122	33

Pays du Nord (Europe occidentale et Amérique)					
35	Canada	9971	33,7	42	17
36	Canada NB	...	...	...	...
37	Canada Québec	...	...	...	...
38	France	552	62,6	70	18
39	Belgique	31	10,8	12	17
40	Suisse	41	7,8	8	15
41	Luxembourg	2,6	0,5	0,7	18
42	Roumanie	238	21,5	18	15
43	Bulgarie	111	7,6	6	13
44	Macédoine	26	2	1,9	19

Annexe 5 : Références bibliographiques

Documents généraux :

Carl Haub et Mary Kent - 2009, *World Population Data Sheet*, Population Reference Bureau, 1875 Connecticut Ave. NW Suite 520, Washington DC 20009-5728, États-Unis (**www.prb.org**). Nations Unies - Division de la population - World Population Prospects : The 2008 Revision, New York, 2009 (**http://esa.un.org/unpp/**)

CONFEMEN 2010, *Les actes de la 54e session ministérielle* (juin 2011).

Gilles Pison, *Population et Sociétés : Tous les pays du monde* (2009).

Institut National de la Statistique et des Études Economiques (INSEE), AFRISTAT, DIAL : STATECO, « Méthodes statistiques et Économiques pour le Développement et la Transition », *Revue Méthodologique* n° 105 (2010).

UNESCO 2011, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2011. La crise cachée : les conflits armés et l'éducation* (édition 2011).

UNESCO/ISU, Global Education Digest 2010. *Comparing Education Statistics Across the World*, Montréal Québec/ Canada (2010).

Sites web :

- www.unesco.org/publishing
- www.efareport.unesco.org
- www.confemen.org

81e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE (CPF)

Paris (France), le 12 juillet 2011

- Monsieur le Secrétaire général de l'OIF, son Excellence Monsieur Abdou DIOUF ;
- Monsieur Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF ;
- Mesdames et Messieurs les représentants spéciaux des chefs d'État des pays membres du CPF de l'OIF ;
- Mesdames et Messieurs les responsables des structures et institutions opératrices de l'OIF ;
- Mesdames et Messieurs les partenaires de l'OIF ;
- Honorables invités en vos rangs, titres et grades ;

C'est toujours un grand plaisir et un agréable devoir pour la CONFEMEN de participer aux travaux du Conseil permanent de la Francophonie au nom de notre partenariat naturel, dynamique et gagnant–gagnant.

À la 80e session du CPF, tenue en mars 2011 à ce même endroit, la CONFEMEN a mis l'accent sur sa programmation pluriannuelle (2011-2012) lors mon intervention. Le plan d'action vient d'être adopté et une version éditée est disponible en version papier et en version électronique.

Pour cette 81e session du CPF, j'ai choisi de focaliser mon intervention sur une question spécifique qui est en cours de réflexion et au milieu des grands débats internationaux. Il s'agit de la question du développement durable qui est retenu comme l'un des thèmes spécifiques pour la prochaine session ministérielle de la CONFEMEN qui aura lieu en décembre 2012 au Tchad.

Ce thème, dis-je, est plus que d'actualité suite au récent évènement qui a secoué le Japon et qui a provoqué une alerte à la menace de la radioactivité. Cette malheureuse situation a réactivé le débat sur le développement et l'avenir du nucléaire. Aussi, les multiples catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, réchauffement de la planète, changements climatiques, etc.), interpellent le monde dans toute sa diversité à changer de paradigme et de modèle de développement. Cela passe nécessairement par un changement de mentalités où l'éducation formelle et non formelle, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, joue un rôle capital.

N'étant pas un spécialiste des questions environnementales, nous voudrions recadrer notre communication sur les aspects d'éducation environnementale en vue de jouer un rôle de précurseur pour un développement durable, équitable et harmonieux, prenant en compte les besoins des futures générations.

L'éducation au DD suppose la parfaite compréhension du concept et les implications qu'il exige. Le DD est fortement tributaire du changement de comportement qui émane d'une grande capacité de discernement, c'est-à-dire l'acquisition d'un minimum de connaissances scientifiques permettant une prise de décision éclairée à l'égard du geste à poser au quotidien ; savoir distinguer le bien et le mal, concilier les intérêts individuels et les intérêts communs ou collectifs, les intérêts des générations présentes et celles à venir.

Le DD va au-delà de la vision théorique ou des questions d'éthique. Il exige la prise d'engagements et d'actions concrètes. Alors, que faut-il comprendre par développement durable ?

Concept émergent au cours des années 1980, il est défini par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987 comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de combler leurs propres besoins» (BRUNDTLAND Gro Harlem, *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988, p.51).

Le développement durable est une réponse de tous les acteurs étatiques et non étatiques à la crise écologique dont les manifestations sont reconnues à l'échelle mondiale, telles que les changements climatiques, le gaspillage, la raréfaction des ressources naturelles, l'aggravation de la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la déforestation, la perte de la biodiversité, les catastrophes naturelles et industrielles, pour ne citer que ces exemples.

Le DD implique que nous avons le droit d'utiliser les ressources de la terre, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures et que chaque humain a le même droit à ces ressources. Ce principe de bon sens semble relever de l'utopique.

Selon les spécialistes, le DD repose sur trois principaux piliers : l'écologie, l'économie et le social, dont l'interaction harmonieuse conduit à un développement vivable, viable, équitable et surtout durable. Il est unanimement reconnu que l'éducation constitue le socle du développement durable.

L'éducation au développement durable a une dimension transversale ; elle contribue à une éducation à la citoyenneté responsable et elle exige une réforme des curricula et une adaptation constante des apprentissages aux réalités du milieu.

La démarche pédagogique se repose sur l'interdisciplinarité et utilise l'étude du milieu comme principe fondamental. Il s'agit d'amener les élèves à mieux observer l'environnement immédiat et lointain, à analyser les facteurs qui agissent sur cet environnement et à agir pour protéger et améliorer le cadre de vie. Le jeune d'aujourd'hui devient l'adulte de demain. Pour ce faire il a besoin d'avoir et de développer les réflexes qui contribuent à promouvoir le développement durable.

La CONFEMEN mettra en place avec le concourt d'experts et de spécialistes des outils didactiques, tels que des fiches pédagogiques, des films documentaires et des projets pilotes au niveau des pays membres. Elle s'engage à renforcer le partenariat avec l'OIF et la Chaire de l'UNESCO en éducation, formation et recherche pour le développement durable en vue d'approfondir la réflexion sur cette épineuse question d'actualité.

Le DD implique la bonne compréhension d'un certain nombre de concepts tels que : l'écologie, l'écosystème, l'hygiène et l'assainissement, la biodiversité, les catastrophes naturelles, les énergies renouvelables, etc.

L'éducation doit porter et véhiculer à travers des siècles et des siècles, de générations en générations les valeurs du DD. Il revient alors aux différents acteurs de l'éducation, notamment les décideurs, les spécialistes de l'administration scolaire, les enseignants, les parents d'élèves, les collectivités locales, les organisations de la société civile (OSC), les Partenaires techniques et financiers (PTF), le secteur privé, de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour intégrer et faire pratiquer l'éducation environnementale dans nos systèmes éducatifs francophones. Il y va de l'avenir et de la survie de l'humanité.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX DES PALMES DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Dakar (Sénégal), le 20 Juillet 2011

- Honorables invités
- Mesdames, messieurs

Célébrer les palmes du livre et de la lecture est une bonne initiative à saluer. Le développement du monde depuis les temps anciens à nos jours, s'est toujours fondé sur l'écriture et la lecture, principaux déterminants de la lutte contre l'analphabétisme considéré comme l'un des pires fléaux du monde contemporain.

Le nouveau monde parle de plus en plus de l'économie de la connaissance. Les savoirs constituent une source inépuisable de richesses. Leur acquisition est un atout pour sortir de la pauvreté tant au niveau individuel que collectif. La meilleure manière d'acquérir les connaissances et les savoirs est la lecture. Il y a plusieurs formes de lecture :

- La lecture silencieuse, la forme la plus utilisée et la plus instructive ;
- La lecture à haute voix, comme ce que je suis en train de faire : elle nous prépare à être de bons orateurs et à communiquer avec un auditoire ;
- La lecture de détente et de divertissement (un roman policier, un livre de contes, une bande dessinée) ;
- La lecture de culture et de recherche scientifique qui nous aide à nous préparer à nos examens et concours, qui développe et renforce la curiosité scientifique et qui nous permet de découvrir des savoirs, des techniques et contribue à notre formation tout au long de la vie ;
- La lecture d'information et d'orientation, tel que lire des panneaux, des affiches, des journaux, nous aidant à nous orienter dans une ville ou un lieu donné.

Tout notre environnement est rempli de messages écrits à décoder, à déchiffrer, permettant ainsi de faciliter et/ou de renforcer notre autonomie et notre capacité d'insertion socio-professionnelle.

L'écriture et la lecture sont des biens immatériels indispensables à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie. Les illettrés ou les analphabètes sont bien placés pour apprécier cette affirmation.

Tout est question de pouvoir et de savoir lire. Organiser des palmes du livre et de la lecture est une initiative qui encourage les jeunes scolaires à avoir et à développer l'amour de la lecture. Un élève qui a des difficultés en lecture est exposé à l'échec scolaire, à l'abandon de l'école tôt ou tard et il est menacé d'un analphabétisme de retour. Les élèves qui maîtrisent la lecture et qui aiment lire ont des performances satisfaisantes à l'école et font de très bons parcours scolaires et universitaires.

Je vous invite donc à développer votre génie créateur, votre curiosité scientifique à travers la lecture. L'amour de la lecture est une bonne passion à cultiver en chacun de nous. Quel que soit l'âge, on a besoin de lire.

Je vous remercie.

RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PASEC

Liège (Belgique), le 14 septembre 2011

- Monsieur le Représentant de l'Université de Liège
- Monsieur le Correspondant national de la Communauté française de Belgique
- Monsieur le Président du Comité scientifique
- Messieurs les membres du Comité scientifique
- Mesdames et Messieurs les membres de la délégation de la CONFEMEN
- Chers invités
- Mesdames et messieurs

Je voudrais tout d'abord vous dire tout le plaisir que nous avons aujourd'hui à être ici, en Belgique, dans le cadre de la réunion du Comité scientifique (CS) du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (PASEC).

Depuis la création du PASEC, des résultats tangibles ont été obtenus. La contribution du PASEC dans le développement des systèmes éducatifs a été renforcée avec la mise en place du Comité scientifique chargé de l'accompagner techniquement et scientifiquement dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.

Les travaux du PASEC ont une importance capitale pour la CONFEMEN. C'est pourquoi, je ne me prive pas de l'occasion pour remercier toutes les bonnes volontés qui se manifestent à nos côtés. C'est la raison pour laquelle, j'aimerais en premier lieu exprimer notre gratitude à l'endroit des autorités de la Communauté française de Belgique, pour leur soutien constant à la CONFEMEN et à son programme d'analyse des systèmes éducatifs.

Je voudrais ensuite traduire la reconnaissance de la CONFEMEN aux autorités de l'Université de Liège qui ont bien voulu nous accueillir dans leurs confortables locaux.

Mesdames et messieurs,
L'année 2011 a été particulièrement riche en contributions du Comité scientifique aux travaux du PASEC. Au nombre de ces contributions, on peut citer la validation des nouveaux tests et l'élaboration de la méthodologie de leur mise à l'essai. Je saisis l'occasion pour remercier Monsieur Christian Monseur, membre du Comité scientifique qui a réalisé l'analyse des résultats de la mise à l'essai.

Il convient également de souligner que le Comité scientifique a participé à la défense des perspectives du PASEC lors de la réunion du Bureau de la CONFEMEN qui s'est tenue à Yaoundé en mai 2011.

C'est donc le lieu pour moi d'exprimer aux membres du Comité scientifique toute notre satisfaction quant au travail remarquable qu'ils font dans le cadre des études menées par le PASEC. Ce travail est d'une rigueur et d'une qualité scientifique reconnus qu'il confère aujourd'hui au PASEC et à ses résultats la crédibilité indispensable à un programme de cette envergure.

Je voudrais les en remercier au nom de la CONFEMEN, sans oublier tous les acteurs de la chaîne de réalisation des différentes études menées dans le cadre du PASEC.

Mesdames et messieurs,
Pendant l'année scolaire 2011/2012, le PASEC va conduire, sur la base des nouveaux tests, l'évaluation diagnostique du système éducatif de huit (8) pays membres de la CONFEMEN, en Afrique et en Asie du Sud-Est. Vos remarques, avis et suggestions, tout comme vos recommandations sont particulièrement attendus.

À cet effet, nous aurons à vous présenter :

- l'état d'avancement de ces évaluations ;
- les nouveaux instruments de collecte du PASEC ;
- les perspectives d'évolution du PASEC ;
- les résultats de l'étude commanditée en 2011 par la CONFEMEN et portant sur la métabase
- la synthèse des résultats PASEC.

Vu déjà vos empreintes sur les productions du PASEC, je ne doute pas un seul instant que les travaux de Liège aboutiront à des résultats satisfaisants. C'est en tout cas un beau défi que vous êtes appelés à relever.

En souhaitant plein succès aux travaux, je déclare ouverte la réunion du Comité scientifique du PASEC.

Je vous remercie.

ATELIER DE FORMATION DES MEMBRES DU RÉSEAU D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (RIC) DE LA CONFEMEN

Rabat (Maroc), du 15 au 17 octobre 2011

- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique
- Madame la Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement scolaire
- Monsieur le Correspondant national de la CONFEMEN
- Mesdames et Messieurs les membres du Réseau d'information et de communication (RIC)
- Distingués invités en vos titres, grades et qualités respectifs
- Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
- Mesdames et messieurs;

Je voudrais, à l'entame de mon propos, au nom des participants et en mon nom propre, adresser nos sincères remerciements à nos hôtes marocains, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous réserver un accueil chaleureux, digne de l'hospitalité légendaire du Royaume du Maroc.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de formation des membres du Réseau d'information et de communication de la CONFEMEN qui nous réunit aujourd'hui me donne l'agréable occasion d'exprimer de vive voix toute ma gratitude aux plus hautes autorités du Royaume du Maroc.

Qu'il me soit permis en particulier, de rendre hommage à sa Majesté le Roi Mohamed VI, pour sa clairvoyance et pour les actions qu'il ne cesse de mener en faveur de l'éducation et de la formation de la jeunesse marocaine et de la jeunesse des pays du Sud.

En effet, dans le cadre de la coopération bilatérale, beaucoup de pays du Sud, notamment des pays membres de la CONFEMEN, ont bénéficié et continuent de bénéficier des offres de formation marocaine avec ou sans bourse. Des formations de haute qualité et dont les résultats visibles et satisfaisants sont à l'honneur des autorités marocaines.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer l'adhésion du Maroc à la CONFEMEN, en novembre 2010 à Dakar lors de la 54^{e} session ministérielle, espace de concertation, de dialogue et de partage d'expériences.

Créée en 1960, la CONFEMEN s'est fixé un certain nombre d'objectifs :

- contribuer à la réflexion pour la promotion d'une éducation de base de qualité dans l'espace francophone ;
- renforcer la concertation, le dialogue politique et social pour le développement des systèmes éducatifs des pays membres ;
- aider les pays membres à savoir la mesure de la qualité de leurs systèmes éducatifs et les amener à prendre des mesures d'amélioration.

Mesdames et messieurs,

Le Royaume du Maroc, dès son adhésion en 2010, a accepté volontiers d'être membre du Bureau pour le compte des autres aires géographiques. Aussi, lors de la réunion du Bureau tenue à Yaoundé au Cameroun en mai 2011, le correspondant national du Maroc a fait une participation efficace

et très honorable. Il a accepté de porter à la connaissance des autorités marocaines une de nos préoccupations qui est celle de trouver une personne ressource qui aidera la CONFEMEN à rédiger une note conceptuelle sur le thème de la prochaine session ministérielle, intitulé « la diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain », prévue pour se tenir au Tchad en décembre 2012. Le Royaume du Maroc nous a aidé en mettant Mr. Xavier ROGIERS, consultant international, à notre disposition.

La note conceptuelle est déjà élaborée et rendue disponible. Elle sera soumise à l'appréciation des instances de la CONFEMEN. Alors, je dis que le Maroc occupe une place de choix au sein de la CONFEMEN.

En plus de ces actions de bonne volonté, le Maroc a accepté d'accueillir la présente session de formation des membres du RIC et de mettre à notre disposition gracieusement ce joyeux centre de formation. C'est un signal fort que je perçois comme la traduction de l'intérêt et de la détermination de ce pays à participer de façon active au développement d'une éducation de qualité et à partager avec la communauté francophone ses expériences et ses projets éducatifs. C'est une autre preuve concrète de l'engagement et de la volonté politique des autorités du Royaume du Maroc d'œuvrer pour la promotion de l'espace francophone. Merci et encore merci pour tous ces efforts.

La plupart des participantes et participants à cet atelier que le Maroc a bien voulu accueillir sont des journalistes et des communicateurs des ministères en charge de l'éducation. Ces acteurs de l'éducation jouent un rôle important dans la visibilité des actions que nous menons au quotidien dans nos pays respectifs et au sein de nos institutions. Que vaut une réforme si elle n'est pas connue et acceptée du public ? Quelle grandeur et importance une action peut-elle avoir si elle n'est pas rendue publique ?

Depuis le plan de relance adopté lors de la session ministérielle tenue à Ouagadougou en 2002, la CONFEMEN a accordé une place de choix à l'information et à la communication dans ses plans d'actions. C'est dans cette logique que s'inscrivait le plan de communication triennal adopté par le Bureau de la CONFEMEN lors de sa réunion tenue à Lomé en 2007. La mise en œuvre de ce plan de communication a permis de mettre en place le Réseau d'information et de communication de la CONFEMEN lors de l'atelier international d'information et de formation des responsables des services de communication tenu à Cotonou en octobre 2008 sur le thème : « la communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs. »

L'intérêt que la CONFEMEN accorde à l'information et à la communication s'est également traduit dans son plan d'actions pluriannuel 2011-2012. En effet, adopté lors de la réunion du Bureau tenue à Yaoundé en mai 2011, ce plan a comme premier axe : Information et communication pour une plus grande visibilité de la CONFEMEN et de ses partenaires. Les trois autres axes qui composent ce plan sont :

Axe 2 : Réflexion sur l'évolution des systèmes éducatifs en rapport avec l'évaluation des performances : coûts et efficacité.
Axe 3 : Gouvernance, concertation et promotion des intérêts communs.
Axe 4 : Fonctionnement du STP, des instances de la CONFEMEN et la mobilisation de ressources financières.

Mesdames, messieurs,

Cet atelier représente pour moi une belle occasion de lancer un appel aux membres du RIC pour qu'ils s'approprient ce plan d'actions, notamment son premier axe, afin qu'ensemble, nous puissions améliorer davantage la visibilité des actions de la CONFEMEN et les actions éducatives de ses pays membres.

C'est dans cette perspective que le présent atelier se tient autour du web 2.0 qui est devenu un outil de communication incontournable dans le monde d'aujourd'hui. Cet atelier de formation permettra sans doute de créer un cadre de diffusion et de partage d'information en vue de renforcer la visibilité de la CONFEMEN et celle des actions éducatives des pays membres.

C'est pourquoi je forme le vœu, chers participantes et participants, que les objectifs que nous nous sommes fixés puissent être atteints et que les résultats des travaux puissent être réinvestis dans vos tâches respectives et dans vos rapports avec la CONFEMEN.

C'est sur cette note d'espoir que je réitère mes remerciements aux plus hautes autorités du Royaume du Maroc pour avoir accepté et facilité la tenue du présent atelier.

À monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique et à madame la Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement scolaire, je voudrais leur réitérer nos remerciements et leur traduire toute notre reconnaissance pour leur disponibilité à accompagner la CONFEMEN.

Qu'il me soit également permis ici de les féliciter et de les remercier pour le cadre magnifique que constitue le Centre Maroco Coréen de Formation (CMCF) et dont les portes nous sont ouvertes avec toute la logistique et l'expertise nécessaires.

À monsieur le correspondant national de la CONFEMEN, à tous les membres du comité local d'organisation et aux formateurs, j'exprime ma satisfaction et mes félicitations pour le travail déjà réalisé et mes encouragements pour la suite des activités.

Je ne saurai terminer mes propos sans adresser mes remerciements à tous les invités qui se sont déplacés pour cette cérémonie d'ouverture ; à tous les participantes et participants qui ont effectué le déplacement au Maroc dans le contexte de rentrée scolaire que nous savons chargé.

Je souhaite plein succès aux travaux et vous remercie pour votre aimable attention !

82e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE (CPF)

Paris (France), le 30 novembre 2011

- Monsieur le Secrétaire général de l'OIF, son Excellence Monsieur Abdou DIOUF
- Monsieur Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF
- Mesdames et Messieurs les Représentants spéciaux des chefs d'État des pays membres de l'OIF
- Mesdames et Messieurs les responsables des structures et institutions opératrices de l'OIF
- Mesdames et Messieurs les institutions partenaires de l'OIF
- Honorables invités en vos rangs, titres et grades

Le présent message de la CONFEMEN est un extrait d'une communication faite lors de la 37e session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), tenue à Kinshasa en RDC en juillet 2011.

Il s'agit dans un premier temps de donner un aperçu global sur les progrès réalisés en 10 ans après le Forum de Dakar en avril 2000 dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'EPT en 2015 qui ont fait l'objet d'engagements pris par les États et les gouvernements ainsi que la communauté internationale et dans un second temps de rappeler les principaux défis qui se posent et qui continueront à se poser à nos systèmes éducatifs francophones, surtout au niveau des pays en développement.

Mesdames, messieurs,

Il est difficile, voire impossible pour tout pays de promouvoir son développement économique et social sans une grande masse critique de ressources humaines formées et qualifiées. La valorisation du capital humain passe avant tout par l'accès à une éducation scolaire de qualité pour tous.

En septembre 2000, soit quatre (4) mois après le Forum de Dakar, 189 pays membres des Nations Unies ont signé la Déclaration du Millénaire témoignant ainsi leurs engagements à réaliser les huit (8) objectifs du millénaire pour le développement (OMD), parmi lesquels l'EPT est inscrit comme le 2e objectif. Ces objectifs ont été rendus mesurables et possibles à suivre à travers 21 cibles et 60 indicateurs définis sur la base d'un consensus obtenu entre les institutions internationales, les pays développés et les pays en développement.

Les principaux indicateurs de l'accès tels que les taux d'admission, les taux bruts de scolarisation, connaissent un accroissement fort appréciable, passant du simple au double pour certains pays.

Ainsi, au niveau de l'Afrique subsaharienne de l'Ouest qui regroupe 11 pays francophones, trois (3) pays ont réalisé depuis 2009 des TBA et des TBS de plus de 100% ; cinq (5) pays ont des TBA et des TBS compris entre 78 et 99% ; deux (2) pays sont en deçà de 75% de taux de scolarisation. Toutefois, les taux d'achèvement sont en deçà des attentes et nécessitent encore des efforts supplémentaires. Ils varient entre 40% et 87% selon les pays.

Les six (6) pays francophones de l'Afrique du Centre ont presque ou plus de 100% de TBA. Cela indique que la grande majorité des enfants qui ont l'âge officiel d'inscription en première année du primaire sont inscrits. Ces pays ont une bonne capacité de couverture en matière de scolarisation selon les statistiques présentées. À ce niveau également le taux d'achèvement est très faible, compris entre 33% et 74% selon les pays.

Les indicateurs d'accès (TBA, TBS) des pays francophones de l'Afrique de l'Est et de l'océan Indien (7 pays) ont atteint un niveau plus ou moins satisfaisant malgré le doute sur la fiabilité des données statistiques de certains pays.

Pour les neuf (9) pays francophones de l'Asie, du Pacifique, du Maghreb, du Proche-Orient et des Antilles, les TBA et les TBS sont au-delà de 100%. Les taux d'achèvement sont compris entre 75 et 93%. L'indice de parité filles/garçons, calculé à partir des différents taux de scolarisation, indique que 10 pays francophones ont atteint l'objectif et les autres pays ont un indice de parité situé entre 8 ou 9 filles pour 10 garçons de même âge scolarisés. La situation de deux pays est toutefois préoccupante. Ces pays sont à 7 filles pour 10 garçons scolarisés de la même tranche d'âge.

Mesdames, messieurs,

La grande question qui se pose aujourd'hui, est de savoir si les pays sont en mesure de maintenir ces enfants massivement inscrits afin qu'ils terminent le cycle primaire. En outre, les acteurs du système éducatif se demandent si les élèves apprennent, comprennent ce qu'ils apprennent et sont capables d'utiliser les acquis scolaires dans la vie courante. D'où toute la problématique de la qualification des sortants du système éducatif au-delà des diplômes obtenus. Cela pose toute la question de la qualité de l'éducation dans les pays francophones.

Les taux de redoublement continuent à être élevés ; les taux de survie ainsi que les taux d'achèvement sont relativement faibles dans les pays en développement de l'espace francophone.

Depuis 1990, la CONFEMEN a mis en place un programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC). Ce programme a réalisé une série d'évaluations diagnostiques et thématiques dans plusieurs pays francophones en vue d'apprécier le niveau d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves dans les pays francophones du sud. Ces évaluations ont permis de construire trois principaux indicateurs pour la mesure de la qualité des apprentissages. Il s'agit de :

- La proportion d'élèves en difficulté d'apprentissage ou en situation d'échec ;
- Le score moyen ;
- La couverture des programmes en comparaison au temps d'apprentissage ou à l'effectivité du volume horaire attendu par matière et par classe au cours d'une année scolaire.

Les résultats de ces évaluations montrent que la proportion d'élèves en difficulté d'apprentissage varie entre 10% et 60% selon les pays, la classe ou la matière enseignée (langues et/ou mathématiques). C'est pourquoi pour la prochaine décennie de l'éducation, l'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays francophones.

Mesdames, messieurs,

Tous ces progrès ont été possibles grâce à un effort soutenu de financement tant au niveau national qu'au niveau de la communauté internationale. Le niveau de financement des systèmes éducatifs des pays francophones en développement varie entre 3% et 5% du PIB selon les pays. Exceptionnellement, quatre (4) pays sont au-delà de 7% de leur PIB consacré à l'éducation.

L'état d'évolution des principaux indicateurs des systèmes éducatifs des pays francophones du Sud, montre que des progrès notables ont été réalisés en 10 ans en matière de scolarisation malgré le grand retard qu'accusaient ces pays en 2000. Toutefois, l'arbre ne doit pas cacher la forêt. D'énormes difficultés se posent en termes de défis et qui entraveront à terme l'atteinte des OMD au niveau de l'éducation.

Défis

Le contexte international est marqué par de multiples crises qui affectent directement ou indirectement nos systèmes éducatifs. L'espoir de réaliser les objectifs de l'EPT en 2015 s'amenuise dans beaucoup de pays francophones du fait des conflits armés, de la vie chère, de la persistance de la pauvreté, de la crise de la dette, de la rareté des ressources financières et du rythme accéléré de la croissance démographique. Les systèmes éducatifs dans l'espace francophone doivent faire face simultanément à la forte demande de scolarisation et à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. En plus de ces éléments, d'autres défis demeurent auxquels les systèmes éducatifs doivent apporter tôt ou tard des éléments de solution. Il s'agit entre autres de :

- L'utilisation des langues nationales en cohabitation avec le français dans une approche de bilinguisme ;
- Le recrutement en nombre suffisant et la qualification du personnel enseignant ;
- La traduction en mesures et actions concrètes des engagements politiques des pays, tels que les principes d'obligation scolaire et de gratuité de l'éducation de base ;
- L'extension de la notion d'éducation de base couvrant 9 à 10 ans de scolarité ;
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement, y compris la masse salariale des systèmes éducatifs en plein essor à cause de la forte croissance démographique ;
- Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales dans le cadre de la décentralisation avec un partage de rôle et de responsabilité efficace ;
- La culture de l'évaluation des acquis scolaires et des performances des systèmes éducatifs en vue d'assurer une éducation de qualité ;
- La réduction ou le manque de financement extérieur du fait de la crise de la dette avec un effet sur l'aggravation de la crise économique ;
- La réussite des réformes des curricula selon l'approche par les compétences ;
- Le renforcement des capacités de planification et de gestion des systèmes éducatifs à tous les niveaux ;
- Le développement du partenariat public/privé dans l'éducation ;
- Le développement des passerelles entre le système formel et le non formel, entre l'enseignement général et la formation professionnelle ;
- L'implication effective et efficace des organisations de la société civile (OSC).

En conclusion, l'avenir du monde passe par une éducation de qualité pour tous. Les systèmes éducatifs sont dynamiques et exigent de temps à autre des réformes pour être en adéquation avec les besoins des populations. L'atteinte des objectifs de l'EPT en 2015 est hypothétique. C'est pourquoi, la communauté internationale doit poursuivre les efforts, la réflexion et la concertation en vue de proposer aux pays en développement des alternatives pour atteindre l'EPT en 2015.

Je vous remercie.

12e ATELIER INTERNATIONAL DE FORMATION DES MEMBRES DES ÉQUIPES NATIONALES DU PASEC

Saly (Sénégal), du 05 au 09 décembre 2011

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, président en exercice de la CONFEMEN
- Madame, Monsieur la/le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie
- Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers
- Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES
- Chers invités
- Mesdames et messieurs

Avant tout propos, je voudrais que la CONFEMEN rende un hommage à Claude SAUVAGEOT, membre du Comité scientifique, arraché à notre affection en octobre dernier. Une minute de silence, SVP. Merci.

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, de remercier chaleureusement les autorités sénégalaises qui ne ménagent aucun effort pour accompagner le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, en plus du siège que le pays abrite depuis des décennies.

J'adresse en particulier, mes sincères remerciements à Monsieur Kalidou DIALLO, ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire et du Moyen secondaire du Sénégal et président en exercice de la CONFEMEN, qui, malgré son calendrier chargé, a accepté de rehausser de sa présence la cérémonie d'ouverture de l'atelier international de formation des équipes nationales du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Je voudrais également saluer la présence de nos invités à cette cérémonie d'ouverture et leur témoigner toute notre reconnaissance pour leur engagement et leur constante disponibilité.

Je m'en voudrais de continuer sans exprimer notre profonde gratitude à tous nos partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent constamment dans la réalisation de nos objectifs de développement des systèmes éducatifs.

Notre reconnaissance s'adresse particulièrement à l'Organisation internationale de la Francophonie qui a financé le présent atelier et avec qui la CONFEMEN entretient une synergie d'actions dans la noble mission de développement de l'éducation dans l'espace francophone.

La réunion du comité conjoint OIF-CONFEMEN tenue les 17 et 18 novembre 2011 dans les locaux du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et les conclusions qui en sont ressorties témoignent de cette volonté commune des deux institutions à renforcer leur collaboration dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Mesdames et messieurs,

L'objectif du présent atelier est de renforcer les capacités des membres des équipes nationales PASEC en matière d'évaluation, au moment où le programme s'est engagé dans une vaste réforme.

L'atelier regroupe trois membres des équipes nationales PASEC du Cambodge, de la République populaire Lao, du Vietnam, du Mali, du Tchad, du Togo et du Sénégal. En dehors du pays hôte, le Sénégal, les autres sont constitués de pays dont le système éducatif est présentement en évaluation.

Chères participantes, chers participants,

Je voudrais en cette circonstance, vous souhaiter la bienvenue et saluer votre présence ici à Saly. Votre participation effective à cet atelier, témoigne de l'intérêt que vous accordez aux missions qui vous sont confiées au sein des équipes nationales du PASEC dans vos pays respectifs. Je mesure à leur juste valeur tous les efforts consentis pour exécuter ces missions.

Durant ces cinq jours, vous aurez à travailler dans des ateliers autour de trois principales thématiques :

- premièrement, le traitement des données ;
- deuxièmement, l'analyse des données I ;
- troisièmement, l'analyse des données II.

Je vous invite à faire preuve d'assiduité et d'esprit de partage.

Mesdames et messieurs,

Je tiens à rappeler, sans être exhaustif, les actions que le PASEC a réalisées ces dix dernières années avec l'accompagnement du Comité scientifique, une instance créée pour soutenir le programme et qui mérite toutes nos félicitations.

En effet, dans le cadre de la gouvernance et du pilotage de la qualité des systèmes éducatifs francophones, la CONFEMEN a mené des évaluations nationales sur la qualité de l'enseignement, basées sur des critères scientifiques, et a fourni aux décideurs des informations objectives leur permettant de faire des choix éclairés en matière de gestion et de pilotage des systèmes éducatifs en vue d'améliorer les acquis scolaires.

Au cours des huit ans de mise en œuvre du Plan de relance, le PASEC a réalisé 21 évaluations dont quatre thématiques sur les enseignants (Mali, Niger, Togo, Guinée) et 17 diagnostiques des systèmes éducatifs dans 19 pays (Tchad, deux fois ; Mauritanie, Madagascar, Cameroun, Benin, Maurice, Gabon, Burkina Faso, Congo, Burundi, Union des Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Sénégal, Liban) ; soit une moyenne de deux évaluations par an.

Le Cambodge, la République populaire Lao, le Vietnam, le Mali, le Tchad et le Togo sont actuellement en cours d'évaluation. Les résultats de toutes ces évaluations font l'objet de publication et de large diffusion.

En vue de mieux soutenir cette dynamique et de continuer à gagner en reconnaissance, le PASEC s'est donné de nouvelles orientations, notamment :

- le renforcement de sa méthodologie avec l'élaboration du guide méthodologique ;
- l'élaboration de nouveaux tests d'évaluation permettant à terme de mieux adapter les tests aux contenus éducatifs des programmes nationaux tout en les conformant aux standards internationaux ;
- la révision du dispositif de formation PASEC prenant mieux en compte les besoins des pays bénéficiaires.

Le nouveau dispositif de formation permettra de renforcer et de valoriser les équipes nationales PASEC dans la perspective non seulement de les rendre plus efficaces et plus autonomes, mais également de réussir leur implication dans la politique d'évaluations groupées par cohorte de 15 ou 20 pays tous les quatre ans, retenue comme une des réformes du programme.

Chères participantes, chers participants,

L'intérêt que vous avez pour le présent atelier est manifeste. Vos profils de responsable technique, de statisticien et d'informaticien forment une expertise incontestée qui nous permet d'affirmer que les résultats de vos travaux seront d'une importance capitale au succès des réformes du PASEC.

Je souhaite que ces travaux se déroulent dans un esprit constructif et fructueux et qu'ils aboutissent à des résultats conformes aux attentes de la CONFEMEN et de ses États et gouvernements membres. Je vous exhorte à être assidus et à développer une curiosité scientifique afin de profiter au maximum de cette formation de haut niveau.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès aux travaux et vous remercie pour votre aimable attention.

2012

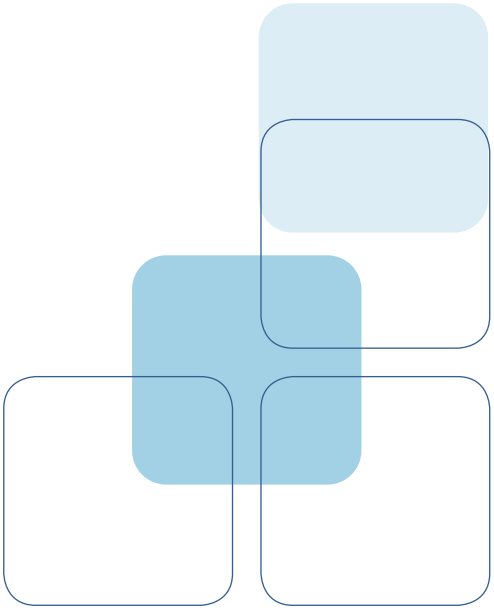

RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE PASEC

Dakar (Sénégal), le 06 janvier 2012

- Mesdames et Messieurs les membres du Comité scientifique
- Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
- Chers invités
- Mesdames et messieurs

En octobre dernier, le Comité scientifique perdait un de ses membres, je veux nommer feu Claude SAUVAGEOT. Des témoignages et des hommages lui ont été rendus par la CONFEMEN et par de nombreux acteurs et partenaires de l'éducation. Ses multiples actions en faveur de l'éducation resteront toujours dans nos pensées. Je vous remercie de bien vouloir observer une minute de silence en sa mémoire. Merci.

Mesdames et messieurs,
C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous, à l'occasion de l'ouverture de la réunion du Comité scientifique qui nous réunit ce matin. Je voudrais d'abord présenter les excuses de Monsieur Kalidou DIALLO, président en exercice de la CONFEMEN, ministre de l'Enseignement élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales du Sénégal qui aurait bien voulu être là pour présider cette séance d'ouverture, mais qui se trouve empêché pour des contraintes de calendrier. En son nom, au nom du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue au Sénégal et vous remercie pour votre disponibilité à participer à la présente réunion du Comité scientifique.

À l'entame de la nouvelle année, je voudrais vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de paix, de succès et de bonheur. Puisse cette année 2012 combler nos attentes et nos espérances.

Mesdames et messieurs,
Deux nouvelles personnalités scientifiques viennent d'intégrer le Comité scientifique pour apporter leur part de contribution à la réalisation des missions qui lui sont dévolues. Je saisis l'occasion pour saluer la présence parmi nous de ces nouveaux membres : Madame Agnès FLORIN et Monsieur Jean-Claude EMIN.

Madame Agnès FLORIN est Professeur en Psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'Université de Nantes depuis 1990. Elle a à son actif la création et la direction du Laboratoire de psychologie « Éducation, cognition, développement », la création et la responsabilité du Master Recherche « Psychologie, cognition, communication ». Elle est membre du Bureau de l'Université de Nantes et Conseiller du Président de l'Université depuis 2002, chargée du Collège Doctoral Nantes Atlantique et du Plateau Recherche Sciences humaines et sociales.

Quant à Monsieur Jean-Claude EMIN, il a occupé d'importantes fonctions dans l'administration française et particulièrement au ministère de l'Éducation nationale de 1965 à 2008, date de son admission à la retraite. Comme dernières fonctions au sein de ce ministère, il a occupé les postes de sous-directeur de l'évaluation puis de sous-directeur de la performance de l'enseignement scolaire à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Monsieur EMIN est membre du Conseil scientifique de l'Institut de recherches, d'études et d'animation, membre du conseil d'administration de l'Observatoire des zones prioritaires et membre de l'Association française des administrateurs de l'éducation.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du Comité scientifique. Qu'ils trouvent ici l'expression de tous nos remerciements et de notre reconnaissance pour leur nouvel engagement aux côtés de

l'éducation et particulièrement en faveur du développement des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN.

Mesdames et messieurs les membres du Comité scientifique,
La présente session sera essentiellement consacrée à l'examen du plan d'actions pluriannuel 2012-2016 du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

Depuis sa création et surtout depuis le plan de relance de la CONFEMEN, adopté lors de la session ministérielle tenue à Ouagadougou en 2002, les pays membres de la CONFEMEN et les partenaires ont reconnu le potentiel du PASEC dans l'évaluation des systèmes éducatifs. Des progrès importants ont été accomplis. Mais des défis majeurs restent encore à relever.

L'absence ou l'insuffisance des systèmes d'évaluation dans beaucoup de pays, le manque de formation des membres des équipes nationales d'évaluation, l'évolution de l'environnement international où il est de plus en plus question d'ouverture, de mutualisation des efforts et de resserrement des actions, sont autant de contraintes qui obligent le PASEC à s'engager dans de nouvelles perspectives.

À ce titre et conformément aux conclusions de la réunion du Comité scientifique tenue à Liège les 14 et 15 septembre 2011, il était nécessaire d'élaborer un document de planification des activités du PASEC, prenant en compte les nouvelles orientations et leurs financements. Le document qui a été élaboré, se présente sous-forme de Plan d'actions pluriannuel 2012-2016 avec pour objectifs :

- d'améliorer l'efficacité du PASEC à répondre aux attentes des pays par la rénovation de ses instruments ;
- d'établir des standards nationaux et internationaux en matière de qualité des apprentissages scolaires dans l'enseignement de base ;
- de définir des indicateurs pertinents de mesure de l'efficacité interne des systèmes éducatifs ;
- de produire des rapports qui mettent l'accent sur des éléments de comparaison entre les pays francophones d'une part et d'autre part avec des pays non francophones ;
- de renforcer les partenariats techniques et financiers dans le domaine de l'éducation ;
- de renforcer efficacement les capacités des cadres des ministères en charge de l'éducation ;
- de réaliser beaucoup plus d'analyses nationales et internationales sur des thèmes d'intérêts communs.

Mesdames et messieurs les membres du Comité scientifique,
En tant que personnes ressources, vos contributions, vos remarques et suggestions, ainsi que vos orientations permettront à la CONFEMEN, à travers le PASEC, d'engager ce nouveau chantier, de réussir l'édification d'un système d'évaluation beaucoup plus performant et d'aboutir à des résultats encore meilleurs pour le bonheur des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN.

Je reste convaincu qu'à l'issue de nos travaux, nous parviendrons à des résultats de nature à susciter des réactions positives des acteurs et partenaires de l'éducation. C'est dans cette optique que nous prévoyons une réunion avec les partenaires techniques et financiers, le 12 janvier prochain dans ces mêmes locaux, pour une meilleure visibilité de nos actions.

Mesdames et messieurs,
Cette visibilité doit nécessairement se traduire par une meilleure communication sur notre programme. Un programme apprécié, reconnu et légitime est avant tout, un programme connu et compris pour ses actions par les partenaires, les bénéficiaires et les populations.

Nous ne devons ménager aucun effort pour travailler et aller dans ce sens.
En souhaitant plein succès aux travaux, je déclare ouverte la réunion du Comité scientifique.

Je vous remercie.

RÉUNION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Dakar (Sénégal), le 12 janvier 2012

- Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers
- Messieurs les membres du Comité scientifique
- Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
- Chers invités
- Mesdames et messieurs

Tout d'abord, je voudrais vous dire tout l'honneur et tout le plaisir que j'ai à m'adresser à cette importante assemblée constituée de partenaires techniques et financiers, acteurs incontournables des programmes de développement des systèmes éducatifs.

Je voudrais ensuite vous exprimer mes sincères remerciements pour la spontanéité et l'enthousiasme avec lesquels vous avez répondu favorablement à notre invitation à participer à la présente réunion de travail.

Je rends hommage à toutes les institutions partenaires qui accompagnent la CONFEMEN dans ses missions de développement des systèmes éducatifs de ses pays membres. Je tiens à leur témoigner la grande satisfaction de notre institution pour la qualité de ce partenariat qui s'affermit de jour en jour pour le plus grand bonheur de nos systèmes éducatifs.

À l'orée de la nouvelle année, je voudrais saisir l'occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de paix, de succès et de bonheur. Puisse cette année 2012 voir réaliser nos projets, nos attentes et nos espérances.

Chers partenaires,

La présente réunion de concertation sur le nouveau plan d'actions du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) se veut un cadre de partage et de discussions autour des nouveaux axes d'intervention de cet important programme mis en place par la CONFEMEN depuis 1991.

À travers le PASEC, la CONFEMEN soutient les systèmes éducatifs en conduisant l'évaluation des acquis des élèves et le renforcement de capacités des cadres des ministères dans les pays francophones du Sud en vue d'une éducation de qualité.

Le travail réalisé jusque-là sur le terrain est reconnu et salué par les pays bénéficiaires et par les partenaires.

En vue de mieux soutenir cette dynamique et de continuer à gagner en reconnaissance, le PASEC est appelé à se donner de nouvelles perspectives.

Après deux études réalisées en 2010, les instances décisionnelles de la CONFEMEN, notamment la session ministérielle tenue à Dakar en novembre 2010 et la réunion du Bureau tenue à Yaoundé en mai 2011, ainsi que des partenaires ont encouragé la CONFEMEN à engager le PASEC dans ce nouvel élan dans le but d'améliorer l'efficacité et la qualité des évaluations et des appuis aux politiques éducatives. Conformément aux recommandations de ces instances de la CONFEMEN et du Comité scientifique, un document de planification des activités du PASEC, prenant en compte les nouvelles perspectives a été élaboré et se présente sous-forme de Plan d'actions pluriannuel 2012-2016.

Ce plan d'actions vient d'être examiné par le Comité scientifique réuni dans cette même salle, du 6 au 9 janvier 2012. Le regard technique et scientifique apporté au document par le Comité scientifique sert de nœud à la dynamique partenariale que nous voulons dans la conduite de ce nouveau et grand chantier.

Chers partenaires techniques et financiers,

La CONFEMEN a besoin de votre accompagnement dans cette indispensable réforme. C'est un défi que nous devons relever dans la réflexion concertée et prospective.

Voilà pourquoi le Comité scientifique, représenté ici par son président, Monsieur NDEBANI François et par Monsieur Christian José Henri MONSEUR, ainsi que le Secrétariat technique permanent et le Bureau de la CONFEMEN attendent avec beaucoup d'intérêt les résultats de cette concertation.

Votre présence remarquée à la présente réunion est déjà une preuve certaine de l'importance que vous accordez à la question et un motif suffisant qui permet d'espérer qu'à l'issue de nos travaux, nous sortirons avec un document techniquement et financièrement soutenable.

En vous réitérant mes remerciements pour votre présence effective, je souhaite plein succès à nos travaux et déclare ouverte la réunion de concertation sur le nouveau plan d'actions du PASEC.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES CORRESPONDANTES ET CORRESPONDANTS NATIONAUX DE LA CONFEMEN

Dakar (Sénégal), le 13 mars 2012

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, président en exercice de la CONFEMEN
- Monsieur le Correspondant national du Sénégal
- Mesdames et Messieurs les Correspondantes et Correspondants nationaux, membres du Groupe de travail
- Monsieur le Président du comité scientifique du PASEC
- Madame la Représentante du SACMEQ
- Messieurs les experts internationaux
- Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
- Honorables invités
- Mesdames et messieurs

C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve, à l'occasion de la réunion du Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux.

Je vous souhaite la bienvenue au Sénégal et vous remercie pour la disponibilité dont vous avez fait preuve, malgré vos calendriers chargés, en répondant à notre invitation à participer à cette réunion dans le contexte que nous savons tous difficile.

Après analyse de la situation nationale et après l'évolution positive du climat politique et social, nous avons décidé de maintenir en toute responsabilité cette réunion.

Cela témoigne de l'importance que nous accordons à la présente réunion du Groupe de travail dont l'objet fondamental est de recueillir votre avis technique, vos réflexions et vos suggestions en vue d'améliorer les différents documents soumis à votre analyse critique.

Nos ministres attendent de nous des documents bien fouillés, crédibles et qui ajoutent de la connaissance à la connaissance sur les systèmes éducatifs.

C'est donc le lieu pour moi de vous traduire toute ma reconnaissance et de vous réitérer mes remerciements pour votre présence effective.

Par la même occasion, je voudrais vous réitérer mes vœux de bonne et heureuse année 2012, bien que nous soyons au 3e mois de l'année. Que ce qui nous reste pour cette année puisse combler nos souhaits, nos attentes et nos espérances.

Chers participantes et participants,

La présente réunion nous permettra de faire le point sur ce qui a été fait depuis la réunion du Groupe de travail de mars 2011 et depuis la réunion du Bureau de mai 2011, sur les préparatifs des grandes rencontres prévues en 2012 et sur les perspectives et les grands défis auxquels la CONFEMEN se doit de relever.

De façon spécifique, il vous sera soumis pour appréciation ou pour examen :

- le rapport technique et financier 2011 de la CONFEMEN ;
- les nouvelles orientations du PASEC ;
- la reprogrammation 2012 des activités de la CONFEMEN ;
- les propositions de révision des statuts de la CONFEMEN et du projet de statut du personnel du STP/CONFEMEN ;
- l'état de mise en œuvre des recommandations du Bureau réuni en Yaoundé en mai 2011 ;
- la préparation des Assises sur l'Enseignement technique et la formation professionnelle prévues au Burkina Faso en septembre 2012 ;
- la préparation de la 55e session ministérielle prévue au Tchad en décembre 2012.

En plus de ces points, il vous sera présenté le nouveau site web qui sera prochainement mis en ligne par la CONFEMEN et l'état de mise en œuvre des OMD/EPT dans les pays du Sud, membres de la CONFEMEN.

L'agenda étant bien rempli, je vous invite à une bonne gestion du temps afin que nous puissions atteindre les objectifs que nous nous fixons pour cette réunion.

À ce titre, vos contributions, vos remarques et suggestions seront les bienvenues et permettront de soutenir les actions à mener en faveur des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN.

Mesdames et messieurs les correspondantes et correspondants nationaux,
Chers invités,

Je voudrais terminer mon propos en remerciant les autorités sénégalaises pour leur disponibilité à accompagner et à soutenir le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, en particulier Monsieur Kalidou DIALLO, ministre de l'Enseignement élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, président en exercice de la CONFEMEN.

J'adresse également mes remerciements à l'OIF pour son appui constant, à l'AFD pour son soutien et pour les perspectives de collaboration dans la mise en œuvre de notre Programme d'analyse des systèmes éducatifs ; ainsi que tous les partenaires techniques et financiers qui nous apportent leur concours.

Enfin, je réitère mes remerciements au Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux et fais une mention spéciale à la participation à cette réunion du SACMEQ, du Comité scientifique du PASEC et de l'expert chargé de l'élaboration de la note conceptuelle de la 55e session ministérielle, ainsi que l'expert chargé de la finalisation des textes fondamentaux (statuts général et statut du personnel) de la CONFEMEN.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES CORRESPONDANTES ET CORRESPONDANTS NATIONAUX DE LA CONFEMEN

Dakar (Sénégal), le 13 mars 2012

- Monsieur le Correspondant national, représentant Monsieur le Ministre de l'Enseignement élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales du Sénégal, président en exercice de la CONFEMEN
- Mesdames et Messieurs les Correspondantes et Correspondants nationaux, membres du Groupe de travail
- Monsieur Jean Claude EMIN, membre du comité scientifique du PASEC
- Monsieur Xavier ROEGIERS, expert-consultant
- Mesdames et messieurs les membres du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN
- Honorables invités
- Mesdames et messieurs

Nous sommes à la fin de notre réunion de Groupe de travail. À l'ouverture des travaux, je vous invitais à une bonne gestion du temps afin que nous puissions atteindre les objectifs fixés.

Sans risque de me tromper, je peux affirmer que nos objectifs ont été atteints. Les communications présentées ont suscité des questionnements, des observations et des contributions qui enrichiront les documents à soumettre à la session ministérielle.

C'est pourquoi, je voudrais d'abord rendre un hommage mérité aux membres du Groupe de travail pour leur participation active aux travaux qui a permis d'obtenir ces résultats satisfaisants.

Je remercie ensuite le Comité scientifique du PASEC à travers la participation de Monsieur François NDÉBANI, son président, et de Monsieur Jean Claude EMIN, qui ont tous les deux, présentés des communications sur le PASEC.

Je présente également mes remerciements au SACMEQ pour avoir accepté notre invitation et pour la communication qui nous a été livrée par Madame Stéphanie DOLATA.

J'exprime enfin mes remerciements aux experts internationaux :

- Monsieur Xavier ROEGIERS, pour la rédaction de la note conceptuelle et pour son brillant exposé ;
- Monsieur Bernard GORET, pour son apport dans les projets d'amélioration des statuts de la CONFEMEN et du personnel.

À tous les deux, je fais appel, encore une fois, à leur disponibilité pour nous accompagner jusqu'à la ministérielle.

Mesdames et messieurs les correspondantes et correspondants nationaux,

Au cours de notre réunion, il vous a été présenté la reprogrammation 2012 des activités de la CONFEMEN et les nouvelles orientations en matière d'évaluation des systèmes éducatifs. Et, comme le disait si bien Monsieur le Ministre à l'ouverture de nos travaux, je reprends ses propos : « vous êtes les porteurs et les défenseurs des politiques et des stratégies de la CONFEMEN dans vos pays respectifs. Vous contribuez efficacement au rayonnement de notre institution sur la scène nationale et internationale ».

C'est à ce titre que je vous invite à accompagner le Secrétariat technique permanent pour porter les nouvelles orientations du PASEC qui seront soumises à l'appréciation de la session ministérielle de 2012 avec un plan détaillé de faisabilité et de soutenabilité.

La réussite de la mise en œuvre de ces perspectives est tributaire de votre appropriation du projet et de votre engagement.

Je voudrais terminer mon propos en remerciant l'OIF et l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour leur soutien à l'organisation des activités de la CONFEMEN.

Cher correspondant national du Sénégal,

Je vous prie, au nom de tous les participantes et participants à la présente réunion du Groupe de travail, de transmettre notre reconnaissance et nos sincères remerciements à Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre de l'Enseignement élémentaire, du Moyen secondaire et des Langues nationales, pour son engagement et sa disponibilité constante.

Cette disponibilité c'est, une fois de plus, traduite par son acceptation à présider personnellement la cérémonie d'ouverture de la réunion du Groupe de travail, malgré ses multiples charges.

C'est sur cette note de remerciements que je vous souhaite un bon retour chez vous et vous donne rendez-vous très prochainement.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME ÉDUCATIF DU LIBAN

Beyrouth (Liban), du 19 au 20 mars 2012

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Monsieur l'Inspecteur général de l'enseignement
- Madame la Correspondante nationale de la CONFEMEN
- Messieurs les Conseillers techniques du PASEC
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe nationale PASEC
- Honorables invités en vos titres et qualités
- Mesdames et messieurs

C'est avec un réel plaisir que nous sommes ici, au Liban, dans cette belle ville de Beyrouth, pour partager avec vous les résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif libanais.

J'adresse mes sincères remerciements aux autorités du Liban qui n'ont ménagé aucun effort pour nous réserver un accueil chaleureux, digne de l'hospitalité légendaire du peuple libanais.

La cérémonie d'ouverture du séminaire de restitution de l'évaluation PASEC, qui nous réunit aujourd'hui, me donne l'agréable occasion, d'exprimer de vive voix, toutes nos félicitations à son Excellence Monsieur le Ministre et ses collaborateurs pour l'excellent travail réalisé dans le cadre du développement du système éducatif libanais.

Nous vous exprimons nos encouragements à poursuivre ces efforts louables en vue d'une éducation de qualité pour tous au Liban.

J'adresse mes remerciements à Monsieur Hassan DIAB, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dont l'engagement personnel a été déterminant dans la réussite de cette évaluation.

Qu'il me soit permis également de traduire ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette évaluation de par leur engagement et leur détermination. Sans être exhaustif, je voudrais citer :

- l'ancienne correspondante nationale de la CONFEMEN, Madame Bouchra ADRA ;
- la nouvelle correspondante nationale, Madame Nabila BABETTI ;
- la présidente du Centre de recherche et développement pédagogique, Madame Leila MALIHA ;
- les membres de l'équipe nationale PASEC, notamment Madame Charlotte HANNA, responsable de l'équipe.

Je voudrais saluer également la contribution très remarquée des administrateurs de tests, des directeurs d'écoles, des enseignants, des opérateurs de saisie et des élèves qui ont participé à cette évaluation.

En un mot, je remercie toutes celles et tous ceux qui ont joué un rôle dans le processus de réalisation de l'évaluation diagnostique du système éducatif libanais.

J'adresse particulièrement mes remerciements à la Banque islamique de développement (BID), pour son appui à la réalisation de la présente évaluation du système éducatif du Liban.

Enfin, j'adresse mes remerciements et mes félicitations aux membres du comité d'organisation du présent atelier, pour les efforts déployés en vue de nous mettre dans les meilleures conditions de réflexion et d'échanges.

Excellence Monsieur le Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

La CONFEMEN se félicite de l'adhésion du Liban à notre institution commune et de son élection comme membre du Bureau. Le Liban est à jour de sa contribution à la CONFEMEN, cela témoigne une fois de plus de la volonté politique et de l'engagement du pays à faire promouvoir l'éducation dans l'espace francophone. C'est aussi la preuve de votre attachement aux valeurs de la francophonie. Cela est en l'honneur du Liban et soyez-en fier. La CONFEMEN reste reconnaissante aux autorités et au peuple libanais.

Honorables invités,
Mesdames et messieurs,

En dépit des efforts consentis par les États et la communauté internationale, et malgré les progrès enregistrés dans le domaine de l'accès, la réalisation de l'objectif d'éducation primaire de qualité pour tous demeure une préoccupation.

Un an après la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tenue en 1990 à Jomtien, en Thaïlande, les ministres de l'Éducation des États et gouvernements membres de la CONFEMEN ont décidé de la création, dès 1991, du PASEC, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN.

Le PASEC a été investi de la mission de fournir aux décideurs, des informations fiables et objectives sur les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN, surtout en ce qui concerne la qualité de l'éducation.

Dans cette démarche, les évaluations du PASEC vont au-delà de la mesure des acquisitions scolaires des élèves, pour identifier les facteurs qui pourraient influer positivement ou négativement sur les apprentissages et proposer des pistes d'amélioration.

Aussi le PASEC a-t-il réalisé depuis sa création plusieurs suivis de cohorte et une vingtaine d'évaluations diagnostiques et thématiques. Il a également organisé et conduit des ateliers de formation en renforcement de capacités au profit des équipes nationales d'évaluation.

L'atelier de restitution des résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif du Liban qui nous réunit aujourd'hui, est l'aboutissement d'un long processus.

Grâce à la détermination des responsables du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Liban et du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, nous sommes parvenus à des résultats satisfaisants.

Mesdames et messieurs les participantes et participants,

Cet atelier a pour objectif d'échanger avec les acteurs avertis que vous êtes, sur les résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif libanais, en vue de dégager ensemble des pistes d'amélioration de la qualité de l'éducation au Liban.

Les résultats qui vous seront présentés sont issus d'une longue démarche scientifique et consultative auprès de 2 032 élèves de 2e année et 2 075 élèves de 5e année répartis dans 146 classes du primaire. Je forme le vœu que les objectifs que nous nous sommes fixés pour cet atelier puissent être atteints et que les résultats des travaux puissent améliorer le rapport final.

D'ores et déjà, je réitère l'engagement de la CONFEMEN à soutenir les efforts du Liban dans sa volonté de relever les défis de l'équité, de la qualité et de la pertinence du système éducatif.

Pour terminer, je voudrais porter à votre connaissance que la CONFEMEN s'est engagée à définir de nouvelles orientations au PASEC. Les grandes lignes de ces orientations sont dans la brochure que nous mettons à votre disposition et dont la version numérique est disponible auprès des conseillers techniques du PASEC.

Cette nouvelle vision consiste de passer des évaluations nationales à des évaluations internationales groupées. La première vague de 10 pays aura lieu en 2014 et j'encourage le Liban à s'inscrire pour cette première opération.

Sur ce, je souhaite plein succès aux travaux et je vous remercie de votre aimable attention.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU SÉMINAIRE DE RESTITUTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME ÉDUCATIF DU LIBAN

Beyrouth (Liban); du 19 au 20 mars 2012

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, professeur Hassan DIAB
- Madame la Présidente du Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques
- Monsieur le Directeur général de l'éducation
- Monsieur l'Inspecteur général de l'enseignement
- Madame la Doyenne de la Faculté pédagogique à l'Université libanaise
- Madame la Correspondante nationale de la CONFEMEN
- Messieurs les Conseillers techniques du PASEC
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe nationale PASEC
- Distingués invités en vos qualités et titres respectifs
- Mesdames et messieurs

Nous voilà à la fin de deux jours de réflexions et de partage, qui viennent parachever le processus technique d'évaluation diagnostique du système éducatif libanais.

Chers participantes et participants,

Lors de la cérémonie d'ouverture, je fondais l'espoir que le séminaire puisse faire des propositions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des apprentissages à l'école primaire libanaise.

Mes attentes ont été comblées ; car vous avez donné la preuve de la bonne connaissance des problématiques de l'école libanaise et de l'excellente maîtrise des réalités locales. Ceci est la manifestation de votre attachement et de votre engagement au développement de l'éducation au Liban.

C'est pourquoi, je tiens à vous présenter toutes mes félicitations pour la richesse des débats et pour les résultats auxquels nous sommes parvenus dans un délai très court.

Je vous exprime tous mes remerciements pour les contributions pertinentes recueillies et qui permettront de finaliser le rapport d'évaluation en vue d'actions concrètes à mener sur le terrain.

Distingués invités,
Mesdames et messieurs,

La fin de ce séminaire marque une nouvelle étape dans ce processus d'évaluation diagnostique du système éducatif libanais. Le plus important reste à venir, à savoir la traduction des recommandations pertinentes en véritables mesures de politiques éducatives et en stratégies opérationnelles devant permettre de relever le défi d'une éducation de qualité pour tous.

En effet, la mise en œuvre des recommandations formulées au plan pédagogique, au plan de la gestion et du financement permettra sans aucun doute d'assurer une gouvernance efficace du système

éducatif, de contribuer à la réalisation d'une scolarisation primaire universelle tout en relevant les défis de l'équité, de la pertinence et de la qualité.

Pour cela, je renouvelle l'engagement de la CONFEMEN à soutenir les efforts du Liban dans ses stratégies de développement du système éducatif ; convaincu, que c'est dans la mutualisation des efforts, des moyens et des intelligences que nous permettrons à tous les enfants de jouir de leur droit fondamental à l'éducation.

Avant de terminer mon propos, je réitère ma profonde reconnaissance aux plus hautes autorités du Liban pour leur contribution, aux côtés de leurs homologues des États et Gouvernements membres de la CONFEMEN, au développement des systèmes éducatifs de l'espace francophone.

J'exprime une fois de plus, mes sincères remerciements à son Excellence, Monsieur Hassan DIAB, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et à toute son équipe pour leur hospitalité et pour tous les efforts entrepris dans le cadre de cette évaluation du système éducatif libanais.

Je puis déjà vous assurer que nous repartons réconfortés et confiants quant à la pertinence des recommandations et quant à la volonté politique de leur mise en œuvre.

C'est sur cette note d'espoir que je donne rendez-vous à la délégation libanaise aux Assises sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, en septembre 2012 à Ouagadougou et à la 55e Session ministérielle de la CONFEMEN, en novembre 2012 à Ndjamena.

Je vous remercie.

83e SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE (CPF)

Paris (France), le 30 mars 2012

- Monsieur le Secrétaire général de l'OIF, son Excellence Monsieur Abdou DIOUF
- Monsieur Clément Duhaime, Administrateur de l'OIF
- Mesdames et Messieurs les représentants personnels des chefs d'État des pays membres de l'OIF
- Mesdames et Messieurs les responsables des structures et institutions opérateur de l'OIF (TV5 monde, AUF, AIMF, Université Senghor)
- Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES
- Mesdames et Messieurs les représentants des institutions partenaires de l'OIF
- Honorables invités, mesdames et messieurs

La CONFEMEN voudrait féliciter l'OIF pour la qualité des documents produits et envoyés dans des délais satisfaisants ainsi que pour le respect de son agenda annuel.

Monsieur le Secrétaire général de l'OIF,
Honorables invités,
La CONFEMEN et l'OIF organisent conjointement et très prochainement, du 4 au 7 septembre 2012 à Ouagadougou au Burkina Faso, des Assises sur l'enseignement technique et la formation professionnelle. Ce forum regroupera plus de 300 participants de l'espace francophone dont les ministres de l'éducation et les ministres en charge de la formation professionnelle. Cette grande rencontre fait suite aux premières assises francophones qui ont eu lieu à Bamako au Mali en 1998.

La réflexion et les échanges porteront sur le thème : « Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socioéconomique des jeunes ? ».

L'objectif poursuivi à travers l'organisation et la tenue de ces assises, est la relance et la dynamisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les pays francophones, surtout ceux du Sud. Cela nécessitera d'établir un bilan des réformes entreprises de 1998 à nos jours dans ce domaine, d'en tirer les leçons et de proposer de nouvelles perspectives.

Mesdames et messieurs,
Honorables invités,
Le choix de cette thématique, qui est nul doute d'actualité, se justifie par les raisons suivantes :

- Toutes les études prospectives basées sur des modèles de simulation économique indiquent une forte croissance économique au niveau de la zone Afrique dans les 10 à 15 années à venir. L'Afrique dispose-t-elle d'un capital humain suffisamment qualifié pour faire face à ce défi de développement économique accéléré qui s'annonce ? Le système éducatif et de formation actuel sera-t-il capable de préparer les ressources humaines en conséquence ?
- Parallèlement à cette croissance économique, il y a une forte croissance démographique. À titre d'exemple, les 25 pays francophones des trois (3) zones d'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest, du centre et de l'Est, plus l'océan Indien, membres de la CONFEMEN, totalisaient en 2009 plus de 257 millions d'habitants dont près de 113 millions d'enfants de moins de 15 ans, soit environ 44% de cette population. Ces jeunes sont la plupart scolarisés ou non scolarisés. Ils sont les futurs demandeurs de formation professionnelle en vue de leur insertion socioprofessionnelle ;
- Le système d'enseignement technique et de la formation professionnelle est très peu développé et demeure embryonnaire dans beaucoup de pays du Sud surtout au niveau de l'espace francophone du fait de la mauvaise perception que l'on a de ce sous-secteur de l'éducation et de la formation ; il est considéré comme un apprentissage de seconde chance ;

- L'exemple des nouveaux pays émergents, tels que le Brésil, l'Inde, la Corée du sud, l'Afrique du Sud devrait constituer des sources d'inspiration pour nos pays francophones ;
- Le chômage d'un nombre important de jeunes diplômés et non diplômés ;
- Les programmes d'enseignement et de formation sont conçus de sorte à orienter la quasi-totalité des jeunes scolaires vers des études supérieures au lieu de les préparer très tôt à l'employabilité dans le secteur économique ;
- L'insuffisance, voire le manque de politiques de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- La faible implication du secteur privé, principal moteur du développement économique, dans la définition des référentiels de compétences, aggravant ainsi l'inadéquation de la formation professionnelle actuelle par rapport au monde du travail.

Mesdames, messieurs,
Ces éléments factuels, qui sont loin d'être exhaustifs, nous recommandent de poursuivre et d'approfondir la réflexion sur cette problématique commune qui est de savoir comment relancer et revaloriser la formation professionnelle en vue d'une meilleure insertion des jeunes dans le tissu économique ?

Un exposé introductif sur le thème principal et trois exposés de cadrage sur des thèmes spécifiques seront faits dans le but de contribuer à l'organisation et à l'orientation des échanges et des débats. Les thèmes spécifiques sont :

1°) Les orientations politiques de l'EFTP
Il s'agit d'échanger sur la définition du périmètre de l'enseignement technique et la formation professionnelle par rapport aux différents ordres d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur) aux formules d'éducation (formelle et non formelle) et aux secteurs économiques (formels et informels). En outre, la réflexion sera menée sur les rôles et les responsabilités des acteurs de l'EFTP, tels que l'État, les collectivités locales, les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

2°) La gestion centrale de la formation formelle et informelle
Les réflexions porteront essentiellement sur l'adéquation quantitative et qualitative entre la formation professionnelle et le marché de l'emploi, l'organisation du dispositif national de formation et les cadres de certification.

3°) Le développement des compétences, une responsabilité partagée.
À ce niveau, les échanges seront centrés sur le développement des référentiels de compétences en lien avec le marché du travail.

Monsieur le Secrétaire général de l'OIF,
Honorables invités,
La tenue de ces Assises sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels constitue à terme une étape importante dans le processus de réforme des systèmes éducatifs des pays francophones du Sud. Je saisis cette occasion que nous offre la 83e session du CPF pour solliciter l'appui et l'accompagnement de mesdames et messieurs les représentants personnels des Chefs d'État ici présents afin de porter notre message aux ministres concernés de leurs pays respectifs, bien que des invitations officielles seront faites dans ce sens.

La relance et la dynamisation de l'EFTP dans une nouvelle vision exigent à terme des réformes en profondeur des systèmes éducatifs des pays du Sud, membres de la CONFEMEN.

Je vous remercie.

ATELIER DE RESTITUTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME ÉDUCATIF DE LA CÔTE D'IVOIRE

Abidjan (Côte d'Ivoire), les 12 et 13 avril 2012

- Madame la Ministre de l'Éducation nationale
- Monsieur le Directeur de cabinet
- Monsieur le Correspondant national de la CONFEMEN
- Monsieur le responsable de l'équipe nationale PASEC
- Madame et Monsieur les Conseillers techniques du PASEC
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe nationale PASEC
- Honorables invités en vos titres et qualités respectifs
- Mesdames et messieurs

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage aux autorités et à l'ensemble du peuple ivoirien pour le retour de la paix et de la stabilité politique en Côte d'Ivoire, condition *sine qua non* pour le développement de tout système éducatif et l'épanouissement de nos enfants à travers l'école. Je vous félicite et vous encourage au nom de la CONFEMEN pour tous les efforts déployés en vue de la réconciliation nationale.

Je voudrais également féliciter le nouveau gouvernement de la Côte d'Ivoire et vous, tout particulièrement, Madame Kandia Camara, ministre de l'Éducation nationale, pour la confiance renouvelée en votre personne par les plus hautes autorités de la République de Côte d'Ivoire en vous reconduisant à la tête du ministère de l'Éducation nationale et pour le travail déjà remarquable que vous avez réalisé et que vous comptez poursuivre en faveur du développement du système éducatif ivoirien, après les moments difficiles que le pays a traversé.

L'action de votre gouvernement au niveau de l'éducation fait renaître l'espoir chez des millions de jeunes scolaires pour un futur meilleur. J'en ai pour preuve le récent recrutement, la formation accélérée et le redéploiement de près de 3000 nouveaux enseignants et enseignantes des collèges et lycées. C'est encore une fois de plus un signe éloquent de la volonté politique des autorités de Côte d'Ivoire à sortir le système éducatif ivoirien de cette impasse connue de tous.

La CONFEMEN, en tant qu'institution internationale en charge de la promotion de l'éducation dans l'espace francophone vous félicite pour tous ces efforts.

La politique éducative en vigueur depuis le retour à la normale permet d'espérer que la Côte d'Ivoire mettra les bouchées doubles pour réaliser l'éducation pour tous en 2015. Le défi est énorme mais pas impossible pour la Côte d'Ivoire au regard de ses potentialités et de la qualité de ses ressources humaines.

La CONFEMEN ne ménagera aucun effort pour accompagner cette nouvelle dynamique et s'inscrit d'ores et déjà dans les objectifs de la nouvelle décennie de l'éducation qui veut qu'un accent particulier soit mis sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

C'est dans ce cadre que la CONFEMEN entend renforcer davantage son action, notamment dans le domaine de l'évaluation des acquis scolaires et des compétences des élèves. Depuis une vingtaine d'années, à travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), la CONFEMEN a réalisé plusieurs évaluations dans les pays membres dont la Côte d'Ivoire.

À travers ces analyses diagnostiques et thématiques, le PASEC a fourni aux décideurs, des informations fiables et objectives sur les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs des pays concernés, permettant ainsi d'identifier les facteurs qui pourraient influer positivement ou négativement sur les apprentissages et proposer des pistes d'amélioration.

Les études du PASEC ont permis d'identifier et de construire quatre indicateurs clés pour le suivi et la mesure de la qualité de l'éducation au-delà des indicateurs classiques. Il s'agit de :

- la proportion d'élèves en difficulté d'apprentissage ou en situation d'exclusion, selon le genre, selon la classe et selon les matières d'enseignement ;
- le score moyen des élèves ;
- l'effectivité du volume horaire dû par matière ;
- l'impact du niveau de vie des ménages sur les résultats des apprentissages des élèves.

Le PASEC a également organisé et conduit des ateliers de formation pour le renforcement des capacités au profit des équipes nationales d'évaluation.

Madame la ministre,
Distingués invités,
Chers participantes et participants,

L'atelier de restitution qui nous réunit aujourd'hui, a pour objectif d'échanger avec l'ensemble des acteurs, sur les résultats de l'évaluation diagnostique du système éducatif ivoirien, en vue de dégager ensemble des pistes d'amélioration de la qualité de l'éducation.

L'engagement et la détermination des responsables du ministère de l'Éducation nationale et du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN, observés tout au long du processus d'évaluation, ont permis d'aboutir à des résultats satisfaisants.

C'est donc le lieu pour moi, d'adresser une fois de plus mes remerciements à Madame la Ministre de l'Éducation nationale et à ses collaborateurs pour l'aboutissement de cette évaluation. Les résultats tant attendus sont enfin disponibles et feront l'objet de présentation, d'échanges et d'amendements. Qu'il me soit permis également de traduire ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui ont joué un rôle dans le processus de réalisation de cette évaluation diagnostique du système éducatif de Côte d'Ivoire.

Enfin, j'adresse mes remerciements et mes félicitations aux membres du comité d'organisation du présent atelier, pour les efforts déployés en vue de nous mettre dans les meilleures conditions de réflexion et de travail.

Les résultats qui vous seront présentés sont issus d'une démarche méthodologique qui a consisté en une mesure des acquis scolaires en début d'année (pré-test) et en fin d'année (post-test). Des tests de français et de mathématiques ont été administrés à un échantillon de 15 élèves de 2^{e} année et 15 élèves de 5^{e} année dans 150 écoles du cycle primaire, soit un échantillon total de 4500 élèves. Des questionnaires contextuels ont été également administrés aux élèves, aux enseignants et aux directeurs afin de mettre à jour les déterminants contextuels des apprentissages des élèves, surtout en cette période particulièrement difficile qu'a connue le pays.

Je souhaite que les objectifs que nous nous sommes fixés pour cet atelier soient atteints et que les résultats des travaux puissent améliorer le rapport final afin d'arriver à des propositions de mesures concrètes, réalistes et pertinentes pour contribuer à rendre plus efficace et mieux équitable le système éducatif ivoirien.

Mesdames et messieurs les participants au présent atelier de restitution,
Honorables invités,

Le PASEC est engagé dans un processus de réforme qui consiste à passer des évaluations nationales à des évaluations internationales groupées. La première vague composée de 10 pays est programmée pour être évaluée en 2014.

À cet effet, j'invite la Côte d'Ivoire à s'inscrire dans ce premier groupe de pays, compte tenu de sa position stratégique et de son poids économique et démographique dans l'espace francophone ouest-africain et vu son expérience et ses efforts dans le domaine de l'éducation. La Côte d'Ivoire doit reprendre sa place au premier rang au niveau de la CONFEMEN. Elle a une riche expérience et de bonnes pratiques en matière d'éducation à partager avec les autres pays de l'espace francophone. C'est sur cette note d'invitation et d'espoir que je souhaite plein succès aux travaux de l'atelier de restitution de l'évaluation des acquis scolaires et des compétences des élèves réalisée en Côte d'Ivoire dans le cadre du PASEC X.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS DU CONCOURS DES 10 MOTS DE LA FRANCOPHONIE ET DES DIPLÔMES DE FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE DE L'AUF

Dakar(Sénégal), le 20 avril 2012

- Monsieur le représentant du ministre de l'Éducation nationale
- Monsieur le représentant du ministre de la Culture et du Tourisme
- Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES
- Madame l'Administratrice régionale de l'AUF
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants du Corps diplomatique
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines
- Mesdames et Messieurs les membres du Groupe des Amis de la Francophonie à Dakar
- Mesdames et Messieurs les membres du jury
- Chers encadreurs pédagogiques, chers enseignants
- Chers récipiendaires, chers élèves
- Distingués invités en vos titres et qualités respectifs
- Mesdames et messieurs

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons à l'occasion de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours des 10 mots de la Francophonie organisé par la CONFEMEN et de remise des diplômes de formation ouverte et à distance de l'AUF.

J'adresse mes sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont effectué le déplacement de la Place du souvenir africain pour participer à cette fête de la Francophonie, célébrée avec les élèves et les étudiants.

J'adresse particulièrement les remerciements de la CONFEMEN au ministre de l'Éducation nationale et au ministre de la Culture et du Tourisme du Sénégal. Depuis la première édition du concours organisée en 2006, le gouvernement du Sénégal n'a ménagé aucun effort pour soutenir et accompagner la manifestation. Pour cette 7e édition encore, le Sénégal n'a pas dérogé à la règle. Soyez-en remercier.

Je tiens également à exprimer nos remerciements à tous les partenaires qui ont apporté leur contribution matérielle, financière ou de toute autre nature à l'organisation du concours. Je voudrais notamment citer l'OIF, l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg, la CONFEJES, l'AUF, l'Ambassade du Cameroun, l'Ambassade du Mali, l'Ambassade du Burkina Faso, l'Ambassade de France, l'Ambassade du Canada et la Délégation de Wallonie-Bruxelles.

Merci à tous ces partenaires dont le soutien a permis de faire du concours des 10 mots de la Francophonie, année après année, édition après édition, une manifestation attendue et adoptée par le monde de l'éducation aussi bien au Sénégal que dans d'autres pays membres de la CONFEMEN.

À ce titre, permettez-moi de faire une mention particulière au Groupe des Amis de la Francophonie et à sa dynamique présidente, son Excellence Madame l'Ambassadrice de Suisse, Madame Muriel BERSET COHEN, pour la place accordée à la CONFEMEN et au concours des 10 mots dans la Quinzaine de la Francophonie et qui permet, sans aucun doute, de renforcer la visibilité de notre institution.

Je m'en voudrais de continuer sans traduire ma reconnaissance et exprimer mes remerciements et mes félicitions au Réseau des clubs de littérature, d'arts et de philosophie (RESACLAP), à l'Association des professeurs de français, aux membres du jury, aux encadreurs, aux enseignants et à l'administration scolaire, sans lesquels le concours ne peut être organisé.

Chers enseignants, chers encadreurs,

Votre engagement aux côtés de la CONFEMEN et de ses partenaires n'a pour motivation que votre seul amour pour l'éducation des enfants, votre seul amour pour votre métier, qui est certes difficile, mais exaltant du fait du rôle social qui est le vôtre.

Je voudrais également saisir l'occasion, pour saluer le partenariat qui lie désormais la CONFEMEN et l'AUF et qui consiste à conjuguer nos efforts dans la mise en œuvre de nos activités. En organisant une cérémonie conjointe, nous témoignons de la synergie d'actions qui existe dans le domaine de l'éducation et de la formation dans l'espace francophone.

Mesdames et messieurs,

Le jeu annuel francophone des 10 mots est né en 1999, à l'initiative de la Délégation à la langue française du ministère de la Culture et de la Communication de France, comme activité de la Semaine de la langue française, organisée autour du 20 mars qui marque la Journée internationale de la Francophonie.

Pour participer à ce jeu éducatif et renforcer son implication dans la célébration de la Journée internationale de la Francophonie, la CONFEMEN a créé en 2006 le concours des 10 mots de la Francophonie. En instituant ce concours, la CONFEMEN et ses partenaires veulent :

- contribuer à la promotion de la langue française ;
- renforcer les connaissances des élèves sur les fondements de la Francophonie ;
- raffermir leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone ;
- développer chez les jeunes scolaires l'esprit de créativité ;
- donner l'occasion aux jeunes d'exprimer leurs talents littéraires et artistiques autour des 10 mots choisis chaque année par les instances de la Francophonie pour promouvoir la langue française.

Les mots sont choisis pour leur sens, leur histoire, leur qualité poétique ou sonore, ou leur résonance dans l'actualité. Sous le titre : « Dis-moi dix mots qui te racontent », l'édition 2012 porte sur la thématique de l'expression personnelle en hommage à Jean-Jacques Rousseau, célèbre penseur et écrivain franco-suisse, dont nous célébrons cette année le tricentenaire de naissance.

Les mots sont tirés de son œuvre intitulée Les Rêveries du promeneur solitaire, où il est question de l'île de Saint-Pierre où Rousseau a séjourné pendant environ deux mois.

Mesdames et messieurs,

La 7e édition du concours des 10 mots de la Francophonie a été ouverte à plusieurs autres pays membres de la CONFEMEN. Cinq pays ont pu effectivement prendre part au concours. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal et du Tchad.

Notre souhait à terme est de réussir à l'organiser dans tous les pays membres de la CONFEMEN dans le but de faire participer un plus grand nombre d'enfants et de jeunes de l'espace francophone ; une manière pour nous de rendre hommage à la langue française, à sa richesse et à sa diversité. Il y a déjà un motif de satisfaction vu la mobilisation et l'engouement que suscite le concours au fil des ans.

C'est le lieu pour moi, de remercier tous les élèves qui ont encore pris de leur temps pour participer à cette activité. Je voudrais féliciter les lauréats qui ont été distingués parmi les autres candidats qui n'ont pas démérité ; loin s'en faut.

Je voudrais adresser les mêmes félicitations aux récipiendaires des formations ouvertes et à distance de l'AUF. Que cette quête de savoir qui vous a amené à l'AUF puisse être récompensée sur le terrain par la réalisation de vos vœux respectifs.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais terminer en me sacrifiant à la tradition qui consiste à adresser un message aux élèves contenant l'intégralité des 10 mots.

Chers élèves,

En rentrant **CHEZ** vous, je souhaite que vous reteniez de cette place du souvenir qui plonge notre **ÂME** dans l'**HISTOIRE** du continent africain, un endroit où votre **CARACTÈRE** a été forgé **AUTREMENT** par les **TRANSPORTS** des vagues et leurs ressacs qui se brisent au pied de ce monument symbole du continent, comme pour vous interpeller dans la réalité plus qu'en **SONGE** que vous devez désormais **CONFIER** tout votre **PENCHANT** au développement de ce continent qui attend beaucoup de vous ; car vous êtes son avenir, vous êtes sa raison d'être et c'est pour cela que nous, vos parents et vos enseignants, dans un élan **NATUREL**, nous nous sacrifions.

Je vous remercie.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE L'OIF SUR LA RÉGULATION PAR L'ÉTAT DE LA QUALITÉ ET DE L'ÉQUITÉ DE L'ÉDUCATION

Paris (France), du 28 mai au 1er juin 2012

- Monsieur l'Administrateur de l'OIF, mon cher Clément DUHAIME
- Monsieur le Directeur de l'Éducation et de la Formation, cher Soungalo
- Mesdames et Messieurs les points focaux des pays du projet
- Mesdames et Messieurs les experts internationaux
- Madame la Chargée du projet, chère Fadia
- Honorables invités en vos titres et qualités
- Mesdames, messieurs

C'est un réel plaisir et un agréable devoir pour la CONFEMEN de prendre part à cette rencontre internationale qui porte sur un thème d'actualité qui constitue une réelle préoccupation commune de nos différents pays francophones. En effet, la problématique de la régulation par l'État de la qualité et de l'équité de l'éducation est l'un des défis majeurs auquel sont confrontés la plupart des pays membres de l'OIF et de la CONFEMEN.

Je reste convaincu que l'éducation est un domaine de compétences partagées entre l'État et ses démembrements, entre le secteur public et le secteur privé. C'est pour cette raison que l'État, en tant que pouvoir public, a une grande responsabilité et un rôle régalien à jouer dans l'organisation et le fonctionnement efficace des systèmes éducatifs au profit de tous sans distinction d'origine sociale, de sexe, ni de zone de résidence.

Un système éducatif est jugé efficace quand il est capable de garantir les mêmes chances d'égalité d'accès et de réussite pour tous les enfants et/ou tous les jeunes qui en font la demande. La régulation est un concept juridico-administratif. Elle implique d'une part, un encadrement juridique conséquent (textes législatifs et réglementaires, tels que les lois, les décrets, les arrêtés, les instructions officielles, les lettres circulaires, les notes de service, les décisions….) et d'autre part l'application et le respect de ces textes. Cela nécessite une parfaite connaissance du système éducatif, notamment ses forces et ses faiblesses. La régulation est un moyen nécessaire qui s'impose aux différents pays pour corriger les dysfonctionnements et soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de bonnes politiques éducatives garantissant la qualité et l'équité pour tous.

Mesdames, messieurs,
Honorables invités,

En outre, la régulation intègre les notions de pilotage et de management. Pour ce faire, il faut veiller à l'application rigoureuse des textes qui régissent l'organisation et le fonctionnement de l'éducation dans le but de donner satisfaction aux usagers de ce service public. Alors, la régulation de la qualité et de l'équité de l'éducation est de la responsabilité de tous les acteurs, surtout de l'État en premier lieu. Comment assurer à chaque enfant scolarisé et/ou en attente d'être scolarisé une éducation de qualité ? Est-ce de l'utopie ou une réelle et profonde aspiration des populations ?

La réponse à ce questionnement relève de la volonté politique et d'un engagement fort de tous les acteurs. Assurer à chacun et à tous une éducation de qualité suppose la définition, le respect et l'application de normes de qualité ainsi que la mise en œuvre de mesures appropriées tant sur le plan de l'accessibilité, de l'adaptabilité, que sur le plan de la dotation en curricula, en matériel didactique et en personnel enseignant qualifié, compétent, motivé et disponible de manière équitable partout et pour tous. L'assurance qualité dépend de plusieurs paramètres.

La qualité de l'éducation est un concept couramment utilisé mais complexe à définir. C'est pourquoi en parlant d'une éducation de qualité, nous pensons à une école de qualité qui fait de bons résultats aux examens scolaires.

L'éducation scolaire devient de manière tendancieuse un bien marchand qui répond à la loi du marché et pour l'acquérir, surtout si elle est dite de qualité, il faut dépenser beaucoup d'argent. Les ménages font beaucoup d'efforts et de sacrifices pour assurer en toute légitimité à leurs enfants une éducation de qualité en les inscrivant dans des établissements privés de qualité. Le secteur de l'éducation est devenu un secteur porteur qui attire de plus en plus d'investisseurs, surtout dans les pays en développement. Ceci explique le développement rapide et souvent inquiétant de l'enseignement privé dans les pays du Sud mais qui n'est pas accessible à la grande majorité des populations compte tenu des coûts exorbitants.

Alors, pourquoi l'école privée est en mesure d'assurer une certaine qualité de l'enseignement et pas l'école publique dans une certaine mesure ?

Il revient donc à l'État dans l'exécution de ses missions régaliennes de promouvoir une éducation publique de qualité et accessible à tous. Cela contribuera à corriger à terme les inégalités sociales et à amoindrir les effets des frustrations et des révoltes susceptibles de se produire tôt ou tard et dont les conséquences sont difficiles à prévoir.

La mesure et le contrôle de la qualité des enseignements et des apprentissages se fondent nécessairement sur la mise en place d'indicateurs objectifs et vérifiables, notamment les taux de flux (les promotions, les redoublements, les abandons), les taux de survie, les taux de réussite aux examens, mais surtout le score moyen par élève, par région ou par pays, la proportion d'élèves en difficulté d'apprentissage, le volume horaire effectif assuré par classe et par matière.

C'est pourquoi, la CONFEMEN œuvre inlassablement aux côtés des pays pour que ces différents indicateurs de qualité soient aux premiers rangs de leurs tableaux de bord dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES ASSISES SUR L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONELS

Ouagadougou (Burkina Faso), du 4 au 7 septembre 2012

- Excellence, Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement du Burkina Faso
- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, Président en exercice de la CONFEMEN
- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement du Burkina Faso
- Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle des pays membres de la CONFEMEN
- Monsieur l'Administrateur de l'OIF
- Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique
- Monsieur le Maire de la Commune de Ouagadougou, représentant le Président de l'Association internationale des Maires francophones, partenaire des Assises
- Mesdames et Messieurs les représentants de la DDC/Suisse et de la Coopération Luxembourgeoise, également partenaires des assises
- Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales et interafricaines
- Mesdames et Messieurs les experts,
- Chères participantes, chers participants
- Distingués invités, en vos rangs, titres et qualités respectifs
- Mesdames et messieurs

À l'entame de mon propos, j'adresse mes sincères remerciements aux autorités burkinabè qui ont accepté d'accueillir ces Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels.

Je salue la mobilisation remarquable et l'accueil chaleureux réservé à l'ensemble des participants et qui témoigne de l'hospitalité bien connue du peuple burkinabè.

Je salue également la forte participation et la qualité des participants qui traduisent l'intérêt que les autorités gouvernementales et les partenaires accordent à la question de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels. C'est un signe évident de l'importance que les pays et la communauté internationale accordent à la formation professionnelle et au développement des compétences des jeunes.

Nous formulons le vœu que les résultats de nos discussions soient à la hauteur de ces attentes et des enjeux.

Les présentes Assises sont organisées conjointement par la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Gouvernement du Burkina Faso, avec le soutien financier de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), de la Direction du développement et de la coopération (DDC/Suisse) et de la coopération luxembourgeoise.

C'est le lieu de se féliciter de ce partenariat multidimensionnel dont le but est le développement de l'éducation et la promotion de la formation technique et professionnelle.

La tenue des présentes assises est le résultat du partenariat dynamique et de la solidarité agissante entre les pays et les institutions qui ont le français en partage. C'est le lieu de féliciter et de remercier la Direction de l'Education et de la formation de l'OIF qui s'est engagée pleinement et avec détermination dans l'organisation des présentes assises. Nous saisissons l'occasion pour rendre un hommage à son directeur, Monsieur Soungalo Ouédraogo en fin de mandat à l'OIF.

Pour faire face à la situation internationale marquée par la crise économique et financière, nous devons davantage mutualiser nos ressources, unir nos efforts et renforcer la concertation, d'autant plus que nous avons les mêmes préoccupations et les mêmes objectifs : assurer une éducation et une formation de qualité et pour tous.

Mesdames et messieurs,
« Quelles compétences professionnelles et techniques pour une meilleure insertion socioéconomique des jeunes ? » tel est le thème des Assises qui nous réunissent pendant quatre jours au Burkina Faso. Ce thème sera décliné en trois sous-thèmes :

- l'orientation politique et les structures gouvernementales ;
- la gestion centrale de la formation ;
- le développement des compétences, une responsabilité partagée.

À travers l'ensemble de ces thématiques, ces Assises poursuivent les objectifs ci-après :

- Faire l'état des lieux de l'EFTP en terme de forces et de faiblesses en se référant aux conclusions des assises francophones tenues en 1998 à Bamako au Mali ;
- Identifier les contraintes majeures qui entravent le développement de l'EFTP dans les pays francophones ;
- Partager les expériences en matière de politiques d'EFTP ainsi que les bonnes pratiques en vue d'une meilleure insertion socio-économique des jeunes ;
- Proposer des recommandations en lien avec chaque thématique ;
- Obtenir l'engagement des pays à mettre en œuvre les recommandations des Assises ;
- Mettre en place un cadre de suivi de la mise en œuvre des recommandations des Assisses sur l'EFTP par la CONFEMEN et l'OIF.

Mesdames, messieurs,
En rappel, les Assises de Bamako en 1998 faisaient suite aux décisions prises lors de la 47e session ministérielle de la CONFEMEN tenue à Liège en 1996 et qui a vu l'adoption d'une déclaration dite « déclaration de Liège sur l'insertion des jeunes dans la vie active par l'enseignement technique et la formation professionnelle ». Cela fait déjà 16 ans.

À travers cette déclaration, les ministres avaient décidé à l'époque de placer l'enseignement technique et la formation professionnelle, tout comme l'éducation de base, au cœur de la préoccupation et des priorités de la CONFEMEN en se fondant sur trois principes directeurs qui sont :

- la reconnaissance de la formation professionnelle et technique comme partie intégrante du système éducatif ;
- la valorisation de son statut par rapport à l'enseignement général;
- le recentrage des contenus de formation visant l'acquisition de compétences personnelles et de qualifications professionnelles.

La déclaration de Liège demandait également aux États membres de la CONFEMEN d'assurer, dans leurs politiques éducatives nationales, la refondation de la formation professionnelle et technique selon un certain nombre d'axes bien définis.

Mesdames et messieurs,
15 ans après les Assises de Bamako, qu'est-ce qui a marché ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ? Quelle est la place accordée aujourd'hui à l'EFTP dans les politiques gouvernementales et par les partenaires techniques et financiers ? Quelles sont les perspectives et les défis qui restent à relever ?

Les exposés et les échanges apporteront sans doute les éléments de réponse à toutes ces questions. Aujourd'hui, tous les pays ont compris que le développement du capital humain est la véritable richesse d'un pays et le moteur de sa croissance et que toute croissance durable et créatrice d'emplois et de richesses a pour socle un secteur d'enseignement et de formation techniques et professionnels structuré, adapté, accessible et de qualité.

L'Afrique est en train d'amorcer son développement économique et social. Toutes les études internationales indiquent qu'il existe au niveau de ce continent des potentialités et des opportunités à exploiter convenablement pour assurer de manière accélérée ce développement économique et social. La formation technique et professionnelle est l'un des leviers sur lequel il faut agir pour réaliser pleinement cet objectif.

Toutefois, il faut admettre que le développement et la promotion de la formation technique et professionnelle exigent une dynamique partenariale entre les différents acteurs, notamment les pouvoirs publics, le secteur privé, les associations professionnelles, les entreprises, les collectivités locales, la société civile, les partenaires sociaux et financiers.

Les défis sont énormes compte tenu de la forte demande en formation professionnelle. À titre d'exemple, en 2010, sans prendre en compte les données des pays du nord ni de l'Asie, le nombre d'élèves inscrits au primaire dans l'espace francophone, est estimé à plus de 56 millions de jeunes, soit près de 15% de la population totale de cette zone géographique francophone. Ces millions de jeunes espèrent développer tôt ou tard des compétences professionnelles en vue de leur insertion dans la vie active. C'est maintenant qu'il faille concevoir et mettre en œuvre des politiques appropriées en EFTP et relever ce défi qui nous interpelle tous.

En cela, les Assises de Ouagadougou doivent nous indiquer des pistes de réflexion et d'actions à mener à court, moyen et long termes.

Mesdames, messieurs,
Peut-on parler de formation technique et professionnelle de manière pertinente et efficace en ignorant l'action et la place du patronat ? Cela me semble illogique et incohérent. C'est pourquoi, nous avons tenu à associer et à impliquer des représentants du secteur privé, car les entreprises sont des pourvoyeuses d'emplois et des espaces de formation professionnelle. Nous disons merci aux représentants du secteur privé et nous attendons beaucoup de la participation du patronat à ces Assises.

Mesdames et messieurs,
En terminant mon propos, je voudrais réitérer nos sincères remerciements au Gouvernement du Burkina Faso pour les efforts déployés pour accueillir les Assises ainsi qu'au comité national d'organisation pour la qualité de l'organisation.

Une fois de plus, j'exprime toutes nos reconnaissances aux délégations des différents pays et surtout à mesdames et messieurs les ministres qui ont fait le déplacement de Ouagadougou malgré leurs calendriers surchargés en cette période de rentrée scolaire et universitaire.

Je voudrais également réitérer nos remerciements à tous les partenaires qui ont accepté répondre à notre invitation afin de partager avec nous leurs expériences et ceux qui ont bien voulu nous apporter leur soutien financier pour la réussite de l'évènement.

Je voudrais enfin rendre hommage et dire merci à nos experts qui, des mois durant, ont travaillé avec abnégation pour donner un contenu aux Assises.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 55e SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEMEN

Ndjamena (Tchad), du 5 au 9 décembre 2012

- Excellence, Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement du Tchad, représentant Son Éminence le Président de la République du Tchad
- Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale
- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale du Tchad
- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, Président en exercice de la CONFEMEN
- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement du Tchad
- Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de l'Éducation nationale des pays membres de la CONFEMEN
- Madame la représentante de l'Administrateur de l'OIF
- Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique
- Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales et interafricaines
- Honorables députés
- Autorités politiques et administratives
- Autorités militaires et paramilitaires
- Autorités coutumières et religieuses
- Mesdames et Messieurs les Correspondants nationaux de la CONFEMEN
- Mesdames et Messieurs les experts
- Distingués invités, en vos rangs, titres et qualités
- Mesdames et Messieurs

C'est un honneur et un grand plaisir, en cet instant solennel, de prendre la parole et de rendre un hommage mérité aux plus hautes autorités du Tchad, pour avoir accepté d'abriter la 55e session ministérielle de la CONFEMEN et pour l'accueil chaleureux réservé aux différentes délégations ministérielles et à l'ensemble des participantes et participants.

Je leur exprime tous nos remerciements pour l'intérêt que le Tchad manifeste vis-à-vis de la CONFEMEN ; intérêt qui s'est traduit par la participation du pays aux évaluations PASEC ; intérêt qui se confirme aujourd'hui avec la tenue de la présente session ministérielle.

La session ministérielle du Tchad me donne l'agréable occasion de renouveler ma reconnaissance aux ministres pour la confiance qui m'a été accordée et de leur témoigner, une fois de plus, de mon engagement pour atteindre nos objectifs et réussir les réformes à mener.

En effet, dans la dynamique de renforcement des acquis du plan de relance mis en œuvre de 2002 à 2010, nous avons élaboré un plan d'action pluriannuel couvrant la période de 2011 à 2012. C'était pour la CONFEMEN un premier exercice et une première expérience de programmation biennale des activités. Le deuxième plan biennal couvre la période 2013–2014. Il soumet à votre appréciation.

L'introduction de ce nouveau principe de programmation et de rendu de compte de la mise en œuvre des activités selon « la gestion axée sur les résultats », communément appelée la GAR, nous a permis de définir quatre principaux axes d'intervention au niveau de la CONFEMEN et d'atteindre des résultats, certes modestes pour le moment, mais probants, malgré un contexte international marqué par une grande crise économique.

Le plan d'action pluriannuel a été adopté par la réunion du Bureau tenue en mai 2011 à Yaoundé, au Cameroun. Il conférait au Secrétariat technique permanent la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes qui doivent permettre à la CONFEMEN de s'adapter à l'évolution de l'environnement international.

Au nombre de ces réformes, je voudrais d'abord citer la révision des statuts de la CONFEMEN et l'élaboration du statut du personnel du STP. Sans revenir sur le bien-fondé de la révision des statuts de la CONFEMEN, qui a fait l'objet d'une note justificative aux ministres membres du Bureau, je voudrais noter que cette activité a suivi un processus, qui est parti d'un projet initié par le STP et soumis à l'appréciation du Groupe de travail des CN, puis du Bureau de la CONFEMEN, qui a donné son accord pour recueillir les propositions émanant des États et gouvernements membres.

Le projet des statuts révisés de la CONFEMEN est soumis au Bureau pour adoption à l'occasion de la présente session ministérielle. Il en est de même pour l'élaboration du statut du personnel du STP dont le projet soumis à l'adoption du Bureau, a l'avantage de doter la CONFEMEN d'un outil fiable et pertinent de gestion des ressources humaines.

Mesdames et messieurs,
Un autre défi et pas des moindres, c'est bien entendu la réforme du PASEC. L'autonomie de gestion fait partie des points saillants de cette réforme. En effet, le PASEC, en tant que pôle du STP, menait ses activités sur la base d'une programmation annuelle. L'autonomie de gestion lui permettra d'adapter son agenda au cycle des évaluations internationales qui pourrait aller de 3 à 6 ans selon les cas et de sécuriser son budget pour pouvoir répondre aux engagements pour des évaluations internationales groupées de plusieurs pays à la fois.

La réforme prévoit également la mise en place d'une instance décisionnelle nommée « comité de pilotage » du PASEC. Ce comité de pilotage aura notamment pour mandat, de valider les orientations stratégiques du PASEC en cohérence avec le mandat donné par les instances de la CONFEMEN, le programme d'activités et le budget du PASEC ainsi que les rapports d'exécution technique et financière. La réforme du PASEC vise également à renforcer la légitimité scientifique et technique du programme, en l'articulant au réseau international des institutions spécialisées dans le domaine de l'évaluation et en l'ouvrant à des universités et centres de recherche. C'est pour répondre à cette vision que la réforme prévoit la modification de la composition, du mandat et du fonctionnement du Comité scientifique.

La volonté d'accompagner la réforme du PASEC a déjà été exprimée par les partenaires techniques et financiers au cours d'une rencontre d'information et de communication sur la nouvelle vision du Programme. Cette volonté se traduit aujourd'hui par la diversification des sources de financement. Outre la contribution des pays bénéficiaires des évaluations PASEC et celle de la CONFEMEN, des partenaires se sont déjà engagés pour le financement du plan d'action du PASEC, notamment l'AFD pour 4 millions d'euros sur 4 ans et la Banque mondiale pour environ 1 million de dollars US sur trois ans. Des démarches sont en cours auprès du Partenariat mondial pour l'éducation (PME).

C'est le lieu pour moi de remercier l'ensemble de ces partenaires techniques et financiers pour leur soutien constant qui permet à la CONFEMEN de continuer à jouer son rôle d'appui et de veille à l'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs.

Je voudrais également saluer la disponibilité des pays à participer davantage au financement des évaluations PASEC et les remercier pour les efforts consentis, qui ont permis à la CONFEMEN de recouvrer des arriérés.

C'est l'occasion pour moi de saluer et remercier les Correspondants nationaux pour leur rôle et pour le travail au quotidien qui permet de suivre et de mettre à disposition la contribution des pays.

Mesdames et messieurs les Correspondantes et correspondants nationaux, merci vivement pour votre contribution et vos efforts discrets mais efficaces pour le bon fonctionnement de la CONFEMEN. Je vous exprime par ailleurs toute ma reconnaissance pour votre implication aux côtés du STP, dans l'organisation et la tenue régulière des réunions statutaires et pour vos contributions dans l'amélioration des documents soumis à votre appréciation.

Mesdames et messieurs,
En remerciant les pays, permettez-moi de faire une mention spéciale à Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation du Burkina Faso dont le pays s'est engagé techniquement, matériellement et financièrement pour faire des Assises sur l'Enseignement techniques et professionnels de septembre 2012 un succès éclatant.

Ces Assises ont une fois de plus démontré l'importance et la pertinence de la dynamique partenariale que la CONFEMEN entretient avec ses partenaires et de façon particulière avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Les résultats satisfaisants du partenariat CONFEMEN–OIF nous renforce dans notre conviction que l'éducation et la formation des enfants et des jeunes ne peuvent être garanties que si ceux qui y sont attachés mettent en commun leurs ressources et restent solidaires.

Mesdames et messieurs,
La tenue des Assises sur l'EFTP était un grand défi. Ce défi a été relevé. La CONFEMEN et l'OIF s'engagent à présent aux côtés des États et gouvernements pour la mise en œuvre des recommandations. C'est dans la même dynamique que nous envisageons l'organisation d'une réunion–débat sur « l'efficacité de l'aide au développement dans le secteur de l'éducation ». Cette activité prévue en 2013 consiste à faire une analyse critique de l'aide au développement dans le secteur de l'éducation des pays en développement depuis le forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar en avril 2000. Elle fait appel à une forte implication des partenaires et acteurs de l'éducation au niveau bilatéral comme au niveau multilatéral.

En terminant mon propos, je voudrais renouveler mes sincères remerciements au Gouvernement tchadien pour les efforts déployés pour organiser cette 55e session ministérielle qui se tient sous le thème *« La diversification de l'offre d'éducation de base : les grands défis pour l'école de demain »* en lien avec le développement durable et les TICs.

Je voudrais également exprimer notre gratitude à mesdames et messieurs les ministres qui ont fait le déplacement de Ndjamena malgré leurs calendriers que nous savons chargés ainsi qu'à l'ensemble des délégations des pays participants. Je voudrais enfin remercier les partenaires qui ont accepté de répondre à notre invitation et les experts pour la qualité des documents.

En terminant, je forme l'espoir que malgré la crise économique internationale, la CONFEMEN continuera à prouver son efficacité et sa pertinence dans le domaine de l'éducation afin de pouvoir maintenir la confiance de ses États et gouvernements membres. La CONFEMEN a sa place auprès des autres organisations internationales en charge de l'éducation. Il faut l'aider à assumer pleinement sa responsabilité et ses missions.

Je vous remercie.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA 55e SESSION MINISTÉRIELLE DE LA CONFEMEN

Ndjamena (Tchad), du 5 au 9 décembre 2012

- Excellence, Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement du Tchad
- Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Tchad
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement primaire et de l'Éducation civique du Tchad, Président en exercice de la CONFEMEN, M. Etienne FAITCHOU
- Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal, 2e Vice-président de la CONFEMEN
- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement du Tchad
- Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de l'Éducation du Burundi, du Congo, du Liban, du Cambodge, du Laos, présents au Tchad
- Honorables députés
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation des 22 États et Gouvernements membres de la CONFEMEN qui ont pris part à la 55e session ministérielle
- Madame la représentante de l'Administrateur de l'OIF
- Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique
- Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales et interafricaines
- Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions partenaires de la CONFEMEN
- Autorités politiques et administratives
- Autorités militaires et paramilitaires
- Autorités coutumières et religieuses
- Monsieur le Maire de la ville de Ndjamena
- Mesdames et Messieurs les Correspondants nationaux de la CONFEMEN
- Mesdames et Messieurs les experts
- Distingués invités, en vos rangs, titres et qualités
- Mesdames et Messieurs

Nous sommes au terme de la 55e session ministérielle de la Conférence des ministres en charge de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN).

Dix ministres et sous–ministres ainsi que les délégations de vingt-deux (22) États et gouvernements membres ont pris part aux travaux.

Durant cinq (5) jours, les participants à la 55e session ministérielle, au nombre de 80, ont travaillé sans relâche, de manière assidue et efficace afin d'épuiser l'ensemble des points inscrits à l'agenda.

C'est le lieu ici de remercier vivement les ministres, les chefs de délégation, les correspondants nationaux, les experts, les partenaires de la CONFEMEN.

Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,
Les réformes institutionnelles souhaitées au niveau des statuts de la CONFEMEN et de la Gouvernance du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), ont fait l'objet de débats et de riches échanges afin d'arriver à un consensus. Cela est un signe de la vitalité et du dynamisme de notre organisation et atteste l'engagement de la CONFEMEN à opérer des changements quand c'est nécessaire.

Nos travaux ont abouti à des recommandations pertinentes dans le sens de la diversification de l'offre éducative et de formation en vue d'atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) en 2015 et au-delà.

Mesdames et messieurs,
La 55e session ministérielle a été marquée par des orientations et des décisions fortes prises par les ministres et chefs de délégations. La mise en œuvre de ces orientations et de ces décisions permettra, sans aucun doute, de renforcer la notoriété et la visibilité de la CONFEMEN auprès des États et gouvernements membres d'une part et d'autre part au niveau international.

La prochaine session ministérielle est prévue à Abidjan en Côte d'Ivoire en 2014 autour du thème « Bilan de l'EPT en francophonie et prospectives ». Ce thème est un enjeu majeur pour les ministres de l'éducation de la Francophonie et exprime leur volonté d'approfondir dès à présent la réflexion sur l'après 2015.

Mesdames et messieurs,
Nous quittons Ndjamena avec une grande satisfaction. Les représentants des États et gouvernements membres ont pris des engagements, séance tenante et de façon solennelle, à accompagner et à faciliter la mise en œuvre du plan d'actions biennal (2013–2014) de la CONFEMEN ainsi que le plan d'actions stratégique (2013–2016) du PASEC.

C'est le lieu pour moi de remercier les États et gouvernements membres, les partenaires et toutes les bonnes volontés qui œuvrent inlassablement pour le développement des systèmes éducatifs francophones à travers leurs appuis techniques et financiers à la CONFEMEN.

En terminant mon propos, je voudrais féliciter le ministre en charge de l'éducation du Tchad en tant que nouveau président en exercice de la CONFEMEN et lui exprimer tous mes remerciements pour la réussite de la présente session ministérielle.

Je voudrais, au nom de l'ensemble de tous les participants à cette 55e session ministérielle, adresser nos sincères remerciements et notre profonde gratitude aux plus hautes autorités de la République du Tchad, terre de Toumaï, berceau de l'humanité, au comité d'organisation, aux journalistes, aux agents de sécurités, aux chauffeurs, aux hôtesses, au personnel de l'hôtel Kempinski, au peuple tchadien pour son accueil et son hospitalité et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réussite de cette session ministérielle.

Nous partons du Tchad, notre origine commune, avec de beaux souvenirs et une belle image du pays. Je souhaite un bon retour à tous.

Je vous remercie.

Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie
Secrétariat technique permanent
Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3e étage
Avenue Cheikh Anta Diop, BP 3200 Dakar Sénégal
Tél.: (+221) 33 859 2979 / 33 859 29 93
Télec.: (+221) 33 825 17 70
confemen@confemen.org / www.confemen.org